

Leaders 100^{ème} numéro

N° 100 - Septembre 2019 - 4 DT • www.leaders.com.tn



Mohamed
Ennaceur
Le démineur

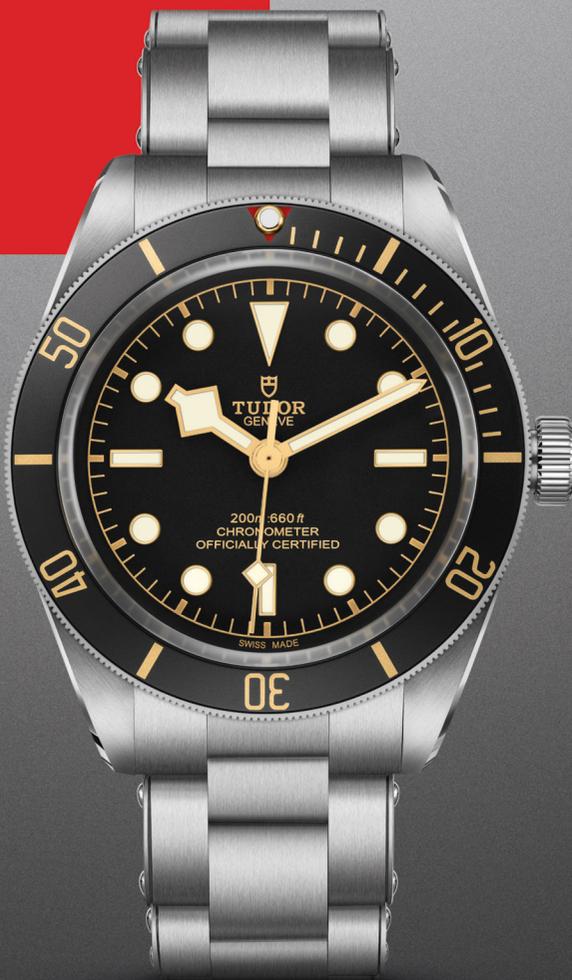
90 jours pour tout réussir

Election

**Clivages,
deals
et alliances**

#BORN TODARE

BLACK BAY
FIFTY-EIGHT



Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224



TUDOR



S'emparer de la chose publique

Le débat de fond tant escompté est mort-né ! Il va falloir déchanter, en faire son deuil. Les délais très raccourcis, l'épaisseur très maigre des programmes et les médias, tétanisés par le zapping, privilégiant le show, nous en privent. Les vociférations des belligérants, lancés dans des combats de taumachie, de béliers ou de coqs, selon la catégorie, noient la sagesse de la pensée, la pertinence de la réflexion, la clarté de la vision. Contentons-nous alors de gesticulations, attaques et esquives et, au mieux, de quelques « petites phrases ». Sans plus.

La présidentielle de 2019 n'offre pas l'embaras du choix de déguster de grands crus. Les appellations seraient-elles à minima pour nombre de candidats ? On est certainement loin, avec la plupart des postulants, de l'expression du meilleur de ces grands terroirs nourriciers qui nous abreuvant de lumière et de bouquets savoureux. Entre les burlesques, défenseurs de la polygamie, les farfelus aux propositions les plus irréalistes et les radicaux de tous bords, le pays retient son souffle. Rabattons-nous, à quelques rares exceptions, en cas d'hésitation, sur la considération des choix par défaut.

La transition de 2011 n'a pas encore favorisé l'émergence de grandes pointures. Si elle a renouvelé quelque peu le paysage politique, elle n'a pas imposé de grandes figures. Une à une, des figures emblématiques ont quitté la scène : Ahmed Mestiri, Mustapha Ben Jaafar, Maya Jribi, Ahmed Néjib Chebbi, et tout récemment Béji Caïd Essebsi. La relève tarde à faire émerger de grands hommes politiques de la même lignée. Les codes sont certes brisés, mais les fondamentaux demeurent les mêmes.

L'espèce présidentielle a-t-elle été génétiquement modifiée ? Les leaders, patiemment formés, solidement installés par des élections de base et intermédiaires successives, se hissant marche par marche aux charges élevées de l'État, croisant convictions et actions, maniant parole et geste et consolidant les institutions, appartiennent désormais au passé. C'est le temps des météores qui s'élancent à partir du néant ou presque, jouant le tout pour le tout pour briguer / capter la magistrature suprême, sans y être nécessairement préparés. Le charisme devient un faux show et le leadership est acheté aux troupes consentantes.

La motivation des prétendants n'est plus de faire, mais d'être, de paraître... Surfant sur les nouveaux codes, adoubant les réseaux sociaux, allant de selfie en selfie, rien ne les arrêtera pour conquérir le pouvoir, puis

le conserver, sans réellement l'exercer dans la plénitude de son sens, mais juste pour en jouir.

La chose publique, cette expression la plus noble de la res publica, est alors ce dont on se soucie le moins. Les Etats ne sont plus gouvernés pour le bien des peuples, mais en fonction des biens privés. Un peu partout, les lobbies décident de porter au pouvoir les candidats qui sont prêts à leur obéir au doigt et à l'œil.

Seuls les candidats bien nantis, généreusement financés et fortement imposés par les médias acquis ont de réelles chances de l'emporter. Les campagnes électorales exigeant de gros budgets et le désintéret général pour la chose publique ouvrent ainsi de larges boulevards devant les lobbies.

La désaffection des citoyens pour la chose publique est le danger le plus grave qui menace les démocraties. Livrées aux populismes, manipulées par la puissance de l'argent et l'influence des médias de service, elles deviennent une proie facile. Alexis De Tocqueville nous le rappelle : « Si, à ce moment critique, un ambitieux habile vient à s'emparer du pouvoir, il trouve que la voie à toutes les usurpations est ouverte. »

Le pouvoir n'est ni pour soi, ni pour aujourd'hui ! Il se pratique en faveur de la communauté et pour le futur. Est-ce aujourd'hui le cas, est-ce l'intime conviction de tous les prétendants à Carthage ?

La Tunisie est à la recherche de l'homme ou de la femme à la fois honnête et utile. Cicéron en donne la définition : « Jamais l'homme sage et vertueux ne fera des actions honteuses et criminelles en elles-mêmes. Jamais, pas même pour le salut de la patrie. »

Sans s'emparer de la chose publique, l'ériger en bien commun et l'imposer aux futurs gouvernants, la Tunisie risque de rater un tournant déterminant dans sa trajectoire vers la démocratie, la justice, la relance économique et le progrès. L'ultime chance commencera ce 15 septembre.

Attendre 2024 pour se rattraper ajoutera au temps déjà perdu tant de précieuses opportunités à jamais ratées.

Aux urnes et bon vote !

T.H.

Juin 2011 - Septembre 2019



Disponible sur
الخطوط التونسية
TUNISAIR

En couverture

17 Mohamed Ennaceur : le démineur...
Par Taoufik Habaieb

Nation

- 24 Leaders centième numéro...et l'aventure continue
- 30 Et pourtant, il va falloir voter
Par Riadh Zghal
- 32 Election : clivages, deals et alliances
- 49 Circus politicus en Tunisie
- 50 Le Retour du prince
Par Vincent Martigny
- 61 Fadhila Gargouri
Présidente de Chambre à la Cour des comptes
Les recommandations de la Cour des comptes
- 64 La corruption électorale à Rome
Par Ammar Mahjoubi
- 68 Académie militaire, la grande transformation

78 Me Brahim Bouderbala, le bâtonnier de la ligne
professionnelle indépendante

Economie

- 83 Anouar Maarouf, decash, 5G, e-santé et fonds des
fonds du Start'Up Act
- 89 Le poids socioéconomique du tourisme tunisien
Par Habib Touhami

Société

- 98 Mohamed El Jazi, le nattier de Nabeul
- 102 Cheikh Mokhtar Sellami, un savant musulman
du XXe
- 105 Dr Abderrahman Robana, l'illustre universitaire
tunisien aux Etats-Unis, si discret

Billet

- 112 Il faut que la justice passe... «Le Grand
remplacement»
Par Hédi Béhi

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION
Hédi Béhi

CONSEILLER
Abdelhadi Harguem

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed
Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik
Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine
Guellou • Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz
Ben Achour • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Mounir
Fendri • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Emna Kallel •
Chedi Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi Radhi
Meddeb • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour
Moalla • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Najeh Kharrez • Fayçal
Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



LES FORFAITS مع
DIM@CONNECT

كبر أفاعياتك وين ما تكون



Jusqu'à 50 Go de forfait internet 4G
+ communications offertes vers le national,
l'international et en roaming

À PARTIR DE 20 DT/MOIS

Au travail, à la maison, partout.

1288

www.tunisietelecom.tn

Présidence de la République

Conseil supérieur de la magistrature (CSM)

- **Rafiaa Nawar**
Membre



Ministère de la Défense nationale

- **Taoufik Layouni**
Procureur général d'Etat, directeur de la Justice militaire
- **Jamel Ayari**
Directeur général de l'Office des logements militaires (OLM)



Ministère de la Fonction publique, de la Modernisation de l'administration et des Politiques publiques

- **Rim Jelassi**
Directrice de l'Académie internationale de la bonne gouvernance

Ministère des Affaires religieuses

- **Mohamed Habib Allani**
Directeur du Centre des études islamiques de Kairouan (Ceik)

Présidence du gouvernement



- **Watfa Belaid**
Chargée de mission auprès du chef du gouvernement



- **Chokri Hassine**
Chargé de mission

Ministère des Finances

- **Neji Gharbi**
Trésorier général de Tunisie
- **Rafik Chouchane**
Directeur général de la Comptabilité publique et du recouvrement
- **Moncef Akermi**
Directeur des Grandes entreprises aux services extérieurs de la direction générale des impôts
- **Mohamed Faleh Bouthouri**
Chef de l'unité de l'incitation à l'investissement et des interventions conjoncturelles à la direction générale des avantages fiscaux
- **Noureddine Bouguerba**
Directeur des moyennes entreprises aux services extérieurs à la direction générale des impôts
- **Amel Boughdiri**
Directeur général des participations

Ministère de l'Intérieur



- **Anis Oueslati**
Gouverneur de Sfax



- **Rajaa Trabelsi**
Gouverneure de La Manouba



- **Mohamed Semcha**
Gouverneur de Kasserine



- **Abdelfatteh Chakchouk**
Gouverneur de Mahdia



- **Mohamed Bourguiba**
Gouverneur de Kairouan

dinh van
P A R I S



Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS - TÉL. : +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS - TÉL. : +216 71 963 555
C. COMMERCIAL TUNIS CITY "GEANT" - TUNIS - TÉL. : +216 70 836 224

collection Serrure - dinhvan.com

Ministère des Affaires locales et de l'Environnement

- **Mehrez Saidi**
Chargé de mission



Ministère du Transport

- **Lotfi Chouba**
P.D.G. de la Société du Réseau ferroviaire rapide de Tunis (RFR)
- **Mourad Kassab**
Directeur général adjoint de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (Snctf)

Ministère de la Santé

- **Khalil Amous**
P.D.G. Pharmacie Centrale de Tunisie (PCT)



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

- **Ahmed Grabi**
Directeur général du Centre des recherches et des technologies des eaux à Borj Cedria (Certe)
- **Adel Trabelsi**
Directeur général du Centre national des sciences et technologies nucléaires (Cnstn)

Services de la Présidence du gouvernement

- **Al Wataniya 1**
- **Fethi Charouandi**
Directeur



Radio Tunisienne

- **Lilia Ben Cheikh Ajra**
Directrice de Radio Monastir
- **Hela Saoudi**
Directrice de Radio Le Kef
- **Chiheb Hajlaoui**
Directeur de Radio Gafsa



SNIPE -La Presse



- **Nabil Gargabou**
P.D.G.

Banques

Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (Aptbef)

- **Habib Bel Haj Kouider**
Président



ATB

- **Ahmed Rjiba**
Directeur général



Entreprises

Artes

- **Mustapha Ben Hatira**
Directeur général



Société immobilière tuniso-saoudienne (Sits)

- **Adnene Betaieb**
Directeur général



Heroes are forged, not born.

During World War II, the famous IL-2 kept flying even after being riddled by anti-aircraft shells and machine-gun fire from other planes. Although badly damaged, it finally made its way back home.

Assurez à vos enfants les meilleures études dès maintenant



تعاونية التأمين للتعليم
Mutuelle Assurance de l'Enseignement



إنت ليّا و أنا ليك

Election

Ordre national des avocats de Tunisie

Brahim Bouderbala

- Bâtonnier pour un mandat de trois ans (2019-2022)



- **Hatem Mezoui**
Secrétaire général du Conseil de l'Ordre national des avocats



Association des Tunisiens des grandes écoles (Atuge)

- **Emna Khrouf Ben Tanfous**
Présidente

Syndicat des médecins, pharmaciens, dentistes et pharmaciens hospitaliers

- **Ahlem Belhaj**
Secrétaire générale



Conseil de coopération tuniso-koweïtien

- **Tarak Chérif**
Président représentant de la partie tunisienne



Décorations

Ordre de la République

Grand officier (première classe)

- **Khemais Jhinaoui**, ministre des Affaires étrangères



Commandeurs (deuxième classe)

- **Kamel Akrouf**, conseiller principal de la Sécurité nationale auprès du président de la République
- **Général de brigade Habib Dhif**, directeur général de l'Agence de renseignement, de la sécurité et de la défense
- **Général de brigade Abdelmonem Bel Ani**, inspecteur général des forces armées
- **Général de brigade Mohamed Hajjem**, chef d'Etat-major de l'Armée de l'air
- **Général de brigade Mohamed El Ghouli**, chef d'Etat-major de l'Armée de terre





Célébration de la fête de la Femme

Commandeur (deuxième classe)

- **Saida Ben Garrach**, première conseillère auprès du président de la République chargée des relations avec la société civile et porte-parole du président de la République
- **Raoudha Labidi Zaafran**, présidente de l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (Inlp)
- **Neila Chaabane Hammouda**, doyenne de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
- **Leila Belkhiria Jaber**, présidente de la Chambre nationale des femmes chefs d'entreprise

Officier (troisième classe)

- **Aida Kelibi**, conseillère auprès du président de la République chargée des relations avec les médias
- **Noura Zeneti**, présidente du comité général des services communs à l'Assemblée des représentants du peuple
- **Souad Snoussi**, directrice générale, conseillère à l'Assemblée des représentants du peuple
- **Assia Atrous Bouguerra**, journaliste à Dar Assabah
- **Kalthoum Stara Barkallah**, membre de la Fédération générale des retraités relevant de l'Union générale tunisienne du travail (Uggt)
- **Wajiha Jendoubi**, actrice
- **Nadia Belhassen Belhareth**, Tunisair

Ordre national du Mérite (diplomatie)

Grand Officier (première classe)

- **Mondher Mami**, directeur général du protocole

Commandeurs (deuxième classe)

- **Hafedh Bejjar**, ancien ambassadeur, chargé de mission au cabinet présidentiel
- **Nejib Mnif**, ambassadeur de Tunisie au Caire, représentant permanent de la Tunisie auprès de la Ligue des Etats arabes
- **Chafik Hajji**, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères

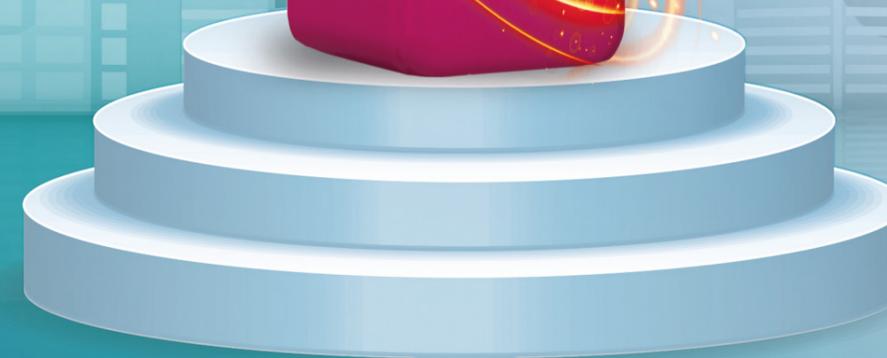
Officiers (troisième classe)

- **Abdelkrim Harmi**, conseiller auprès du président de la République
- **Yosra Souden**, conseiller auprès du président de la République

- **Tarek Ladab**, directeur des organisations arabes et islamiques
- **Takwa Ben Abdallah**, directrice de l'informatique
- **Bouraoui Limam**, directeur de la direction de la diplomatie générale et de la communication
- **Mohamed Ali Ben Abid**, directeur du protocole diplomatique
- **Nejib Friji**, fonctionnaire international, directeur de la région Mena à l'Institut international de la paix



er Fournisseur internet sur Fibre Optique



www.topnetpro.tn

Chevaliers (quatrième classe)

- Akram Laatar, attaché au cabinet présidentiel
- Fathi Benmouaouia, ministre plénipotentiaire
- Adel Ben Abdallah, conseiller des Affaires étrangères
- Hattab Haddaoui, conseiller des Affaires étrangères
- Kaouther Chelbi, conseiller des Affaires étrangères
- Mouna Maaloul, secrétaire des Affaires étrangères
- Youssef Ouhiba, inspecteur central.



Ordre national du Mérite (éducation et savoir)

Commandeurs (deuxième classe)

- Moez Boubaker
- Mounira Bahloul

Chevaliers (quatrième classe)

- Olfa Benouda Sioud • Jouhaina Ben Boubaker Gherib • Noureddine Ben Redjeb • Abdelhamid Sehli • Mongi Moncer • Hayet Aouadi Arous • Moncef Ben Brahim • Souad Chouikha • Selim Krimi • Nedra Khadhar Kastali • Riadh Hablani • Mustapha Akermi • Doria Boukil • Fehri Nsir • Ilhem Baccar Mousli • Mohamed Ridha Dardouri • Fethi Baldi • Taoufik Zaara • Tarek Oueslati • Ahmed Daldoul • Abdelfattah Zehou • Leila Harbaoui • Mohamed Thalili • Neji Necibi • Rabeb Amri • Neji Alyani • Bechir Khalil • Amir Kharrat • Abdelbeki Haddad • Nabiha Amira • Al Arabi Aloui • Asma Abbes • Tarek Abdel Malek • Chiheb Bouden • Maher Kassab • Mouldi Zouaoui • Idriss Sayeh • Kamel Besbes • Olfa Zribi Ben Slimane • Hassan Fray • Thouraya Ben Chaabane • Lotfi Kortas



Décorations étrangères

Mohamed Ali Chihhi, ambassadeur de Tunisie à Moscou, décoré à l'issue de sa mission de la médaille de la coopération russe en reconnaissance de ses efforts dans le développement des relations tuniso-russes. La décoration lui a été remise par Mikhail Bogdanov, l'envoyé spécial du président russe pour la région Mena.

Distinctions



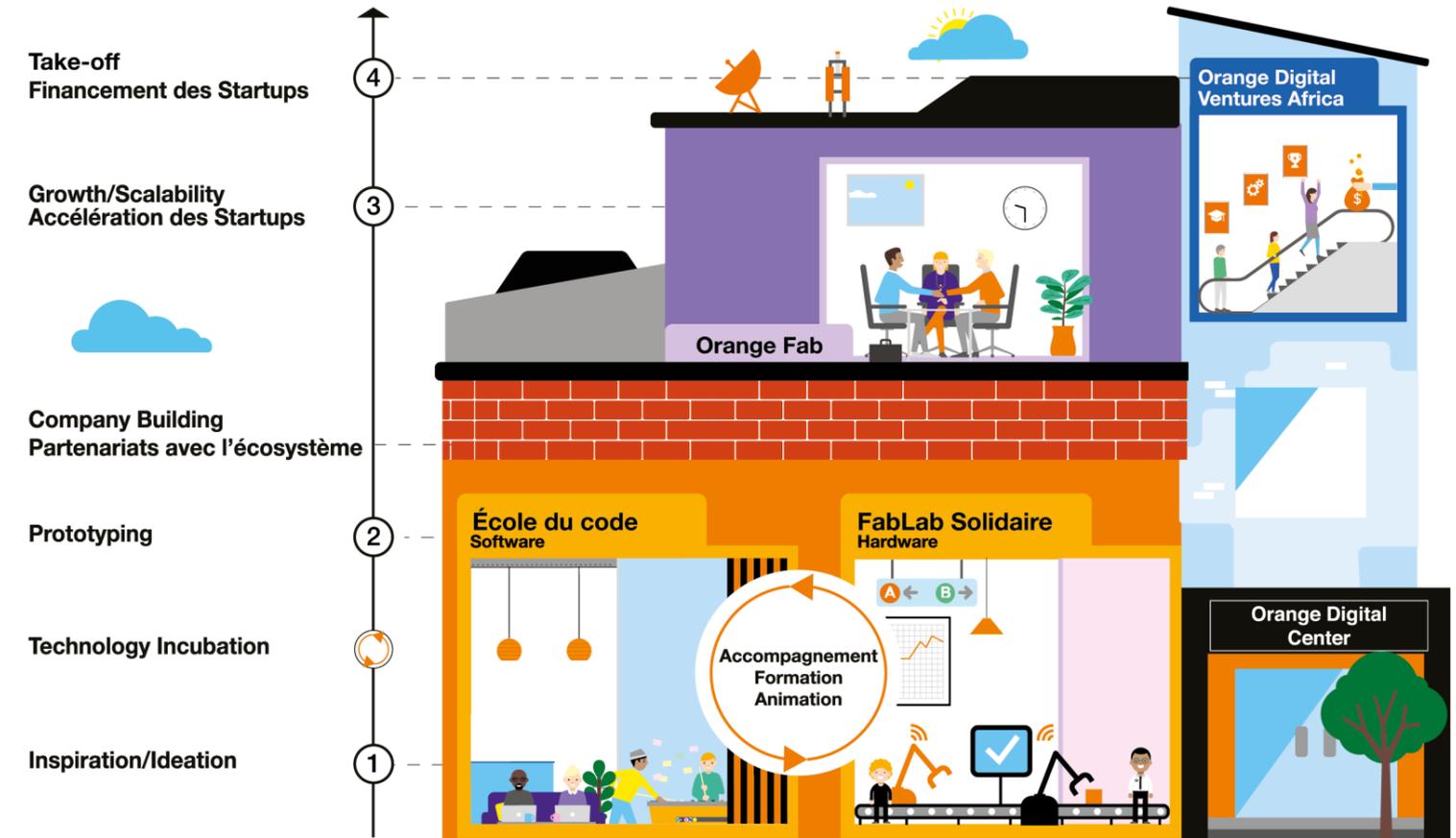
Dr Moncef Khairallah honoré par le prix «Service Achievement Award» au titre de l'année 2019 par "The American Academy of Ophthalmology" en hommage à sa contribution à l'ophtalmologie à l'échelle mondiale.



Raouf Meftah, lauréat du Prix Golden Prize International Contemporary Art 2019 par Queen Art Studio Gallery Padova-Italie.

Orange Digital Center

Un nouvel espace pour favoriser l'inclusion numérique et promouvoir l'employabilité des jeunes





ECOMONDO

Concevons un monde meilleur

Des nouveaux modèles de l'économie circulaire aux solutions technologiques pour la gestion et la protection des ressources: une plateforme internationale pour favoriser la croissance d'un écosystème d'entreprise innovant et créer un futur plus durable.



Scannez le code QR
et téléchargez votre
billet d'invitation.

5 - 8 NOVEMBRE 2019 PARC DES EXPOSITIONS DE RIMINI

En concomitance avec
KEY ENERGY

ecomondo.com
f @ t v

En collaboration avec

ITA
ITALIAN TRADE AGENCY
ICE - Agenzia per la promozione all'estero e
l'internazionalizzazione delle imprese italiane

Organisé par **ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future



Mohamed Ennaceur Le démineur

90 jours pour
tout réussir

«Je me conformerai à l'esprit et à la lettre de la Constitution. Je ne resterai pas au-delà des délais fixés pour la durée de l'intérim en cas de vacance définitive du pouvoir !» Intransigeant, Mohamed Ennaceur s'est compliqué la tâche et celle des autres, soumettant tout le monde à un calendrier fort serré pour l'élection du successeur du président Béji Caïd Essebsi à Carthage. Président de l'Assemblée des représentants du peuple, c'est lui que la Constitution désigne pour assurer l'intérim. Sans hésitation, contenant son affliction, il en assumera immédiatement la charge, dès l'annonce officielle du décès du Président, en toute fluidité et dans la continuité de l'Etat.

L'échéance des 90 jours paraissait théorique, pratiquement impossible à tenir, surtout que le processus électoral institue des délais de recours depuis le dépôt de la candidature jusqu'à la proclamation définitive des résultats, jusque-là incompressibles. Qu'à cela ne tienne, Mohamed Ennaceur est catégorique : «Pas un jour de plus, débrouillez-vous», lancera-t-il à Nabil Baffoun. En pleine trêve parlementaire, concocter un projet de loi spécifique, le soumettre à l'ARP qu'il a fallu convoquer en session spéciale, le faire examiner en commission puis en plénière : le pari était difficile. Il sera tenu.

L'Isie peut alors respirer, tout en prenant en charge le raccourcissement des délais de recours. Mais, c'est alors au Tribunal administratif de « trinquer », devant ainsi statuer en temps record sur une avalanche de recours. Les magistrats en feront mention, réclamant renfort en moyens et compensation en indemnités. Ils seront entendus. Délai donc irrévocable, Mohamed Ennaceur avait déjà déclenché le compte à rebours. Voilà donc un président qui, au lieu de savourer les lambris dorés du palais de Carthage et les privilèges et apparats de la présidence de la République, n'a hâte que de s'en affranchir. Du jamais vu dans le monde politique où chacun se cramponne à son maroquin et ne veut le quitter que pour accéder à un autre plus élevé.

Aucun président de la République, de Bourguiba à Ben Ali, en passant par Mebazaa et Marzouki, ne connaissait, au moment où il accédait à la magistrature suprême, le jour exact de son départ.

Mohamed Ennaceur entrera ainsi dans l'histoire contemporaine de la Tunisie comme le premier président de la République à s'être attaché à une date fixe de son départ et à s'y conformer.

Docteur en droit social et du travail (Sorbonne), père des conventions collectives, Ennaceur connaît bien les précisions d'un contrat de travail, a fortiori de courte durée, ses tâches et ses échéances. Président de l'ARP, il a fait de la Constitution son unique loi suprême et n'ignore rien des attributions qui lui sont désormais dévolues. En homme d'Etat, il mesure la complexité du contexte et l'impératif de faire réussir les élections à temps et dans la transparence.

Démineur, c'est son métier

Sa présidence intérimaire sera pleine et arbitrale, car il est doté de toutes les attributions et est à équidistance de tous. En démineur, des pièges seront partout tendus. Celui qui s'est toujours proclamé *«indépendant de toutes les parties, comptable devant tous, au service des Tunisiens et candidat à rien»* l'incarnera à Carthage. Arbitral, c'est son credo qui trouve tout son sens dans cette zone de fortes turbulences, de tiraillements et de conquête acharnée du pouvoir. Il s'y emploiera, tout naturellement.

Démineur, c'est son métier. Plusieurs fois au gouvernement, Habib Achour (Uggt), comme Ferjani Belhadj Ammar (Utica) et leurs successeurs en ont témoigné. A l'ARP, tout récemment, les exemples sont innombrables, des députés et leurs groupes en ont bénéficié. Démineur, aujourd'hui plus que jamais, en ce sens que le terrain est jonché d'embûches.

Pleinement dans toutes ses attributions

Que n'a-t-il pas accompli depuis le premier jour et tout au long des 38 jours déjà. En arrivant tôt le matin, son cartable est rempli, comme à l'accoutumée, de documents qu'il avait lus et annotés la veille. Dans la poche, il a toujours cette fiche de «To do list» qu'il ne cessera de consulter pour s'assurer de s'en être acquitté.

- Chef suprême des armées, il a réuni plus d'une fois le Conseil supérieur des armées (CSA).
- Président du Conseil de sécurité nationale, il a convoqué ses membres à une série d'entretiens.

- Chef de la diplomatie, il reçoit les ambassadeurs et consuls de Tunisie, suit au jour le jour les relations extérieures et l'évolution du contexte régional et international. Président en exercice de la Ligue arabe, il instruit le ministre Jhinaoui, devant conduire la délégation tunisienne à la réunion ministérielle ce 10 septembre au Caire. Comme il l'avait mandaté au sommet de Yokohama (Japon), fin août, pour obtenir la tenue à Tunis, en 2022, et ce pour la première fois, de la TICAD 8, la conférence Japon-Afrique, qui devrait drainer des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement et plus de 5 000 Japonais et Africains, notamment du monde des affaires.

- Une représentation exceptionnelle : le président Ennaceur se rendra ce 21 septembre à New York, pour s'adresser à l'Assemblée générale des Nations unies, étreignant le mandat de la Tunisie en tant que membre du Conseil de sécurité.

- Président de la République, il s'acquitte de toutes ses tâches, s'entretenant régulièrement avec le chef du gouvernement, recevant les nouveaux gouverneurs prêtant serment, et autres visiteurs. Il n'est d'ailleurs pas exclu s'il en a le temps, qu'il effectue une ou deux visites dans les régions.

- En charge notamment de la réussite de l'élection présidentielle, il reçoit les membres de l'Isie et de la Haica, les magistrats et autres corps concernés.

- A la tête de l'institution présidentielle, il prête attention à tout pour s'assurer du bon fonctionnement des différents rouages, réintroduisant les réunions du cabinet présidentiel qu'il préside lui-même, ce qui imprime plus de cohérence et d'efficacité. Pour la première fois, les cadres de la Sécurité présidentielle et de la Protection des personnalités, conduits par leur directeur général Raouf Mradaa, sont réunis en séance de travail. Pour féliciter ce corps d'élite qui a fait preuve de hautes performances, comme tout



récemment lors du sommet arabe et des funérailles du président Caïd Essebsi. Mais aussi pour les exhorter à redoubler d'effort.

Sans se détourner du quotidien, la rentrée scolaire, l'éducation, la santé, le transport, les finances publiques, le cadrage du budget de l'Etat pour 2020, le panier de la ménagère, la paix sociale et la sécurité-défense. Ses journées à Carthage sont lourdement chargées.

Ragaillardi par l'ampleur de la mission, Mohamed Ennaceur affiche une bonne forme, le teint frais, l'esprit vif, le

regard pétillant et l'élégance raffinée. Le bonheur de servir.

Un pouvoir pour servir et paver l'avenir

Maintenant qu'il tient en main ce qui est le plus précieux, le plus fragile, le plus convoité et le plus virtuel et réel à la fois, quelle est sa conception du pouvoir ? «*Nullement une fin en soi, confie-t-il à Leaders. Ce n'est qu'un moyen pour servir la communauté nationale. Le pouvoir n'a de sens que s'il est conçu en mandat de compétence et de confiance, au service de l'intérêt général, au bien-être commun et pour préparer un avenir meilleur pour les futures générations.*»

Interview.



Au Bardo

Déjà au Bardo, ce n'était pas une sinécure ?



En 2014, j'ai eu le privilège d'être le premier président de l'ARP issu des premières élections législatives libres et démocratiques en Tunisie et investi dans mes fonctions fort de la confiance de mes collègues députés, de tous les groupes. Ma tâche n'était pas facile, devant poser les fondements d'un parlement démocratique, efficace, moderne et transparent. De la vision stratégique à l'organisation des modes de fonctionnement, instances, commissions et plénières, la facilitation de la logistique, l'informatisation, l'ouverture sur l'environnement national et international, la transparence, la recherche permanente du consensus, le développement

des compétences du personnel et des élus à travers l'Académie parlementaire, tout devait être conçu et mis en place.

Le bilan est peu connu : à la mi-juillet, l'ARP aura tenu durant la première législation pas moins de 422 séances plénières, adopté 327 lois, adressé 2 023 questions écrites des députés au gouvernement, reçu en audition 187 personnalités par les commissions spécialisées qui avaient totalisé 1 771 réunions, sans oublier 74 visites de députés sur le terrain. De plus, l'ARP a accueilli des dizaines d'illustres chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que de hauts dignitaires.

Ce grand privilège qui était le mien à la tête de l'ARP naissante me conduit aujourd'hui à assumer l'intérim du président de la République. Je m'emploie à l'accomplir avec le même esprit républicain, inclusif, rassembleur et intransigeant. ■



Monsieur le président, en près de 50 ans de carrière politique à des positions élevées au sein de l'Etat, avez-vous pensé postuler un jour à la présidence de la République ?

Honnêtement, cela ne m'a jamais effleuré l'esprit, encore moins ces dernières années. Evidemment, en accédant à la présidence de l'ARP, c'était dans mon contrat en cas de vacance définitive du pouvoir. Sans jamais y penser. C'est une éventualité qui était totalement écartée pour moi. Je voyais souvent Sil Béji, il était en bonne santé. Je ne pouvais pas m'imaginer prendre un jour sa relève, avant la fin de son mandat. Sa disparition fut pour moi, comme nous tous, un véritable arrachement à notre affection, au long parcours emprunté en commun, encore plus intensément depuis 2011.

Comment s'est déroulée la relève constitutionnelle ?

Le plus naturellement. Au moment fatidique, ce 25 juillet 2019, à l'annonce de son décès, j'ai été envahi par un double sentiment profond : celui de l'émotion compatissante et celui du sens du devoir et de la responsabilité. En une fraction de seconde, et sans céder à mon affliction, j'ai assumé, sans hésitation aucune, ma nouvelle fonction. Tout naturellement. L'Etat continue. Encore plus, en ces moments fort délicats.

Le premier jour à Carthage devait être très particulier pour vous ?

A plus d'un titre ! Arriver tôt le matin au palais de Carthage, samedi 27 juillet,

n'était pas anodin. Pour la première fois, je devais m'installer de l'autre côté du bureau présidentiel d'où avaient officié Bourguiba et Sil Béji. C'était aussi et surtout le jour des funérailles grandioses réservées par la nation à notre illustre défunt. Superviser le cérémonial, accueillir tous les rois, chefs d'Etat et de gouvernement venus présenter leurs condoléances et accompagner mon cher Président et grand ami jusqu'à sa dernière demeure, tout cela était chargé d'émotion. En suivant le cortège à travers la capitale et en voyant tous ces Tunisiens et toutes ces Tunisiennes, cela augmentait le pincement au cœur.

Ils étaient unis par la peine mais fiers d'être tunisiens. La mort du président Béji Caïd Essebsi a uni les Tunisiens et a donné au monde entier l'image d'un peuple uni et fier de sa tunisianité.

En avril 2000, le peuple tunisien avait été spolié de son droit de rendre un dernier hommage au "Combattant Suprême", Bourguiba, à sa mort en avril 2000. Il prendra sa revanche en accompagnant en grande pompe et massivement, dans la canicule, Sil Béji jusqu'à sa dernière demeure. Un peuple magnifique, fidèle et généreux.

Et aujourd'hui encore ?

Ici au palais de Carthage, le souvenir de Sil Béji, encore tout frais, est immense. Des souvenirs communs partagés ensemble dans ces lieux, depuis 2011,

grande entente entre nous, climat de convivialité et d'amitié sincère, dans le droit fil de relations très proches de longue date et de tout temps ! Mais aussi un respect mutuel et une confiance réciproque.

Dès le début, j'ai appuyé le grand projet qu'il avait tracé pour la Tunisie après 2011, l'accompagnant dans son accomplissement. C'est ainsi que nous avons fait un bon bout de chemin... pour la Tunisie.

Ce qui nous lie, Sil Béji et moi, c'est un trait de caractère commun, une attitude semblable dans l'analyse des événements. Cela revient à notre appartenance à l'école de Bourguiba : suprématie de l'Etat, dévouement à la Patrie, acceptation de l'autre, capacité de dialoguer, souci du rassemblement...

Quel esprit vous anime le plus dans vos fonctions ?

Beaucoup comme moi ont le sentiment que la volonté de servir la collectivité nationale et le sens de l'Etat sont aujourd'hui quelque peu débordés par la quête du pouvoir. Sans un sens profond de l'Etat, le pouvoir est devenu un objectif ultime, alors qu'il constitue le moyen le plus fort pour atteindre des objectifs plus élevés et communs à l'ensemble des citoyens.

Ce sentiment de dépassement de soi et cette capacité de se dévouer à la communauté nationale acquis à l'école de Bourguiba au lendemain de

l'indépendance nous ont poussés à nous dépasser et à nous consacrer au service de la communauté nationale et l'avenir commun.

Aujourd'hui, j'ai l'impression que le sens de l'avenir s'est estompé, favorisant le court-termisme, alors que le souci de l'avenir doit nous guider à l'horizontal. Au vertical, c'est celui de l'élévation au-delà de l'intérêt personnel pour mieux servir la communauté nationale.

Deux facteurs essentiels ont été parmi les moteurs de l'action menée avec Bourguiba et auxquels Sil Béji et moi-même croyons profondément : le sens du collectif et de la communauté et la hauteur de vue, plaçant l'Etat au sommet, et avec le regard tourné vers l'avenir.

Le collectif, c'est ce lien fondateur puissant qui ancre le sentiment d'appartenance et le nourrit par notre don de soi.

Comment se cultive cet esprit ?

Pour acquérir ce sens du collectif, il faut avoir commencé au plus bas de l'échelle dans la vie en commun : participation active aux mouvements de jeunesse, Scouts, Jeunesse scolaire, l'Uget, les clubs sportifs et autres organisations de la société civile, au sein desquelles on apprend à travailler en équipe, à nous consacrer à une cause commune, à militer et à vivre un peu pour autrui. C'est là et à partir de cet âge qu'on apprend le vivre-ensemble et qu'on consacre une part de son temps et beaucoup de son énergie au service des autres.

C'est là aussi qu'on se prépare à assumer des responsabilités plus élevées et y réussir, doublant sans cesse de contribution en faveur de la communauté vécue comme une part indissociable de soi-même. L'ascension dans les responsabilités est alors naturelle, plébiscitant des qualités prouvées et une générosité naturelle.

Les Tunisiens en sont-ils porteurs ?

Le peuple tunisien est d'une générosité exceptionnelle dont je suis fier et que



j'admire. En 2011, alors que j'étais revenu à la tête du ministère des Affaires sociales—que peu de gens acceptaient de diriger—, une grave crise humanitaire éclatait brutalement avec la chute du régime en Libye, dès le mois de février, et l'afflux massif à nos frontières de plus d'un million et demi de réfugiés, parmi des travailleurs étrangers et des frères libyens. D'un même élan, en toute spontanéité, les Tunisiens, sans l'appel d'aucun parti politique, ont fait preuve alors d'une solidarité sans faille avec nos frères libyens. De partout, ils ont accouru pour leur apporter couvertures, vêtements, nourriture et aides financières, proposant aussi transport et hébergement.

Venu d'urgence examiner la situation, l'actuel secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, qui était à l'époque Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, était fort impressionné par cet élan de solidarité et de générosité du peuple tunisien, me répétant plusieurs fois qu'il n'avait jamais vu, en dix ans de sa mission, pareille solidarité, sans intervention ni de l'Etat, ni de la communauté internationale. Je m'étais contenté de lui dire que la générosité du peuple tunisien est légendaire. Le Tunisien et la Tunisienne sont nourris, depuis des millénaires, de nobles valeurs

de solidarité et d'hospitalité. Ces qualités fondatrices ne risquent guère de s'estomper, il suffit de les réactiver.

Comment exercez-vous au quotidien ?

Le rythme n'a pas changé pour moi, mais s'est intensifié. Au Bardo, j'étais déjà habitué aux réunions très matinales enchaînées avec les séances plénières tout au long de la journée, parfois celle de nuit. Ici à Carthage, je commence tôt, et je me dois de rester tard l'après-midi. C'est indispensable, tant est forte la pression du compte à rebours des délais constitutionnels que j'ai choisi de respecter, et l'importante charge du travail qui m'échoit.

A chaque jour sa besogne. Mais, je m'y investis avec enthousiasme et de toute mon énergie, en étant conscient du moment historique que vit la Tunisie et de l'importance d'une mission aussi exaltante que délicate.

Comment avez-vous trouvé l'institution présidentielle ?

Bien structurée, dotée d'une équipe, certes réduite en taille, mais riche en compétences. Chacun a une mission précise à accomplir, vite et bien. Pour ma part, je n'ai pas changé ma méthode de travail : compter sur les équipes, écouter, lire les notes, rapports et analyses, demander des précisions et des approfondissements, sourcer les données pour m'assurer de leur fiabilité et inciter les collaborateurs à la réflexion et à la contribution personnelle par des propositions. Ceux qui ont travaillé avec moi savent que je suis direct et exigeant. Cela a toujours été ma devise. Ici à Carthage, j'ai trouvé des professionnels très dévoués qui y ont immédiatement adhéré.

Vous n'avez pas remanié le cabinet et les autres titulaires de fonctions ?

Pourquoi le faire ? Concentrons-nous sur notre objectif : la réussite totale de notre mandat. ■

T.H.



Le dialogue, rien que le dialogue

«Au-delà des négociations, tout à fait compréhensibles et souvent nécessaires, l'essentiel pour moi a toujours été d'établir le contact, d'engager le dialogue, sans jamais le rompre. Accepter l'autre, respecter ses opinions, chercher à le comprendre mais aussi à bien lui exposer votre point de vue, converger ensemble vers l'entente et aboutir à l'accord est de plus en plus essentiel. En famille, comme dans l'entreprise, la société, la politique, la diplomatie et partout. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons grandement besoin de dialogue.

J'avais éprouvé – et apprécié – les vertus du dialogue en concevant au début des années 70 le contrat social scellé entre le gouvernement, l'Utica, l'Uggt et l'Utap. La convention collective cadre, puis celles sectorielles et d'entreprises, favoriseront cette approche, l'affinant par les enseignements issus de la mise en œuvre.

Vous l'aviez déjà éprouvé ?

Avant de présider l'ARP, j'avais eu une autre expérience inoubliable en matière de dialogue inclusif. C'était lors de mon mandat à la tête du Conseil économique et social, aujourd'hui malheureusement disparu. Groupant, outre de hauts fonctionnaires, des représentants de partis, syndicats, corporations, gouvernorats, universités et centres de recherche et des personnalités indépendantes, il a constitué un forum exceptionnel d'opinions diverses et de propositions pertinentes. Au moment où l'opposition démocratique était la plus muselée en Tunisie, elle bénéficiera au sein du Conseil d'une tribune attentive pour exposer ses points de vue. Au prix du dialogue et de la concertation, tous les rapports du Conseil ont fait l'objet d'un consensus fort appréciable. ■

Juin 2011 - Septembre 2019



Leaders ^{100^{ème} numéro}

...et l'aventure continue

Ce numéro de *Leaders* que vous tenez entre les mains, en ce mois de septembre 2019, est le 100^e d'une série mensuelle qui se poursuit depuis huit ans. Avec régularité et constance, sans la moindre interruption, ni retard, depuis le mois de juin 2011, votre magazine vous donne rendez-vous avec un contenu et un design graphique sans cesse renouvelés et enrichis. Le pari pris par les fondateurs, en sollicitant, quelques semaines seulement après le 14 janvier 2011, un récépissé de déclaration de publication d'un magazine mensuel n'était pas facile à tenir. Dans l'euphorie de la liberté de la presse retrouvée, plus de 160 nouveaux titres se sont lancés alors que le bassin des investissements publicitaires s'était soudainement asséché. Tous savaient dès le départ que la presse n'était guère lucrative, elle est même ruineuse. Mais, la motivation essentielle de la plupart des éditeurs était de jouir de cette liberté et de se positionner dans le paysage médiatique, en portant un idéal et en défendant une cause, dans la perspective des échéances électorales à venir.

Au commencement...

Dès le 1^{er} juin 2011 (une date symbolique), le premier numéro était dans les kiosques avec en couverture Mustapha Kamel

Nabli, alors tout juste de retour de Washington, nommé gouverneur de la Banque centrale. Pour la première fois, il a accepté de revenir sur ses origines, sa famille, son parcours... Le format du magazine, le contenu et le ton ont immédiatement produit leur effet sur les premiers lecteurs. Curieux hasard, Nabli n'aura droit à une deuxième couverture que huit ans plus tard, en avril dernier, à la faveur de la parution de son livre *J'y crois !* La liste des auteurs est impressionnante : anciens ministres, ambassadeurs, officiers supérieurs, universitaires, chercheurs, écrivains, poètes et romanciers, ingénieurs de grandes écoles, médecins, avocats, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise, leaders de parti, dirigeants de centrales syndicales et patronales et humbles lecteurs sont venus épauler les journalistes et toute l'équipe. Ce que la Tunisie compte parmi les meilleurs, et dans la pluralité des opinions.

A l'inverse de nombre de publications de par le monde, *Leaders* est né d'un journal électronique qui s'est prolongé en version imprimée. Profitant de l'absence de toute autorisation préalable, ne serait-ce que maquillée sous forme de récépissé de déclaration de parution, *Leaders on-line* avait été fondée en 2009, initialement pour encadrer de jeunes étudiants de l'Ipsi désireux de lancer un journal école en format électronique. Le titre *Leaders* n'était pas fortuitement choisi. Il s'agissait, et il s'agit encore, de promouvoir les leaders tunisiens dans

le pays et à l'étranger, de les connecter entre eux et d'établir des ponts avec les aînés. Ce triangle servira de prisme éditorial, inscrit dans l'indépendance politique et financière totale. Cette règle d'or de double indépendance pourrait paraître illusoire, à moins de parvenir à un équilibre financier et de résister aux pressions subies de toutes parts. Ce sera notre credo.

Des maux profonds

Le financement de la presse écrite est partout classé parmi les risques les plus élevés. Il l'est davantage en Tunisie, avec l'érosion des budgets publicitaires, le rétrécissement du lectorat, surtout francophone, les perturbations de la diffusion en kiosque et postale et l'annulation des abonnements publics. Le poste de charge le plus élevé, celui des frais d'impression, a plus que doublé, avec une hausse vertigineuse du prix du papier (dépréciation du dinar et augmentation des coûts à l'importation). Oser, face à cette équation des plus compliquées, éditer une revue, en espérant au moins ne pas perdre de l'argent, est une grande aventure.

La montée en puissance des partis, des lobbies et autres groupes d'intérêt a été tellement fulgurante que tous cherchent à accéder aux médias, les domestiquer et, à défaut, les dénigrer. La règle est simple : tant que vous n'êtes pas pour, vous êtes contre, donc asservi par l'autre.

En pleine remise en question de chacun par chacun et de tous par tous, la conquête de la confiance n'est pas facile à gagner. Au fil des successions à Carthage, au Bardo et à la Kasbah, des alliances et des défections, la constance de la ligne éditoriale et l'intégrité de *Leaders* finiront par l'emporter, sinon totalement, du moins largement.

«Un bon produit»

Le grand atout de *Leaders*, c'est un média prisé par ses lecteurs. Un très grand nombre parmi eux conservent précieusement ses numéros en collection pour les consulter et relire à loisir. Le «produit» est en effet attirant. Le concept qu'on doit à Hédi Béhi et Taoufik Habaieb, rejoints par Abdelhafidh Harguem, est ciselé : un livre mensuel dense



et varié, qui se nourrit de l'actualité, sans s'embarrasser de politique politicienne ou céder ses colonnes aux charlatans. La ligne éditoriale se veut indépendante, plurielle, ouverte aux opinions dans leur diversité, moderniste, tout en revisitant le patrimoine, puisant dans nos valeurs, rendant hommage aux illustres Tunisiens et Tunisiennes disparus, et suscitant des vocations. La relecture / correction, vigilante, nous la devons à l'universitaire doublé de poète, Aly Koyta. Le design graphique, conçu par le directeur artistique Ahmed Cherni, épouse lisibilité, qualité de l'illustration et enchaînement de séquences de textes et d'images. Autant que les textes signés par de grands auteurs de divers horizons, la photo, dont on doit la grande majorité au talent du pionnier Mohamed Hammi, est érigée en expression iconographique. L'ensemble est bien imprimé sur les machines rutilantes de la Simpact, sous la supervision personnelle de son patron, Naceur Jelji. Au sein de *Leaders*, les équipes marketing, suivi de production et de diffusion et appui, tous ses soldats et soldates de l'ombre, conduites par Fayçal Mejjadi et son adjoint Hamdi Mzoughi, font preuve d'un effort remarquable. Tout comme les unités de webmastering (Raed Bouaziz), de vidéo (Marwa Makni) et de relations presse (Najeh Kharrez).

Une autre lecture tunisienne en langue arabe

Comme si l'aventure de *Leaders magazine* en langue française ne suffisait pas, les éditeurs sont récidivistes ! Une version en langue arabe était sans cesse réclamée. Les études de marché, censées identifier un potentiel d'annonceurs et d'électeurs plus fournis, signent l'échec de l'investissement et recommandent l'abandon du projet. C'était sans connaître la résolution du trio Béhi, Habaieb et Harguem, convaincus de la plus-value à apporter à la presse en langue arabe. C'est ainsi que paraîtra le 15 octobre 2015 (une date symbole) le premier numéro de *Leaders Arabiya*, sous la direction de Si Abdelhafidh Harguem. La couverture était dédiée à Si Chedli Klibi, à l'occasion de ses 90 ans, en recueillant auprès de lui une interview exclusive. Les lecteurs comprendront au fil des 44 numéros jusque-là parus que *Leaders Arabiya* n'est guère la traduction de l'édition en langue française, cultivant sa propre vision, nourrissant son propre projet, mais partageant les mêmes principes, le même professionnalisme et le même raffinement.

Et des produits dérivés

L'aventure de *Leaders* ne s'est pas limitée aux magazines imprimés et aux journaux électroniques. Sur le même élan de l'édition retrouvée, numéros spéciaux et livres ont été publiés. Là aussi, guère avec des objectifs lucratifs. Les titres

en disent long : *Bourguiba quinze ans déjà* (les derniers jours de Bourguiba), *Défense et sécurité nationale* (par le général de Brigade Mohamed Meddeb), *Invincible Tunisie* (60e anniversaire de l'Armée nationale), *La Tunisie en Suède* : un accueil royal, *Les îles de Tunisie, les phares - les oiseaux*, *Rjim Maatoug : comment l'armée tunisienne a fait fleurir le désert...* L'accueil des lecteurs est réconfortant. D'autres projets sont quasi prêts. Seules les mêmes entraves de financement persistent, mais finiront par être surmontées. De beaux jours devant elle, si...

Croire que la presse imprimée est morte est sujet à caution. Aucun média n'a jusque-là cannibalisé ses prédécesseurs, ni la radio n'a tué la presse, ni la télévision n'a achevé le cinéma, ni les réseaux sociaux ne se sont substitués à tous les supports. Mais, comme chacun des autres médias, la presse écrite doit se réinventer forger un nouveau concept et décliner un produit distinctif, attractif. Les contradictions sont nombreuses. Avant d'être plume (clavier), art et talent, le produit presse est un produit industriel (imprimé) qui se renouvelle à chaque édition. Si le gabarit est le même, le contenu est nécessairement renouvelé (1ère contradiction). C'est aussi un produit où le jus rédactionnel et iconographique ne représente dans les charges que moins du quart, tout le reste est ponctionné par les frais généraux, l'impression, la diffusion qui, à elle seule, absorbe 40% du prix de vente (2e contradiction). L'augmentation des ventes n'est pas nécessairement rentable, en raison du tarif publicitaire appliqué sur la base d'un tirage fixé d'avance et de frais d'impression. Imprimer plus en espérant vendre plus serait alors déficitaire (3e contradiction).

Un média de fond... et de forme

Mais, restons dans la réinvention du genre journalistique imprimé. Si l'électronique offre la convergence des médias, avec textes, photo, vidéo et interactivité, la presse écrite garde sa propre niche de média de fond — et de forme — à même de produire l'information, les reportages, les enquêtes, les interviews et les analyses, labellisés par la signature de leurs auteurs : des journalistes professionnels, des experts reconnus et des analystes avisés. C'est elle qui fournit le contenu de fond qui sera relayé, commenté, débité, remis en perspective par les autres médias, notamment sociaux. Le talent et le raffinement s'y ajouteront.

Aujourd'hui, *Leaders* c'est 100 numéros déjà. Mais 100 numéros seulement. La passion et l'engagement nous tiennent. Votre fidèle lecture et vos encouragements nous y exhortent. L'aventure continuera !■

Hédi Béhi, Taoufik Habaieb,
Abdelhafidh Harguem

Opinion



• Par Riadh Zghal

Et pourtant, il va falloir voter

Au-delà de ces variables du contexte, s'agit-il de culture ? Un journaliste algérien, Ramdane Hakem, avait écrit il y a peu dans *Algérie patriotique* : « Notre éducation traditionnelle nous prédispose à refuser de voir la part de vérité qui existe chez notre contradicteur car elle met en cause le caractère absolu de la part de vérité que nous portons. Ce faisant, nous nous condamnons non seulement à la violence, mais aussi à ne pas nous enrichir de ce que l'autre, l'altérité, nous apporte. »

Cette réflexion s'applique bien à des Tunisiens qui se sont révélés maîtres dans la violence verbale !

Revenons à notre question : comment garantir le respect des engagements une fois les signatures apposées ? Cela demande non seulement éthique mais aussi méthode, soumission collective à des contraintes et suivi. C'est un processus de gestion de la collaboration hautement démocratique au sens où rien ne se décide par « un leader attiré » mais par le biais de la participation de tous à la définition des priorités et des contraintes acceptées.

Définir le commun aboutit à la formulation des objectifs à atteindre. Reconnaître les contraintes contribue à définir la méthode et les plans d'action auxquels devraient se soumettre les différents partenaires. Tout cela amène à se départir un tant soit peu de son ego, à admettre ses insuffisances, à mettre à profit ses points forts pour l'action collaborative. Cela semble le plus difficile pour ceux qui, convaincus de l'impossibilité de la collaboration entre partis, fixent les points faibles de l'autre et consciemment ou inconsciemment se cachent les leurs, préfèrent la combine pour gérer la concurrence plutôt que la collaboration, glorifient leur approche et leurs réalisations sans pouvoir convaincre leurs détracteurs ni générer la confiance du peuple...

Malheureusement, le discours dominant des différents partis repousse davantage de citoyens qu'il n'en attire. C'est à travers la brèche des oppositions entre partis multiples que s'est glissé avec un certain succès le populisme. Ce populisme qui promet monts et merveilles est fortement soutenu par le syndrome de la « koffa » chez une population pauvre dont la base ne cesse de s'élargir. Aujourd'hui que le dépôt des

candidatures aux élections législatives a été achevé sans qu'il y ait à l'horizon de réelles velléités de coopération entre partis, on ose espérer qu'après les élections, la dynamique de l'ARP sera davantage concernée par les intérêts de la nation.

Néanmoins, on avait espéré un sursaut raisonnable de la classe politique qui se dit démocratique et moderniste à l'occasion du dépôt des candidatures à l'élection présidentielle pour mettre fin à son éclatement. On avait souhaité qu'elle s'unisse enfin autour d'un sens partagé de l'intérêt général de notre pays et la reconnaissance des voies qui mènent à une bonne gouvernance permettant d'assurer un avenir meilleur pour les jeunes générations. Cet espoir a été vite déçu par le flot de candidatures tous azimuts. Une fois encore, les ambitions personnelles et une surestimation des capacités individuelles des candidats et ceux qu'ils représentent à gouverner ont primé sur la volonté d'élaborer ensemble une vision qui mène à la sortie de crise. A l'approche des élections, le paysage politique baigne dans le flou, illisible pour le citoyen qui souhaite éviter de voter sous l'effet des impressions, des émotions factices, de la propagande mensongère, de la manipulation médiatique, notamment celle dont les ficelles sont tirées par l'étranger.

Il est du devoir des candidats qui se déclarent nationalistes, démocrates, soucieux de l'intérêt du plus grand nombre, surtout des démunis, des jeunes désabusés, des femmes violentées et soumises, de donner une lisibilité au paysage politique. Ils doivent se rencontrer, débattre, penser sur le long terme, oublier leur ego et s'entendre sur une vision politique puis sur un candidat sinon sur un nombre réduit de candidats qui est/sont les plus aptes et les plus sincères dans leur volonté de servir le pays. Les autres doivent se désister en sa/leur faveur tant qu'il est temps. Suffit la dispersion fondée sur les intérêts personnels et la surestimation de ses propres capacités ! Le pays est en danger ! Ce qui peut le sauver, c'est la collaboration et la synergie des efforts de ceux qui sont réellement disposés à le servir. Le pays a besoin de politiques crédibles, compétents, efficaces, porteurs de valeurs qui les guident dans la gouvernance des affaires publiques. ■

R.Z.

GEELY GC6

PRENEZ LA ROUTE AVEC CLASSE



Découvrez la nouvelle GC6, une citadine dotée d'un moteur d'une puissance de 4 cylindres, d'un design prestigieux et de pleins d'autres options.

À partir de 42,800^{dt} TTC



Clivages, deals et alliances

Tout se brouille, se complique. Plein de choses peuvent se passer. Plus on parle d'affaires, moins on débat du fond. Les quelques jours qui nous séparent du verdict des urnes n'autorisent ni délibérations sereines, ni confrontations de projets. L'essentiel cède la place à l'accessoire. Toutes les lignes bougent. Personne n'est en mesure de prédire la suite.

Le scrutin présidentiel du 15 septembre s'engage en effet sur des rebondissements successifs et accélérés, beaucoup plus factuels que programmatiques. S'ils n'affectent pas profondément la cartographie de plus en plus dessinée, ils cristallisent davantage les lignes principales de clivages.

La dynamique électorale, avec de nouveaux croisements et des reports intermédiaires des voix au cours même du premier tour, ne saurait rester insensible au feuilleton à la House of Cards qui défraye la chronique.

Un seul risque est à craindre : la surmédiation pourrait transformer en lassitude et désaffection la curiosité des Tunisiens de découvrir les protagonistes. Deux semaines déjà avant le début officiel de la campagne électorale, ce 2 septembre, on a assisté à la ruée des candidats vers les plateaux TV et les radios. En exploitant le filon, les médias audiovisuels ont rapidement concocté de nouveaux formats pour les accueillir. Mis sur le gril, les candidats devaient

beaucoup plus se soumettre à des oraux de récitation (l'article premier de la Constitution pour Selma Elloumi), de mercuriale (le prix d'une boîte de tomate pour Lotfi Mraïhi) ou encore de suivi de l'actualité internationale (l'incendie en Amazonie pour Abdelkrim Zbidi) qu'aux vraies questions de fond.

L'overdose people et la langue de bois réduiront les shows aux clashes de catcheurs. Alors que les enjeux sont bien autres. Pour décrypter la cartographie devant hisser le futur président à Carthage, trois grandes questions sont à examiner : Quelles sont les lignes de clivages, représentant quel poids en suffrages et incarnées par qui, avec quelles chances?

D'où viendra l'argent le 1^{er} janvier 2020 ? C'est-à-dire quels sont les deals à passer d'ores et déjà avec les bailleurs de fonds ? Car les délais sont très courts, et les pompes à réamorcer ne reprennent pas facilement.

Quelles alliances politiques pré-conclure, dès à présent, pour sécuriser l'accès au second tour et, partant, l'accession à la magistrature suprême ? En clair : gouverner avec qui, sur quelle base et à travers quel gouvernement, conduit par quel chef ?

Alors que la campagne électorale s'emballe publiquement dans les meetings et les médias, le travail de fond s'opère discrètement en back-office.



Les clivages

Plus il est clivant, plus un candidat aux élections joue sa victoire ou son échec. Le positionnement suppose un adossement à un réservoir de voix suffisamment fourni, à même de constituer le socle d'un vote massif enrichi par les ralliements.

Jusqu'à la mise sous écrous, le 23 août, de Nabil Karoui, les principales polarisations étaient plus ou moins repérables.

Antisystème

Première ligne de démarcation et de ralliement, celle d'un vote de classe, opposant, en gros traits pour simplifier, les pauvres et les nantis. Karoui a réussi à le bâtir patiemment en un vote radical, bien verrouillé et à le porter sous toutes ses couleurs. Plus encore, il en a fait la locomotive centrale la plus structurée de tout le créneau antisystème.

La verticalité du pouvoir récusée, comme un peu partout dans le monde, la revendication d'une horizontalité étendue, délibérative, sans partis ni organisations, et multi-visages représentatifs, s'invitent fortement au scrutin présidentiel. Rupture d'avec le présent, ses représentants et ses institutions, dénonciation du passé et détermination à tout déconstruire trouvent alors diverses expressions entre populisme, radicalisation focalisée sur des causes spécifiques et promesses d'un nouveau monde.

Curieusement, ce désir d'horizontalité et ce rejet du chef s'accompagnent à la fois par la recherche de « l'homme fort », ce « sauveur ». Mais aussi ce mandataire le plus habilité à gérer en notre nom toutes ces complexités qui nous échappent : Aleca, FMI, G7, Gafi, équilibres budgétaires, renflouement du dinar, nouvelles alliances géostratégiques... Le Tunisien est partagé entre deux exigences : un pouvoir antisystème et un homme fort qui comprend les questions complexes et les résout...

Le couloir est encombré de candidats. De Moncef Marzouki à Kais Saied, en passant par Hamma Hammami, Mongi Rahoui, Mohamed Abbou, et autres Hachemi Hamdi : tous se bousculent au portillon. Même Youssef Chahed s'est positionné, en annonçant sa candidature à ses partisans le

8 août, en rupture, un terme qu'il n'a cessé de répéter durant 30 minutes.

Stabilité, responsabilité

Sur le même axe, mais à l'opposé de l'antisystème, on trouve naturellement le statu quo représentant la stabilité renforcée. Rétablir la sécurité et bien verrouiller tous les boulons de la machine Tunisie pour qu'elle s'emballe de nouveau en est le leitmotiv. Encore plus simplement : faire barrage à l'aventure et aux aventuriers, sauver le pays du chaos général et éviter le krach économique et financier. Ce discours est encore balbutiant, sans encore être bien étayé et « vendu ». Le mot clé, responsabilité, sa définition et ses déclinaisons, avec notamment les réformes prioritaires bien douloureuses et le prix fort à y payer, n'est pas fortement revendiqué en argument majeur et déterminant. Chacun l'effleure à sa manière et dose, sans l'ériger en ligne clivante : responsable/irresponsable. Sur le positionnement stabilité / responsabilité,



ont pris ticket Abir Moussi (pour les nostalgiques), Mehdi Jomaa (expérience à la Kasbah à l'appui), Abdelkrim Zbidi en chef de file indépendant d'un nouveau mouvement spontané opposé au chaos et revendiquant un pouvoir fort et démocratique.

Modernistes / islamistes

Quant à l'axe modernité / islamisme, il reste stable, bien que, d'un côté, les modernistes ne brillent pas de la même lueur des premières années post-14 janvier 2011, et de l'autre, l'attractivité du vote islamiste est moins flamboyante.

Les revendications de laïcité de l'Etat, des droits de la femme, notamment l'égalité dans l'héritage, la liberté d'expression, les libertés individuelles (dépénalisation du cannabis et de l'homosexualité), de la démocratie sans entraves, de l'équité et autres droits demeurent fortes. Sans s'adosser pour autant à un réservoir électoral unifié et massif.

Positionnés en arc, les candidats de l'islam politique se présentent sous diverses facettes, de cheikh Abdelfettah Mourou, le grand notable bourgeois d'Ennahdha poussé par certains non sans calculs, à Seif Eddine Makhoulouf, l'avocat

des salafistes, mais aussi Hamadi Jebali, en antisystème nahdhaoui, et les sous-marins non déclarés. Hachemi Hamdi compte capter des voix islamistes. Kais Saied en est assuré. Son électorat est quasiment bloqué : des jeunes, instruits (bac+), identitaires et anticorruption.

Chamboule-tout

Ce qui change avec l'incarcération de Nabil Karoui, c'est la focalisation du clivage pour ou contre Karoui ? La question est forcée autour d'une confrontation entre un pack «corruption, corrompus, malversation» et un autre, «anticorruption, anti-malversation». A ce grand choix, s'ajoute une question sous-jacente telle que s'emploient à véhiculer ses partisans : «Peut-on laisser des corrompus tout acheter, tout utiliser, pour flouer les électeurs et usurper le pouvoir ? Quelles concessions démocratiques seraient à consentir pour leur barrer la voie de la magistrature suprême ? Chahed, s'exposant frontalement en première ligne, met tout son poids. Parmi les bénéficiaires de ce statut, la relégation au second plan, sinon le gommage, de son bilan de 3 ans à la Kasbah. Reste à savoir si cette confrontation féroce est capable de se convertir en suffrages additionnels significatifs. Mais les dés sont jetés.»

Les deals

La démocratie ne nourrissant pas son homme toute seule, il va falloir chercher à renflouer les caisses vides de l'Etat. Déjà boucler l'exercice 2019 sera une gageure. Démarrer à sec, le 1^{er} janvier, avec à la tête de l'Etat un aventurier antisystème —ce qui n'est pas exclu pour le moment—, c'est la porte ouverte au chaos. La faillite de l'Etat sera celle de ses fournisseurs, de ses salariés, celle des ménages qui verront fondre leur épargne et s'évaporer leurs sources de revenu.

Alors où trouver de l'argent ? Avec tant d'incertitudes sur le pouvoir futur et ses alliances, plus encore dans un voisinage en ébullition, l'absence de toute garantie quant à une bonne utilisation des crédits, et le peu de détermination quant à des réformes douloureuses, quel est le bailleur de fonds qui se hasarderait à prêter encore plus ? Sur quelle base et avec quels engagements ?



La nécessité d'un nouveau deal économique et financier avec les puissances occidentales et les institutions financières multilatérales, régionales et internationales, et autres bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale, BEI, BERD, BAD, AFD...) s'impose en priorité absolue et immédiate. Les candidats les plus tangents et leurs alliés avec qui ils gouverneront ensemble se doivent de définir la plateforme suffisamment solide et persuasive à proposer aux partenaires de la Tunisie.

Le discours à peaufiner

La tâche n'est pas facile et guère gagnée d'avance. Seules une sincérité réelle et une détermination irréductible, accompagnant un plan d'urgence structuré et effectif, plaideront la cause de la Tunisie. Les termes du deal gagneraient à s'exprimer clairement autour d'un discours porteur : oui, vous nous avez donné beaucoup d'argent. Il sera désormais dépensé utilement.

Nous allons dépenser moins, et nettement mieux en investissant, non dans les frais de fonctionnement, mais dans la restructuration d'avenir. La distribution des investissements publics ira

prioritairement vers l'avenir, sur la base de stratégies et de politiques publiques à concevoir.

La fiscalité, l'imposition des ménages et des TPE / PME particulièrement, la redistribution sociale, et le désenclavement régional, le rééquilibrage des déficits seront au cœur de la nouvelle stratégie.

L'administration publique est à rebâtir. Nous devons congédier des gens en leur signant de gros chèques, attirer les grandes pointures qui font actuellement défaut, moderniser et performer.

Voici notre vision macroéconomique, notre conception d'une économie de marché et notre plan de baisse des prix, de requalification de créneaux porteurs comme le tourisme médical, de renforcement des services publics de première nécessité, à savoir la santé, l'éducation et le transport.

La chasse aux abus et rentes sera intensivement exercée.

La garantie, c'est la puissance de notre alliance politique et notre engagement à réformer le système politique. ■

Les alliances

Les délais sont très courts. C'est dès à présent que les alliances devraient être discutées, négociées et conclues. Gouverner avec qui ? Bien que la question ne soit pas du ressort direct du président qui sera élu. Sans préjuger des résultats des élections législatives du 6 octobre prochain, les rapprochements se préparent aujourd'hui, les programmes de gouvernement aussi. Les deux candidats qui s'opposeront au second tour solliciteront, sans aucun doute, chacun de son côté, le soutien des autres candidats recalés et leurs électeurs. Sur quelle base et avec quels accords pour l'avenir immédiat ?

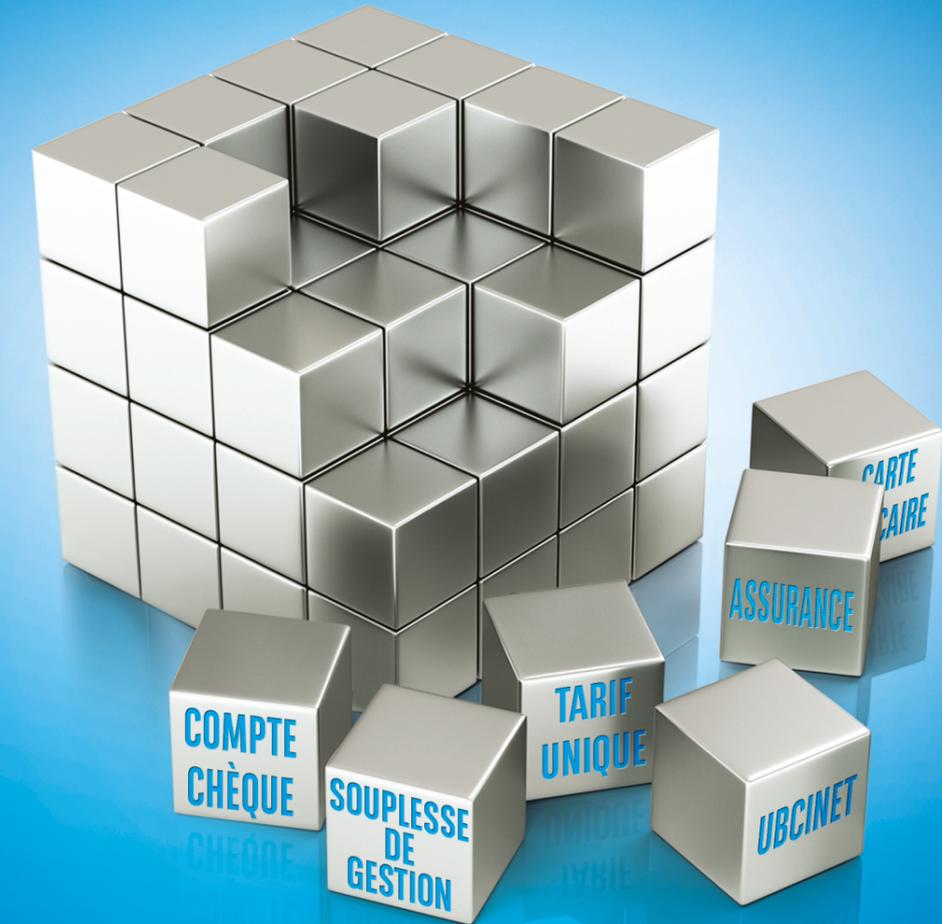
Les contradictions suprêmes à dénouer par la suite sont nombreuses. Au tout premier plan, le dysfonctionnement institutionnel du système politique et le blocage de la décision. Habilement minée, la Constitution de 2014 laisse apparaître des failles pénalisantes. La loi électorale aussi, ainsi que nombre d'autres subtilités juridiques où se niche le diable.

Seule la réforme de ce système permet d'engager l'instauration d'un pouvoir fort. Et sans un pouvoir puissant, intransigeant, juste et démocratique, incarnant l'autorité de l'Etat et l'exerçant, la déliquescence de l'Etat s'accélérera vers le chaos. Point alors de sécurité, de relance économique, de liberté et d'équité.

Tout reste ouvert !



DANS UN MONDE QUI CHANGE, ON DOIT POUVOIR GÉRER SON COMPTE À SA CONVENANCE.



PACK MOZAIC

Un ensemble de produits et services pour la gestion de votre compte au quotidien vous offrant :

- Une facilité sur votre compte
- Une économie sur vos frais bancaires, un tarif unique
- Une gratuité sur les services d'assistance et d'assurance

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050

taktik



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

Les candidats En couple



Look Election



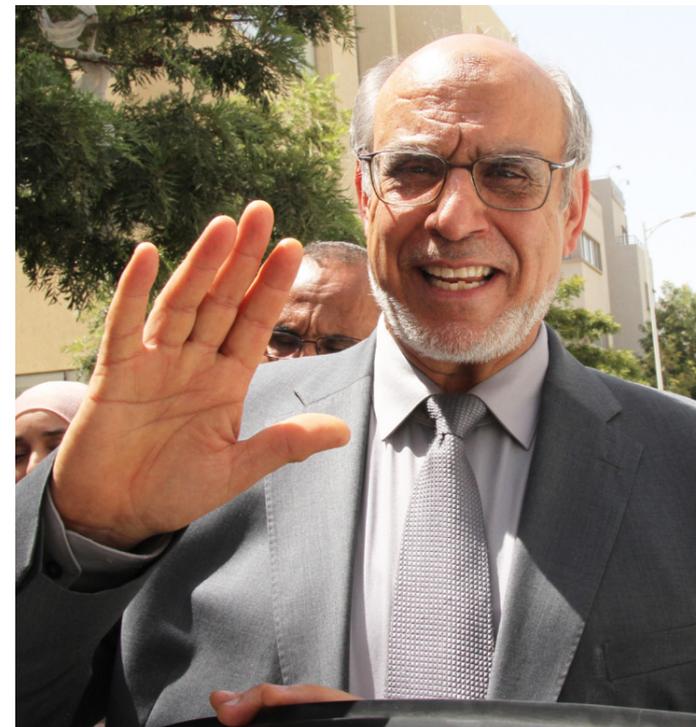
La matinée des candidats

Comment attaquez-vous votre journée, en vous levant le matin ? C'est la question que nous avons posée aux candidats à la présidentielle. Merci à ceux qui ont accepté notre photographe, Mohamed Hammi, dans leur intimité familiale.



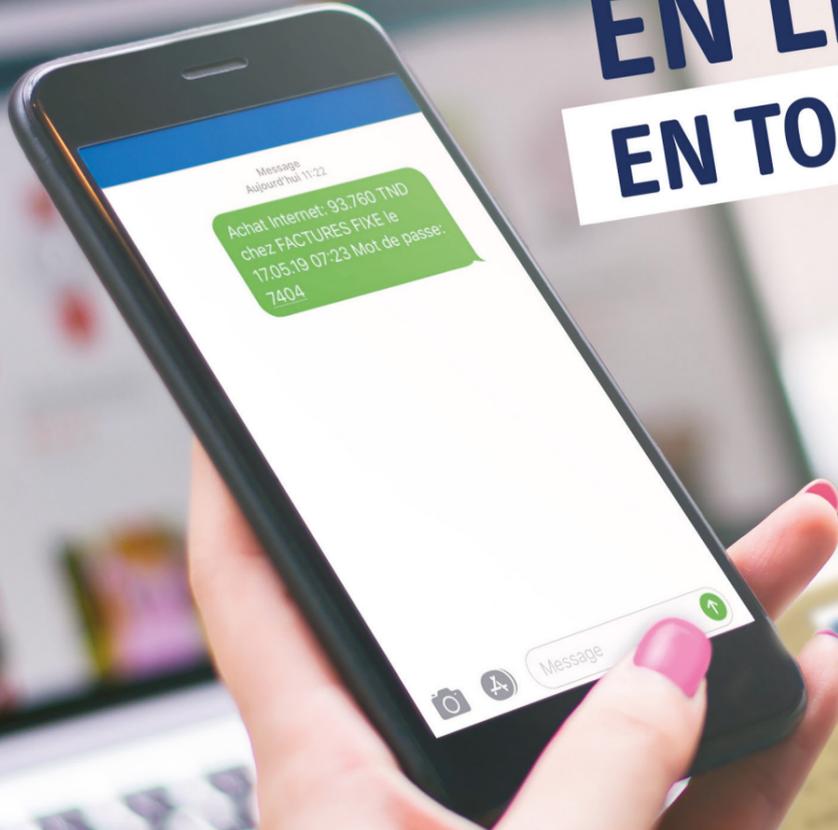


Les gestes des candidats





**PAYEZ
EN LIGNE
EN TOUTE SÉCURITÉ**
3D SECURE



Afin de mieux sécuriser vos paiements par carte bancaire sur Internet, La Banque de Tunisie met en place un système de sécurité basé sur le protocole 3D SECURE. Ce système consiste à authentifier toute transaction à l'aide d'un mot de passe dynamique à usage unique. Il vous sera envoyé instantanément par SMS sur votre GSM pour la validation de l'opération. En cas de changement de votre numéro de téléphone, nous vous invitons à contacter votre agence



www.bt.com.tn

Circus politicus en Tunisie

Les chapiteaux sont installés, le spectacle commence, partout le circus politicus bat son plein. Fauves et dompteurs, trapézistes et jongleurs, zorros et femmes fatales, trompettistes et danseurs, saltimbanques et clowns, magiciens et farceurs, top model et jeunes premiers sont à l'œuvre. Le public, familles avec parents et enfants, est là, prêt à s'émerveiller, cherchant à s'amuser. Les jeunes ne boudent pas leur plaisir. Chacun réclame sa part du show.

Dans les convois formant un cercle autour du chapiteau, les camions animaliers avec leurs cages sécurisées bruissent des rugissements et autres cris de bêtes. L'animalerie mérite attention. Les lions ont faim, veulent de la viande à dévorer, les tigres sont prêts à résister à leurs maîtres et leur sauter au cou, les éléphants remuent la queue pour chasser des mouches, les singes, sautillant, ne tiennent pas à leur place, les chevaux s'entraînent à la musique pour danser et se lancer en rodéo. Cliquettement de fouet, feu à blanc.

Les caravanes réservées aux artistes sont en effervescence : chacun porte son uniforme de spectacle, l'ajuste, se maquille, vérifie les derniers détails et attend fébrilement son heure de gloire pour se lancer dans le jeu de la séduction.

De vieux clowns, anciennes stars devenues, avec l'âge, des têtes à claque, ou placeurs et vendeurs de glace, sont encore de service. Quant aux vrais patrons, ils se frottent les mains en espérant jouer à guichets fermés. Jeunes loups et vieux briscards tirent les ficelles, en vendant du show, de l'émotion, de la frayeur, du rire, de l'illusion. L'essentiel est d'amuser les bambins et de soutirer de l'argent à leurs parents retombés dans l'enfance.

Dans les rues, les affiches aux couleurs vives annonçant l'arrivée du cirque sont collées à tout bout de champ. Les voitures surmontées de haut-parleurs et chargées de saltimbanques rabattent les chalandes. D'une voix nasillarde, les bonimenteurs promettent le jamais-vu, les combats acharnés et des bêtes de cirque exceptionnelles.

Majorettes, drapeaux, confettis, paillettes, fanfares en tous sons et flots de promesses: ainsi va la campagne électorale qui a démarré en ce début de septembre. Pour ne plus s'arrêter d'ici trois mois, avec ses séquences présidentielles, 1, ce 15 septembre (et le plus probablement un deuxième tour fin octobre ou début novembre), puis législatives, le 6 octobre.

Overdose garantie. A l'extase des premiers jours se substituera rapidement, au moins, l'indifférence. Fausses vedettes démasquées, discours et promesses inaudibles. Lassitude et désenchantement finiront par s'emparer du public. Les chapiteaux seront désertés. Les lampions s'éteindront. Les gens du cirque plieront bagage, rallumeront les moteurs de la caravane et iront poursuivre ailleurs leur chemin, en espérant rejouer leur spectacle.

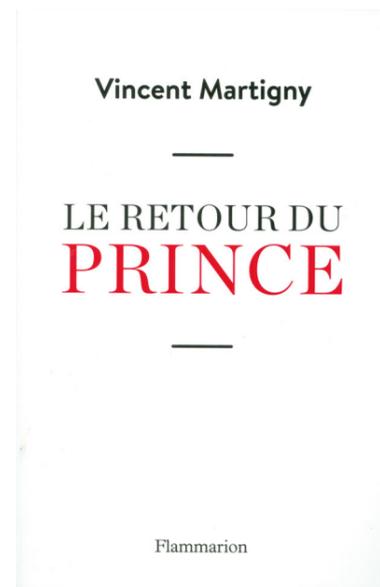
Le Retour du prince

de Vincent Martigny



Elections / Déresponsabilisations

L'électeur est désespéré. Entre démocrates libéraux et populistes autoritaires qu'il voit s'affronter dans des duels ubuesques, assassins, et qu'il croit totalement distincts les uns des autres. Entre ce pouvoir horizontal qu'il revendique en antisystème vertical oppressif et usurpateurs des droits du peuple et cette adoration du chef. Entre cet « homme fort », charismatique, rock star, éblouissant, mais qui ne tiendra guère ses promesses et ce serviteur des masses, discret, mais efficace. Entre celui qui incarne et celui qui représente. Entre l'être et le faire...



Dans ce nouveau monde qui s'installe en Tunisie comme un peu partout, les nouveaux codes de conquête météorique du pouvoir changent la donne. Les tyrannies se multiplient : du charisme, du narcissisme, du cœur, des médias, des lobbys, des contestataires sans leaders, ni programmes, ni organisations... L'art de gouverner change de sens et de style. Le « genre présidentiel » devient atypique. Exiger un superman, encore plus fort que superman, doublé d'un magicien, séducteur, l'aduler et accepter son autoritarisme, pour s'en lasser très rapidement et l'éjecter de toute répudiation : l'idée hante les esprits.

Défaite de la presse classique, obsolescence des médias conventionnels, tropisme des médias nouveaux, manipulation des réseaux sociaux, montée du storytelling en feuillets sans fin, épuisement de la pensée politique et banalisation du parler-faux : il n'y pas qu'en Tunisie que cela se passe. Désormais dans le monde entier.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire *Le Retour du prince** de Vincent Martigny. Maître de conférences en sciences politiques à l'Ecole polytechnique, il dissèque les nouveaux gènes du « Politique », qu'il s'appelle Obama, Trump, Macron, ou autres. Minutieusement, il passe au peigne fin le décor où ce nouveau prince évolue, mesurant les changements intervenus, soulignant les mystifications pernicieuses, montrant les contre-vérités flagrantes.

S'il met en exergue les dégâts de la déresponsabilisation, Vincent Martigny en fait porter le tort aux politiques, aux médias et aux électeurs. Et l'explique amplement. En guise de conclusion d'une analyse très pertinente, bien documentée, il s'interroge sur les conditions d'une nouvelle incarnation démocratique à même de repenser les institutions. Sa conviction est faite : « *C'est seulement par l'édification d'une communauté civique nouvelle où le pouvoir sera redistribué et mieux partagé que nous pourrions remettre les chefs à leur place.* »

Vincent Martigny, qui était venu début juillet dernier à Tunis présenter son livre à l'Agora, à La Marsa, promène son regard sur le monde. Tout en s'intéressant de près à ce qui se passe chez nous. Son essai est édifiant à plus d'un titre. Instructif.



Le retour du prince
de Vincent Martigny
Flammarion, 2019

(*) A l'exception des citations directes, les autres intertitres sont de la rédaction



Le spectacle de la politique se substitue aux réformes(*)

(La complexification et l'internationalisation des sociétés contemporaines, l'évolution de la démocratie d'opinion et la «culturalisation» de la politique)

Cette triple évolution modifie l'équilibre entre le récit et l'action dans l'art de gouverner. Dans un monde trop embrouillé pour que les résultats tangibles de l'activité politique puissent être directement visibles, alors que les médias convertissent le réel en narrations, et que la culturalisation des enjeux encourage les interprétations affectives, tout participe à faire triompher le récit de l'agir sur l'agir lui-même. Une tension inédite affleure : le spectacle de la politique se substituant à la mise en oeuvre de réformes concrètes, commentateurs et citoyens en sont réduits à analyser ou à incriminer le récit des actes des dirigeants plutôt que les répercussions sur leur vie quotidienne. Un tel changement dans notre rapport au réel ne peut que transformer la nature des dirigeants et celle de la compétence politique.

(***)

Des politiques rock stars

Dans ce contexte de mutation rapide des règles qui structuraient jusqu'alors la vie politique, on assiste à l'apparition de nouveaux hommes forts, à l'ascension fulgurante et non conventionnelle. Jusqu'à présent, la compétition politique consistait en une course de fond, jalonnée d'étapes et parsemée d'embûches. Elle justifiait des carrières longues, dont l'enjeu était de permettre à l'impétrant de construire patiemment un ensemble de convictions et une expérience de terrain, en vue d'acquiescer les ficelles du «métier» politique, mais aussi de mobiliser les réseaux et les soutiens indispensables à l'élection. Ce monde-là est sur le point d'être révolu. Barack Obama, Donald Trump, Emmanuel Macron, Justin Trudeau, Pedro Sanchez,

Jair Bolsonaro, Andrej Babis, Sebastian Kurz ou Matteo Salvini sont des météorites de la politique, dont l'ascension a pris de court jusque dans leur entourage. D'abord considérés comme des personnalités de second rang – quand ils n'étaient pas totalement inconnus du grand public –, ils ont gravi à pleine vitesse les escaliers du pouvoir.

(***)



Une nouvelle manière de conquérir le pouvoir

Certes, ces profils atypiques d'outsiders traduisent d'abord une lassitude vis-à-vis des procédures électorales classiques de la démocratie représentative, qui s'ajoute au souhait de voir se renouveler les visages de la politique. Mais le processus qui a présidé à leur émergence est en réalité plus complexe. Il indique une nouvelle manière de conquérir le pouvoir et de l'exercer. Face à la triple évolution (complexification / médiatisation / culturalisation) exposée plus haut, ces dirigeants d'un nouveau type proposent des réponses inédites et distinctes de celles de leurs prédécesseurs. Ils ont d'abord pleinement intégré l'impératif d'une simplification de leur discours, qui vise à présenter des narrations accessibles et rassurantes du réel. Produits médiatiques par excellence, ils partagent en outre un sens aigu de la communication et une capacité spectaculaire à formuler un récit personnel autour de leur parcours.

Ce récit est renforcé par le soutien de la presse people et des réseaux sociaux, leviers d'une personnalisation qui peut se muer en véritable mania. Ces bêtes de scène politiques sont devenues le produit d'une «idéologie de la célébrité», qui repose sur la valorisation d'une réussite personnelle fondée sur la seule popularité.

Par ailleurs, tous ont également en commun de négliger les programmes politiques jugés aujourd'hui secondaires et rejetés dans «l'idéologie». Seule compte l'étoffe, la carrure, mise en scène à travers un récit fondé sur une trajectoire personnelle, mouillée d'émotion, qui se substitue à l'exposition d'idées. Les électeurs deviennent un public qu'il s'agit de divertir, d'émouvoir ou d'impressionner, et la vie politique un théâtre d'ombres où prévaut la stratégie. Alors que les leaders traditionnels se contentaient de cultiver des relations avec les vedettes – artistes, intellectuels ou hommes d'affaires en vue –, Macron, Obama, Trump, Trudeau ou Salvini sont

devenus eux-mêmes des stars que la foule des anonymes veut toucher, embrasser, prendre en photo ou en selfie. Des célébrités dont les journaux à scandale guettent les moindres faits et gestes, mêlant vie personnelle et activité politique. Des performers que le public s'arrache dans des meetings de campagne devenus de véritables shows où l'émotion et l'adrénaline l'emportent sur la réflexion et les propositions. Des politiques rock stars, la drogue, le sexe et le rock'n'roll en moins.

(***)



Citations

Dissolution des repères de la certitude
Claude Lefort, Essai sur la politique, XIXe-XXe siècles, Seuil, 1986

Ceux qui, de simples particuliers, deviennent princes par la seule faveur de la fortune, le deviennent avec peu de peine ; mais ils en ont beaucoup à se maintenir. Aucune difficulté ne les arrête dans leur chemin : ils y volent ; mais elle se montre lorsqu'ils sont arrivés.
Nicolas Machiavel, Le Prince

Nous faire prendre des scélérats (ndlr : bandits, criminels) pour de grands hommes.
Nicolas Machiavel, Le Prince

Le vrai est un moment du faux
Guy Debord, La Société du spectacle, Gallimard, 1992

Penser la construction des identités, des hiérarchies et des classements comme le résultat de "luttres des représentations" dont l'enjeu est la puissance, reconnue ou déniée, des signes qui doivent faire reconnaître comme une domination ou une souveraineté.
Roger Chartier, Le sens de la représentation, La Vie des idées, 22 mars 2013

J'ai enseigné aux tyrans comment on conquiert le pouvoir, mais aussi aux peuples comment on renverse un tyran

Nicolas Machiavel, Discours sur la première décade de Tite-Live, I, 33

Il est toujours louable pour un Prince d'être fidèle à ses engagements ; mais parmi ceux de notre temps qu'on a vus faire de grandes choses, il en est peu qui se soient piqués de cette fidélité (...) et les autres qui ont procédé loyalement, s'en sont toujours trouvés mal à la fin
Nicolas Machiavel, Le Prince, chapitre 18

Nous ignorons encore ce que c'est le pouvoir.
Michel Foucault, Les Intellectuels et le pouvoir, L'Arc, entretiens avec Gilles Deleuze, 4 mars 1972, repris dans Dits et Ecrits, t. II, Gallimard, 2001

Abolir toute distance entre leurs sentiments et ceux du public.
Michaël Fessel, La Privation de l'intime, Seuil, 2008

Le dirigeant charismatique moderne détruit la distance entre ses propres sentiments et impulsions et ceux de son auditoire : en concentrant l'intérêt de ses sympathisants sur ses motivations, il les dissuade de les mesurer à l'aune de ses actes.
Richard Sennet, La Tyrannie de l'intimité, Seuil, 1995

Au royaume du kitsch, s'exerce la dictature du cœur
Milan Kundera, L'insoutenable légèreté de l'être, Gallimard, 1984

Emotions démocratiques. Gouverner les émotions.
Christian Le Bart, Les Emotions du pouvoir. Larmes, rires, colères des politiques. Armand Colin, 2018

Démocratie smartphone
Francis Brochet, Démocratie smartphone. Le populisme numérique, de Trump à Macron, Bourin, 2017

Société de défiance
Yann Algan et Pierre Cahuc, La Société de défiance. Comment le modèle français s'autodétruit, Editions Rue d'Ulm, 2007

La culture du narcissisme
Christopher Lasch, La culture du narcissisme, Flammarion, 2006

On redécouvre aujourd'hui l'intime, car le reste fait défaut.
Jean Baudrillard in Nicole Czechowski (dir.), L'intime. Protégé, dévoilé, exhibé. Autrement, 1992

Nous devrions être capables d'émanciper le parler politique de la domination – de la dictature – de la parole droite
Bruno Latour, Si l'on parlait un peu politique. Politix, vol 15, n° 58, 2002

L'être contre le faire

L'obsession de l'incarnation n'est pas simplement affaire de déguisements. Elle marque une métamorphose de l'exercice du pouvoir, intégralement réinvesti dans la figure du Prince et dans les spectacles qu'il met en scène pour sa propre gloire. Elle s'accompagne d'un transfert du faire, condition du changement en politique, vers l'être du gouvernant. Alors que la politique en démocratie s'était historiquement donné comme objectif de contribuer à la transformation du réel, les citoyens donnant pour mission à leurs représentants de les servir, l'extrême personnalisation s'affranchit progressivement de l'action comme horizon de l'art de gouverner. La conception classique de la représentation qui dominait jusqu'ici consistait à confier un mandat à un leader distinct de ses électeurs en vue de changer (ou de maintenir) l'ordre des choses. Cette conception s'efface aujourd'hui devant une forme nouvelle de «représentation-incarnation» : le dirigeant prétend s'identifier, de manière réelle ou sublimée, au peuple mandataire, mais sans pour autant fixer de contenu spécifique au mandat qui lui a été attribué. Une telle mutation renoue symboliquement avec la figure ancienne du monarque, censé incarner la tête de la nation, les citoyens en constituant le corps.

(***)

Une « masculinité offensive »

Le « genre présidentiel » reste ainsi essentiellement masculin. Il prend chez les nouveaux Princes deux allures distinctes : celle du genre idéal (Obama, Trudeau, Macron, Sanchez,



Concepts

- Incarnation / Représentation
- L'être contre le faire
- Le kitsch au pouvoir
- Le pouvoir magique du chef
- Le trône vide / Le trône surencombré
- La servitude volontaire (La Boétie)
- Parler-faux / Illusions du parler-vrai
- La compétence des incompetents
- Populistes autoritaires / Démocrates libéraux
- Déréalisation
- Des politiques rock stars
- Tyrannie du charisme
- Tyrannie du narcissisme
- Peopolisation
- La sphère enchantée de l'intime
- L'État-spectacle, la société du spectacle
- L'Homme du peuple, l'Homme-Peuple, l'Homme fort
- Récit / Storytelling / programmes

Kurz), caractérisé par sa «fraîcheur» et sa jeunesse dans un univers politique longtemps considéré comme le territoire d'une élite socialement homogène constituée de mâles blancs âgés, et jouant éventuellement la carte d'une démocratie plus « féminine », en ce qu'elle permet l'usage d'émotions traditionnellement réfrénées dans l'espace public par les hommes de pouvoir. À l'inverse, le leader peut choisir d'endosser une «masculinité offensive», voire «mascarade», à travers une exhibition caricaturale des critères de la virilité (Berlusconi, Sarkozy, Trump, Bolsonaro, Orban, ou Erdogan). Dans certains systèmes politiques, la demande de proximité peut également prendre des formes fusionnelles entre le Prince et le peuple. Il n'est alors plus question d'incarner «l'homme du peuple» mais «l'homme-peuple».

(***)

«Bains de selfies»

Les citoyens émettent le souhait de voir les gouvernants de plus près, de les observer à hauteur d'homme, à portée d'appareil photo. En France, en Italie ou aux États-Unis, un tel phénomène s'exprime dans les bains de foule auxquels ils se livrent, d'ailleurs progressivement transformés en «bains

de selfies», comme si le toucher ne suffisait plus et qu'il fallait conserver une image de ces célébrités mondiales que sont devenus les Princes.

(***)



Un espace public remodelé et élargi

Amplifiée à l'infini par les réseaux sociaux, la société du spectacle médiatique «pilonne le temps», selon l'expression de l'écrivain Sylvain Tesson, et transforme notre rapport à la réalité. Nous partageons désormais un sentiment permanent d'urgence et de crise, mais aussi une forme d'insécurité et de malaise face à ce qui nous semble une dramatisation du monde lui-même. La mise en scène de l'actualité par les médias a depuis longtemps pris l'aspect d'un ensemble de menaces et d'espoirs bien éloignés de la vie quotidienne de ceux qui les observent. Elle promeut des événements et des enjeux qui n'auraient parfois jamais retenu notre attention s'ils n'avaient été valorisés de manière artificielle et délibérée. Ce bouleversement médiatique, accentué par la révolution numérique, a des conséquences directes sur notre rapport au pouvoir et à la participation politique. Il a élargi et remodelé l'espace public né avec les libelles à la fin du XVIIe siècle, engendrant une nouvelle irruption des masses dans le jeu démocratique. Jusqu'ici relativement passifs face à l'information, les citoyens disposaient d'une participation politique limitée, essentiellement centrée sur le vote, auquel venait s'adjoindre une palette de possibilités supplémentaires allant de la simple discussion politique à l'engagement dans un parti ou à la manifestation publique.

(***)

Se substituer aux élites politiques traditionnelles

La participation ne garantit pas non plus l'égalité dans la prise de parole sur les réseaux. Twitter n'a pas fait disparaître les leaders d'opinion mais a, au contraire, renforcé leur visibilité. Alors qu'un intellectuel ou un journaliste qui publiait un article dans un quotidien ou une revue de référence était jusqu'alors très peu confronté à ses lecteurs, il reçoit aujourd'hui potentiellement des centaines, voire des milliers de commentaires ou de partages. À cela s'ajoute l'émergence sur les réseaux sociaux de relais d'opinion d'un type nouveau: les activistes et les célébrités. Les premiers, fortement engagés dans une cause, surinvestissent cette nouvelle agora et tentent de mobiliser les citoyens, voire de nourrir leur colère ou leur adhésion sur un enjeu précis. Les seconds sont des personnalités du monde culturel ou médiatique, sans compétence sociale ou politique particulière, dont l'opinion est partagée sur les réseaux en vertu de leur seul statut. Ces derniers en sont venus à jouer un rôle déterminant et parfois même à se substituer aux élites politiques traditionnelles.

(***)

«Écrire des livres, oui ; en lire, non»

Plusieurs facteurs expliquent cet épuisement du langage en démocratie. Le déclin des idéologies a entraîné une

méfiance vis-à-vis des références intellectuelles ou historiques trop marquées, qui semblent autant de carcans enfermant une action déjà passablement contrainte par le réel. Alors que les dirigeants de la fin du XXe siècle ont largement abusé des symboles politiques pour compenser leur incapacité à transformer la réalité économique et sociale, le contraste entre discours et actes a progressivement décrédibilisé le « dire » comme moteur du « faire ». Autres éléments d'analyse, la théâtralisation de la vie politique et son accélération liée à celle de l'agenda médiatique. Il faut aller vite, alors même qu'il n'y a pas d'espace pour l'expression d'idées complexes, de propos construits. À cela s'est ajoutée l'incapacité croissante du monde politique à produire de la pensée, qui a contribué à la neutralisation du langage, à sa simplification et à son affadissement. Le déclin de l'écrit s'est accompagné d'un mouvement paradoxal du personnel politique dans sa relation aux livres et aux idées, que l'on pourrait résumer par une formule : « Écrire des livres, oui ; en lire, non. » La prise de contrôle du discours technocratique et économiste sur la sphère politique a fait le reste : le triomphe des politiques publiques et de la gouvernance sur les idées a figé le discours en le technicisant.

(***)

«L'ère de l'arc narratif»

La politique, déjà structurellement théâtrale, a assimilé le principe du feuilleton, l'importance de l'émotion et, par-dessus tout, la dimension centrale de la série : l'arc narratif. Lors de l'élaboration d'une série, les scénaristes construisent pour chaque personnage un ensemble de sous-histoires qui nourrissent la trame principale. Ces arcs narratifs permettent de retarder la résolution finale de l'intrigue en tenant le spectateur en haleine, construisant des récits à multiples niveaux.

Dans les démocraties contemporaines, l'arc narratif est devenu l'une des manières de contrôler l'agenda médiatique et politique. La capacité à réussir leur mandat est la première storyline (le schéma narratif) des dirigeants politiques : à partir de leur élection, ils reportent la résolution des véritables enjeux en captant l'attention du spectateur-électeur avec des sous-histoires mêlant personnalisation et objectifs intermédiaires, dont l'objet est d'entretenir l'espoir d'une résolution ultime de l'intrigue principale – en d'autres termes, l'obtention de résultats tangibles.

(***)

Dès lors, l'objectif de l'action publique devient essentiellement l'entretien d'un capital narratif du pouvoir exécutif, en fournissant des histoires qui sont autant d'arguments censés justifier les raisons pour lesquelles le travail fourni et les résultats obtenus ne sont pas immédiatement perceptibles par le plus grand nombre. Cette dimension nouvelle est d'autant plus accentuée que la croyance dans le succès ou l'échec des dirigeants figure parmi les plus arbitraires des convictions politiques. La complexification de l'exercice de l'État et, au-delà, de la vie sociale tout entière, a ouvert la voie à une ère du doute généralisé sur l'efficacité de la politique.

La cause directe de notre déresponsabilisation

Nous sommes pétris de certitudes familières selon lesquelles certains individus seraient plus aptes à diriger en raison de leurs vertus (courage, esprit d'initiative, sens du sacrifice et de l'intérêt général). Penser que l'aptitude au commandement, qui permet à certains de s'élever au-dessus de leurs semblables, serait naturelle, ou révélée par les circonstances, revient à exprimer des lieux communs qui ne sont pas assez mis en question. L'impuissance, qui est le lot de la plupart des citoyens, a alimenté jusqu'ici le besoin de croire en des chefs

A voir (Films, documentaires, émissions...)

- Primary, les coulisses de la campagne de J.F. Kennedy durant les primaires, 1960
- Crisis, le système de décision de JFK, 1963
- The War Room, l'élection de Bill Clinton, 1992
- By the People, Barack Obama, 2008
- La campagne présidentielle de 1965 en France (série de documentaires)
- Adresse Elysée, Georges Pompidou par Robert Knapp (1970)
- Une partie de campagne, de Raymond Depardon filmant la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, 1974
- François Mitterrand, par Serge Moati
- Le Prince et son image, d'Hugues Le Paige
- Le pouvoir, de Patrick Roman
- Un temps de président, d'Yves Jeuland



TIGGO 7

TIGGO 7

DESIGNED AROUND YOU

Un SUV futuriste conçu pour vous.
Vous qui n'aimez pas la ressemblance.



Les 100 jours SAYARA de l'ATB !

Du 1^{er} Juillet au 04 Octobre 2019

OFFRE PROMOTIONNELLE



ATB
البنك العربي لتونس

Profitez des **100 jours SAYARA** et retrouvez le plaisir de conduire en bénéficiant d'un **crédit voiture** avec :

- Des conditions et taux avantageux.
- Des conseils et montages financiers personnalisés.
- Un remboursement pouvant atteindre 7 ans.

www.atb.tn ATB TUNISIE

Des professionnels pour vous.

porteurs d'espoir et capables de se mesurer à des forces complexes. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La gratification psychologique que nous procure le leadership est la cause directe de notre déresponsabilisation, fondée sur l'idée que les chefs sont à même de gérer des problèmes trop complexes ou trop imprévisibles à notre place. Démunis face à des problèmes trop abstraits, nous pouvons facilement nous projeter dans des individus auxquels nous attribuons des qualités ou des défauts essentialisés : représentant alternativement le bien ou le mal, ils nous délivrent de la lourde charge de devoir prendre notre part dans la destinée collective. Il est dès lors facile de les soutenir ou de les rejeter, de les adorer ou de les haïr, puisqu'ils portent sur leurs épaules les vertus, les faiblesses, et surtout les devoirs dont nous ne souhaitons pas nous encombrer. En retour, nous leur confions le pouvoir de nous diriger et donc de nous demander des sacrifices auxquels, en vertu de la légitimité démocratique de leur autorité et de la loi sur laquelle il repose, nous consentons.

(***)

«Qu'ils s'en aillent tous», qu'ils «dégagent»

Ces doutes ont conduit à l'accélération du cycle illusion-déception qui structure nos démocraties. Plus grandes les illusions, plus graves les déceptions sur la capacité des nouveaux Princes à « changer la vie ». À moins qu'une dérive autoritaire, telle qu'elle s'exprime en Turquie, en Pologne ou en Hongrie, stabilise le pouvoir au détriment de la majorité, nous nous lassons bien vite de ces Princes que nous avons portés aux responsabilités sans avoir assez réfléchi à leurs idées, à leur compétence, et aux responsabilités écrasantes que nous leur confions. Après les avoir adulés, voilà que nous souhaitons «qu'ils s'en aillent tous», qu'ils «dégagent», selon la formule née pendant la révolution tunisienne, et qui depuis a fait florès des deux côtés de la Méditerranée.

(***)

«La confiscation de la notion de peuple par les populismes autoritaires»

Des courants politiques d'un type nouveau, le plus souvent situés à l'extrême droite, apparaissent en réaction à une homogénéisation des différences idéologiques entre les partis qui occupent l'espace central de la vie politique. Longtemps confinés à une posture contestatrice et protestataire, ces mouvements accèdent au pouvoir depuis quelques années, tant en Europe (Hongrie, Pologne, République tchèque), qu'en Inde, en Turquie ou aux États-Unis. Ils sont aujourd'hui perçus comme la principale menace à l'égard de la démocratie libérale.

La confiscation de la notion de peuple par les populismes

autoritaires entraîne deux mouvements parallèles. Le premier consiste en une construction symbolique d'un peuple en adéquation avec l'idéologie du parti au pouvoir. Le régime populiste «se crée le peuple au nom duquel il s'est toujours exprimé et a toujours agi» : un peuple aux couleurs chrétiennes-nationales du Fidesz de Viktor Orbán en Hongrie ou du parti Droit et Justice (PiS) d'Andrzej Duda en Pologne, un peuple ultraconservateur et anti-islam à l'image du parti nationaliste BJP en Inde ou libertarien et réactionnaire comme le Tea Party américain, qui a contribué à porter Donald Trump à la présidence. Le second mouvement consiste en la mainmise quasi systématique des populistes sur l'État après la prise du pouvoir. Puisque ces mouvements se veulent l'expression exclusive du peuple et leur leader son émanation directe, l'administration est sommée de servir ses nouveaux maîtres sans les possibles recours que prévoit généralement l'État de droit. Cette appropriation de l'État s'accompagne d'ordinaire de mesures visant à restreindre les libertés et à empêcher la délibération, à commencer par le démantèlement et le musellement de la presse. Le populisme autoritaire se maintient ainsi au pouvoir par une double manœuvre d'éviction du débat démocratique et de «clientélisme de masse». La redistribution sociale devient une monnaie d'échange pour s'assurer la loyauté des citoyens.

(***)

«Le phantasme du peuple-un»

Dans une société où les fondements de l'ordre politique et de l'ordre social se dérobent, où l'acquis ne porte jamais le sceau de la pleine légitimité, où la différence des statuts cesse d'être irrécusable, où le droit s'avère suspendu au discours qui l'énonce, où le pouvoir s'exerce dans la dépendance du conflit, la possibilité d'un dérèglement de la logique démocratique reste ouverte. Quand l'insécurité des individus s'accroît, en conséquence d'une crise économique, ou des ravages d'une guerre, quand le conflit entre les classes et les groupes s'exaspère et ne trouve plus sa résolution symbolique dans la sphère politique, quand le pouvoir paraît déchoir au plan du réel, en vient à apparaître comme quelque chose de particulier au service des intérêts et des appétits de vulgaires ambitieux [...] alors se développe le phantasme du peuple-un, la quête d'une identité substantielle, d'un corps social soudé à sa tête, d'un pouvoir incarnateur, d'un État délivré de la division.■

(1) Jamil Dakhla, « La visibilité peuple, ennemie de la démocratie? » in Nicole Aubert et Claudine Haroche (dir.), *Tyrannies de la visibilité*, Érès, 2011.

(2) Sur ce thème, voir Samuel Hayat, Corinne Péneau et Yves Sintomer, (3) « La représentation-incarnation », *Raisons politiques*, no 72, 2018. Frédérique Matonti, *Le Genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique*, La Découverte, 2017.

(4) Catherine Achin et Elsa Dorlin, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité masquée du président », *Raisons politiques*, n°31, 2008.

(5) Murray Edelman, *Pièces et règles du jeu politique*, Seuil, 1991.

(6) Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier parallèle, 2016

(7) Ibid.

S A H A T Y

INTERNATIONAL



GREY

UNE BONNE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER.

Avec SAHATY santé internationale, nous prenons en charge vos frais de soins, vos frais d'hospitalisation et de chirurgie engagés en Tunisie comme à l'étranger 7j/7 et 24h/24, en complément de la CNAM ou de votre assurance santé en Tunisie (assurance groupe maladie ou SAHATY national). Plus de détails sur notre site internet.



www.carte.tn

On vous l'assure.



Nation

Fadhila Gargouri

Présidente de Chambre à la Cour des comptes

Les recommandations de la Cour des comptes

Quelques jours avant le dépôt des candidatures, prévu selon le calendrier arrêté par l'Isie pour les 22 juillet et 3 septembre 2019, respectivement pour les législatives et la présidentielle 2019, les futurs membres des listes candidates aux législatives et les candidats à la présidentielle devraient prendre connaissance des dispositions

de la loi électorale n°16 de l'année 2014 en date du 26 mai 2014 telle que modifiée par la loi n° 7 de l'année 2017 en date du 14 février 2017 et les textes d'application organisant le processus électoral.

En relation avec le financement de la campagne électorale, les listes candidates et les candidats doivent veiller à mettre

en œuvre les principes fondamentaux régissant le financement de la campagne électorale, à savoir la neutralité de l'administration et des lieux de culte, l'impartialité des médias nationaux, l'équité et l'égalité des chances entre tous les candidats et la transparence de la campagne électorale au niveau des sources de financement et des procédés d'utilisation des fonds, et ce, en vue d'éviter les infractions électorales et les sanctions qui en découlent (I) ainsi que de maximiser le montant de la subvention publique au titre du remboursement des dépenses électorales (II).

I - Eviter les infractions électorales

La loi électorale a imposé aux listes candidates aux élections législatives et aux candidats à l'élection présidentielle certaines formalités substantielles et règles à respecter en vue d'assurer la transparence de la comptabilité relative à leurs campagnes électorales, la régularité des ressources collectées et des dépenses effectuées au titre de ces campagnes.

1 - La désignation d'un mandataire financier

Chaque tête de liste candidate désigne un mandataire pour gérer le compte financier de la campagne et doit le déclarer auprès de l'Isie. Le mandataire est considéré comme l'unique interlocuteur de l'Isie pour tout ce qui concerne les questions financières et comptables relatives à la campagne.

La liste candidate ne peut choisir qu'un seul mandataire à la fois. Le recours simultané à plusieurs mandataires est interdit.

2 - L'ouverture d'un compte bancaire unique

Toute liste candidate doit ouvrir un compte bancaire/postal unique, réservé à la campagne électorale. L'unicité du compte bancaire/postal implique que toutes les recettes perçues et toutes les dépenses engagées et payées pour les besoins de la campagne transitent par ce compte.

Le compte personnel du mandataire ou du candidat tête de liste ne peut pas remplacer le compte à ouvrir au nom de la liste. Un compte ouvert au titre d'une ancienne élection et qui n'a pas été clôturé ne peut pas être réutilisé pour les élections de 2019.

3 - La tenue et le dépôt d'un compte financier

Chaque liste candidate doit transmettre, contre remise d'un récépissé de dépôt, au secrétariat général de la Cour des comptes ou au secrétariat de l'une de ses annexes régionales territorialement compétentes, un compte financier dans un délai n'excédant pas quarante-cinq (45) jours à compter de la date de la proclamation des résultats définitifs des élections. Le compte financier doit être daté et signé par le candidat

tête de liste et le mandataire. Le dépôt hors délai est à considérer comme un non-dépôt.

4 - La publication du compte financier

Les listes candidates publient leurs comptes financiers dans un des journaux quotidiens édités en Tunisie dans un délai de deux mois à compter de la date de la proclamation des résultats définitifs des élections suivant un modèle simplifié préparé par la Cour des comptes et mis à la disposition des listes candidates sur le site électronique de la Cour.

Assurer la concordance des informations publiées avec celles figurant dans le compte financier déposé à la Cour des comptes.

5 - Toutes les ressources de la campagne électorale proviennent de sources légales et respectent les plafonds légaux.

Le montant des dons des personnes physiques est limité et les dons de personnes morales et de sources étrangères, sous quelque forme que ce soit.

Les donations dont l'origine n'est pas spécifiée ou obtenues d'une manière déguisée sont interdites. ■



CARTE RÉSEAU

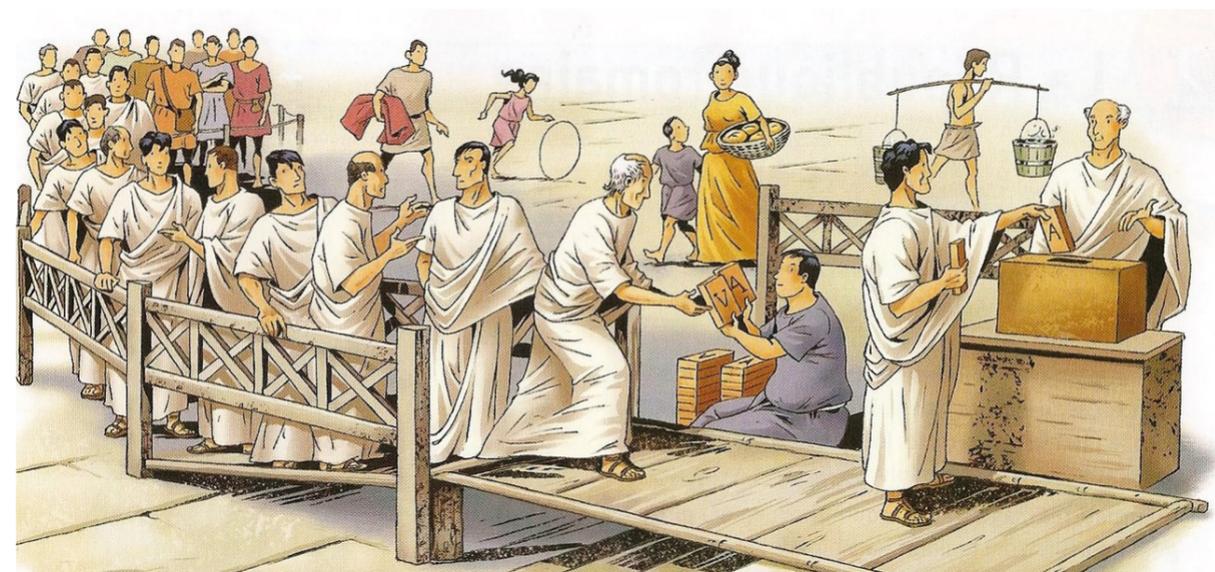
LIGNES RÉGULIÈRES



TUNISAIR VOUS RAPPROCHE

DE PLUS DE 50 DESTINATIONS

À TRAVERS LE MONDE



La corruption électorale à Rome



• Par Ammar Mahjoubi

La valeur des dons et des «services» qu'échangeaient entre eux les grands oligarques, maîtres à l'époque républicaine de Rome, de l'Italie et du monde antique, devait être substantielle. Beaucoup plus modestes, sans doute, mais tout aussi effectifs étaient également les échanges qu'entretenaient entre eux les notables, qui gouvernaient les cités provinciales. Obligeances, faveurs réciproques et relations personnelles, qui n'étaient point exemptes d'arrière-pensées politiques, ou qui y étaient même mêlées jusqu'à l'équivoque. Des «bienfaits» étaient aussi, parfois, destinés à la plèbe des citoyens ; mais, à coup sûr, ils étaient fort modiques et plutôt symboliques. Mais lorsque les échéances électorales mettaient aux prises les candidats aux magistratures et la foule de leurs électeurs, ces «bienfaits» changeaient de valeur et de nature : ils ouvraient alors la voie à la corruption. C'est à l'examen des différents modes de séduction et de subornation des électeurs que P. Veyne consacre plusieurs pages (*Le pain et le cirque*, Seuil, pp. 390-407).

Vers la fin de l'époque républicaine, à Rome, il était tout à fait courant, lorsqu'on postulait à une magistrature, d'offrir à la plèbe de l'argent, des banquets, ou de la convier à l'amphithéâtre

où on la divertissait onéreusement avec des combats de gladiateurs. Il en était de même dans les cités provinciales, sous l'Empire, mais les joutes des gladiateurs étaient remplacées, dans la province africaine, par des chasses aux fauves dans

l'arène. Ces pratiques avaient du reste leur origine dans la vie familiale de l'oligarchie romaine. Une coutume quasi générale, dans ce milieu social, imposait en effet aux riches d'inviter la population pour festoyer à leurs noces, ou pour participer

à leurs banquets funéraires. Veyne note qu' «ainsi se passaient encore les noces, dans les villages de France ou d'Allemagne au début du siècle dernier». C'étaient les funérailles, cependant, qui fournissaient plus souvent l'occasion des banquets ; on y exhibait les portraits des ancêtres, et le repas devenait une sorte de cérémonie dynastique, à tel point que le festin offert en 59 av. J.-C. par Arrius à la mort de son père, et aussi sans doute pour sa candidature personnelle au consulat, était cité en proverbe (Veyne se réfère à Cicéron, *Contre Vatinius*, 12, 30, et Horace, *Satires*, 2, 3, 86). En 328 av. J.-C., Flaminius, un grand oligarque, distribua de la viande à toute la foule qui avait suivi le cortège funèbre de sa mère. «*Cette distribution lui valut aussi un honneur public : aux élections suivantes, il fut nommé tribun de la plèbe, quoiqu'il fût absent, de préférence aux candidats qui étaient présents.*» (Tite-Live, 8, 22, cité par Veyne).

C'est ainsi, par conséquent, que s'effectua le passage de la cérémonie familiale à la corruption électorale, car l'habitude fut prise, par les oligarques les plus riches, de retarder la célébration d'un banquet funéraire ou l'offre, dans cette intention, d'un spectacle de gladiateurs, jusqu'à l'année où ils étaient candidats à une magistrature. Ils conviaient alors tous les membres de leur «tribu», c'est-

à-dire de leur circonscription électorale, et on dressait des lits de repas sur le Forum pour le peuple, qui s'y installait, pendant que les sénateurs rejoignaient leurs tables réservées au Capitole. C'est ce que fit César qui «rehaussa encore l'éclat de son édilité, fondement d'une belle carrière, en y ajoutant... un *munus gladiatorium*, à la mémoire de son père, mort vingt ans plus tôt».

Des lois furent votées contre la brigue qui se répandait au I^{er} siècle avant le Christ. En vain, car leurs auteurs furent les premiers à les violer, alors qu'elles tentaient d'interdire aux prétendants à une magistrature de choisir l'année de leur candidature pour se souvenir de leurs chers défunts. La loi admettait qu'il y avait brigue lorsque, prétextant l'antique coutume, le candidat invitait au repas funéraire tous les électeurs de sa circonscription, ou lorsqu'il leur réservait les meilleures places de l'amphithéâtre, quand il y offrait une représentation. Mais pouvait-on interdire à un fils de célébrer la mémoire de son père, même avec quelque retard ? Souignons, cependant, comme le dit Veyne, que «*le munus et les largesses de toute espèce que les candidats réservaient à leurs électeurs étaient un mur d'argent qui ne laissait passer que les grosses fortunes.*» Mais quelle influence avaient les «largesses» sur l'issue du vote, et de quel poids pesaient les élections sur la politique de Rome, en

cette fin de l'époque républicaine ? Ces générosités, certes, avaient un effet réel sur le choix des électeurs ; mais d'autres considérations entraient également en jeu : les intérêts personnels, d'abord, sentimentaux même, et aussi des intérêts régionaux. Sûrement pas, ou presque pas, à coup sûr, des considérations de grande politique. Si, pour l'électeur, le vote n'était généralement que simulacre, son issue était pour le candidat, par contre, d'une importance capitale ; car la fonction politique, pour l'oligarque, était la seule carrière convenable et digne. Aussi s'évertuait-il à se rendre populaire, et avait-il recours à des moyens aussi nombreux que divers. Un certain Flavius distribua de la viande, et un autre fit une distribution d'huile : mais le don fut d'une autre nature, lorsque Cassius dévoila à Brutus son projet de conspiration contre César. «*Ce qu'on attend des autres préteurs, lui dit-il, ce sont des largesses, des gladiateurs ; mais d'un préteur comme toi, on attend autre chose, la suppression de la tyrannie de César*» (Plutarque, Brutus, 10, cité par Veyne).

D'autres facteurs s'ajoutent cependant, pour décider du choix des élus : les relations personnelles, le clientélisme entre candidats et électeurs, les intrigues, la manipulation des dispositions et des procédures de vote, ainsi que l'avis du Sénat ou la protection d'un sénateur. Comptaient aussi, sans doute, la

prestance et l'apparat du candidat, accompagné souvent d'une suite impressionnante de partisans et de clients ; fort important était aussi son prestige personnel, qui explique l'élection de Cicéron à ses quatre magistratures à une très forte majorité. «Ce prestige, cette existimatio dépendaient de beaucoup de choses : la naissance, les exploits des ancêtres, le mérite personnel, les manières, la libéralité, le nombre de partisans.» (Veyne, p. 397). Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit de l'Antiquité, et qu'à l'encontre des élections actuelles, dans les démocraties occidentales du monde contemporain, et aussi à présent, fort heureusement dans notre pays, les électeurs à Rome ne désignaient pas leurs gouvernants. Ils votaient pour pouvoir, chaque année, une trentaine de fonctions administratives, judiciaires et militaires, qui sont détenues, de nos jours, par des fonctionnaires et des techniciens. Les oligarques convoitaient ces charges, non pas seulement pour le pouvoir qu'elles octroyaient pendant une année, mais surtout pour la suite de leur carrière : au Sénat, désormais, ils pourraient bénéficier d'une sorte de noblesse conférée par leur prestige et la préséance unanimement reconnus à ceux qui avaient accédé à la préture ou au consulat. Les résultats des élections ne permettaient de modifier d'ailleurs, chaque année, qu'à hauteur de 3% environ, dans la composition du Sénat : étaient, en effet, sénateurs, la vie durant, tous ceux qui avaient été élus une seule fois à une seule magistrature, et ces élus étaient toujours issus de la même classe dirigeante, celle des oligarques.

Si le système électoral, compliqué et très particulier, rendait la classe moyenne maîtresse des élections, celle-ci faisait généralement confiance aux oligarques qu'elle admirait ; vantant les vertus de tel sénateur, la libéralité, la conduite ou les faits d'armes de tel autre, choisissant le frère ou le parent du sénateur qui présidait au vote. On n'élysait ainsi, en pratique, que des candidats recommandés par des sénateurs ; si bien que l'élection aux deux magistratures les plus importantes, celles des préteurs et des consuls, était de fait commandée par une institution singulière, celle de la «centurie prérogative». Avant d'engager les opérations de vote, on procédait à un tirage au sort parmi les circonscriptions électorales les plus riches, pour désigner celle qui était appelée à voter avant toutes les autres. De façon générale, c'est au candidat

choisi par cette centurie que se ralliaient docilement les autres centuries de riches ; et ce ralliement suffisait d'ordinaire à l'heureux candidat pour obtenir la majorité absolue. L'étrange privilège conféré à cette centurie, selon P. Veyne, est dû au désir de l'oligarchie qui, pour sauver son unité malgré les rivalités internes, s'en remettait à la décision du sort, mais avec un tirage au sort parmi les centuries des riches ; quitte à invoquer une superstition religieuse, présentant le vote de la centurie prérogative comme une sorte de présage qui s'impose aux autres centuries.

Les élections n'étaient que rarement politisées, car les conflits sociaux ou politiques ne se déclaraient pas, à Rome, dans l'arène électorale ; c'était plutôt dans le champ législatif que s'affrontaient les grands antagonismes ; les lois révolutionnaires y étaient proposées par les populaires. Si, lors des élections, beaucoup de plébéiens étaient favorables à ces derniers, les électeurs ne choisissaient, en temps ordinaire, qu'entre les seigneurs, les candidats les plus riches et les plus influents ; car un véritable parti populaire n'avait jamais existé qu'en puissance, jamais une campagne électorale n'avait été menée selon une ligne politique de cette obédience, et il n'y avait pas chaque année un candidat «populaire». Réduite à une guérilla politique, l'action des populaires ne pouvait donc l'emporter, au plan électoral, sur les optimates, qui dominaient l'Etat romain.

Cette absence du politique, de programmes traduisant les antagonismes sociopolitiques, explique la démoralisation de l'électorat et le succès de la corruption qui, habituellement, déterminait les suffrages : clientèle, bienfaits, largesses, parfois sous leur forme la plus grossière, étaient décisives pour préférer tel candidat à tel autre, avec même des distributions d'argent le jour du vote. Mais, quelquefois, les électeurs refusaient de se vendre. Veyne cite Plutarque, à propos de la candidature de Caton d'Utique à la préture. Contre lui «les consulaires mirent en avant quelques-uns de leurs clients et de leurs amis, distribuant de l'argent de leur propre bourse pour acheter les suffrages, et prirent la présidence des opérations de vote». En vain, «la valeur et la réputation de Caton allaient triompher de tout, car le peuple, plein de respect pour lui, craignait de se déshonorer s'il vendait l'élection d'un homme que la cité se serait honorée

d'acheter ; la centurie prérogative donna sa voix à Caton». Pour empêcher l'élection, Pompée en fut réduit à manipuler la religion d'Etat ; invoquant la colère de Jupiter, «il feignit d'avoir entendu tonner, et, grâce à ce honteux mensonge, suspendit la séance.» (Plutarque, Caton le Jeune, 42, cité par Veyne).

La loi n'interdisait pas aux candidats de distribuer de l'argent aux membres de leur propre «tribu», c'est-à-dire aux membres de la circonscription où ils étaient inscrits, mais interdisait de l'offrir à d'autres «tribus» ; et cet achat de consciences constituait un délit de brigue. Or dans les années 50, en ce dernier siècle de la République avant l'avènement de l'Empire, la brigue se répandit jusqu'à être pratiquée à grande échelle, avec des offres de sommes exorbitantes à la centurie prérogative. Veyne compare cet égarement, cette abondance de l'argent facile, à la fièvre des spéculations survenue en Angleterre vers 1720 ou aux Etats-Unis en 1927-1929, assortie de ce goût de l'argent, de cette habileté à le gagner tout en restant oisif. Membre des ordres sénatorial et équestre, fortunés de tout poil guettaient les occasions de s'enrichir encore plus. «Crassus rachetait à bas prix, aux propriétaires consternés, le terrain des maisons qui venaient de brûler... disettes régionales, prêts d'argent aux cités ou aux rois, ventes aux enchères, fermes d'Etat... et le brigandage pur et simple.» (Veyne, p. 401).

Vint ensuite le moment où la vente des suffrages devint une spéculation parmi d'autres. Au dernier siècle du régime républicain, les lois contre la brigue se multiplièrent : la façade legaliste était ainsi maintenue. Au reste, certes, ces lois étaient bien accueillies par les candidats, car elles limitaient malgré tout les surenchères ruineuses et par trop déloyales. Veyne clôt son paragraphe sur la corruption électorale en affirmant qu'on aurait abouti à une tarification des distributions d'argent, si la monarchie impériale n'avait pas fait place à la République, et avait fini par supprimer les élections. Aux membres de sa propre circonscription électorale, qui regrettaient l'époque où les candidats leur distribuaient argent et «bienfaits», le Prince – qui accapara le pouvoir et ne tarda pas à prendre le nom d'Auguste, faisant de son «Principat» l'antichambre du régime impérial – fit distribuer une indemnité tarifée à mille sesterces par électeur. ■

A.M.



MEUBLES D'INTÉRIEUR



Showroom Tunis

Tél : (216) 71 206 460 - Adresse : Rue de l'Énergie Solaire Charguia 1 Tunis 2035

Showroom Sfax

Tél : (216) 74 467 500 - Adresse : Route de Gabès - Km 1,5 Sfax 3003



LE CNT



LE _CNT



LA MAISON DU BIEN-VIVRE



Académie militaire La grande transformation

Les 7 000 nouveaux bacheliers qui se bousculent au concours de l'Académie militaire savent qu'ils auront fait un bon choix pour une carrière d'avenir, au service de la patrie. Seuls 200 élèves officiers seront admis cette année. S'ajoutant au millier d'élèves officiers qui y sont déjà, ils seront encore plus chanceux que leurs prédécesseurs, depuis un peu moins de 50 promotions déjà sorties. Ils accéderont en effet à une prestigieuse institution d'enseignement supérieur militaire, d'emblée en pleine transformation. A tous les niveaux : centre universitaire, foyers, poste de commandement, équipements sportifs et socioculturels, filières et programmes d'enseignement, laboratoires techniques et de recherche, logistique et autres. Rien que la superficie gagne 28 ha supplémentaires, et sera ainsi presque doublée, passant désormais de 48 ha en 1976 à 76 ha, 43 ans plus tard. D'ores et déjà, c'est du solide, du très solide. Mais les futurs officiers seront ainsi encore mieux préparés pour assumer leurs tâches dans divers corps, notamment l'armée nationale, mais aussi les forces de sécurité intérieure, les douanes et les services pénitentiaires. Pas moins de 123 millions de dinars (MD) sont déjà affectés et nombreux sont les chantiers qui ont d'ores et déjà démarré.

Président début juillet dernier la cérémonie de fin d'année, pour la sortie des promotions et la remise des prix aux lauréats, le ministre de la Défense nationale, Abdelkrim Zbidi, a révélé les détails de ce projet d'ensemble ambitieux, qui vient à point nommé. Mais aussi visité les nouveaux chantiers lancés et posé en présence notamment de l'ambassadeur d'Allemagne à Tunis, Andreas Reinicke, la première pierre du nouveau centre universitaire, bénéficiant d'un don du gouvernement allemand d'un montant de 35 MD.

Voyage au cœur de l'Académie militaire.

Nouvelles menaces hybrides dans un contexte géopolitique spécifique, en pleine transition démocratique : l'armée tunisienne, auréolée, fait sa mutation. Au quotidien, l'opérationnel est accaparant. Entre sécurisation des

frontières et des bâtiments officiels et points névralgiques, lutte contre le terrorisme, mais aussi la migration clandestine et la contrebande, appui logistique et sécuritaire du processus électoral, comme des examens nationaux : l'engagement des forces armées est sans relâche, sans faille. La guerre asymétrique menée contre les terroristes change la donne. Il aura fallu s'y adapter. Le stratégique est également essentiel, qu'il s'agisse de redéploiements, d'acquisition de nouveaux équipements et de planification à moyen terme...

Premier problème à résoudre, comme observé au sein des armées dans les pays en transition, le renforcement de l'encadrement des troupes. Avec la complexité des menaces hybrides et leur ampleur et la juridiction des actions, les petites formations, même de taille réduite, doivent être commandées par des officiers. Comment les recruter soigneusement et les former solidement pour en faire de vrais combattants ? C'est la mission essentielle de l'Académie

militaire. Fondée par Bourguiba, il y a maintenant plus de 52 ans, en décembre 1966, et installée dans l'ancien camp militaire français Servièrre, à Fondouk Jedid (27 km de Tunis), non loin de Grombalia, c'est une institution clé de formation dans des filières de première importance : les sciences militaires, l'ingénierie, les sciences juridiques et économiques et de gestion et autres. Ses diplômés font partie de ceux de l'ensemble des autres filières et disciplines de l'enseignement supérieur, mais constituent en matière de sécurité-défense un label d'excellence.

Toute la question est de savoir comment sortir de ce moule des combattants de haut niveau. Les jeunes Tunisiens - le système éducatif n'y aidant pas - n'étaient pas préparés jusqu'à une date récente à être militarisés. Une tournée d'information effectuée cette année, pour la première fois, par des officiers de l'Académie dans des lycées de tous les gouvernorats était très utile. Le débat engagé avec les jeunes et les





Aux origines Du camp Servièrè à l'Académie

Le Colonel-major (R) Mohamed Ahmed, ancien assistant du Chef d'état-major de l'Armée de terre (1989-1991) après avoir été ancien commandant de bataillon d'élèves-officiers, Académie militaire de Fondouk Jedid (1980-1981), revient dans un excellent document sur l'historique de l'Académie. Il nous rappelle en effet que l'installation du Camp Servièrè dans la Commune de Fondouk Jedid remonte à la fin du 19e siècle (autour de 1899), en un point stratégique important du Cap Bon. Ce camp fut établi sur un terrain occupé en bail de dix-huit ans (dès le 30 octobre 1899) par le général Georges Joseph Toutée. Polytechnicien, il avait participé au corps expéditionnaire de Tunisie en 1881 comme lieutenant d'artillerie. Ancien chef de cabinet du Général Brun, ministre de la Guerre, il était propriétaire d'un grand domaine de plusieurs centaines d'hectares, achetés dans la commune de Fondouk Jedid. La dénomination de camp Servièrè date de 1903. Dès 1908, le 4e Bataillon d'infanterie légère d'Afrique occupait le camp. Durant la Campagne de France (1939-1940), le 4e Régiment de tirailleurs tunisiens, qui faisait partie de la Division de Tunis, était en partie affecté au Camp Servièrè. Après la Seconde Guerre mondiale, il a été transformé en camp d'internement où près de 2 000 personnes, entre militants nationalistes et citoyens ordinaires, étaient arrêtées de manière arbitraire, lors du tristement célèbre «ratissage du Cap Bon». Le Dr Sadok Mkaddem, militant nationaliste et ancien président de l'Assemblée nationale, fut parmi les illustres détenus de ce camp en 1953.



auréolée du prestige de cette institution et de la qualité de son enseignement, qui constitue la motivation essentielle des nouvelles recrues. La sélection sur concours national, puis une série de tests, sont alors essentielles.

D'où l'importance stratégique d'opérer une transformation profonde de l'Académie. Les chefs d'état-major et leurs collaborateurs y ont longtemps réfléchi. La vision du ministre de la Défense nationale, Abdelkrim Zbidi, sera déterminante pour décider de la configuration nouvelle. Son expérience universitaire en tant qu'enseignant (physiologie), doyen de la faculté de médecine de Sousse, recteur de l'université de Sousse, puis secrétaire d'État à la Recherche scientifique et à la Technologie, conjuguée à sa fonction de ministre de la Défense nationale (27 janvier 2011-13 mars 2013), puis depuis le 12 septembre 2017, lui a été très utile dans cette transformation. Une précieuse capitalisation d'une double expertise.

L'Académie militaire franchit ainsi une nouvelle étape, à la mesure des impératifs sécurité-défense qui s'imposent aujourd'hui à la Tunisie et façonneront en grande partie son intégrité territoriale et sa sécurité. ■



éclaircissements fournis ont surtout permis de comprendre les attentes.

Pourquoi choisir l'Académie ?

Une bourse mensuelle de 100DT durant les trois premières années, puis 200 D à partir de la quatrième année, la gratuité de l'hébergement, de la restauration, de la tenue et du transport, et la garantie de l'emploi sont déjà attractives. Surtout face à l'aggravation du chômage, plus particulièrement celui des jeunes diplômés du supérieur. Mais qu'advient-il, si le chômage se résorbait et que le marché de l'emploi

offrait des perspectives plus alléchantes? Comment alors répondre aux impératifs du recrutement au sein des forces armées et la formation des futurs officiers ? N'oublions pas qu'aujourd'hui, tous les officiers supérieurs et généraux, y compris les trois généraux chefs d'état-major de l'armée (terre, air, mer), ainsi que l'inspecteur général des forces armées (IGFA) et le directeur général de l'Agence nationale de renseignement, de sécurité et de défense, sont tous issus de l'Académie. Tout élève officier doit potentiellement aspirer à accéder à leurs grades et commandements. C'est cette perspective, nourrie de patriotisme et



Deux ans après l'indépendance de la Tunisie et la création de l'Armée nationale en 1956, le commandement militaire a créé l'Ecole des sous-officiers (ESO) et l'a installée à Fondouk Jedid, le 8 décembre 1958, dans les infrastructures de l'ancien Camp Servièrè. Première institution de formation militaire supérieure créée après l'indépendance, en 1966 (décret N° 529-1966 du 24 décembre 1966). Prenant la place de l'ESO (transférée à Bizerte), elle a ouvert ses portes, pour la première fois, le 8 février 1967 et a été inaugurée par le président de la République le 21 décembre 1967.

Quelques années plus tard, les anciennes infrastructures deviennent inadéquates et en 1975, le Commandement militaire décide de construire un nouveau siège, situé en contrebas de l'ancien. L'ancien domaine du Général Toutée fait aujourd'hui partie de la ferme agricole dénommée «Zaïana», propriété du ministère de la Défense nationale.



Le plan Zbidi

Cinq grands axes tracés par le ministre de la Défense nationale Abdelkrim Zbidi

Extension du périmètre de l'Académie de 28 ha.

L'amélioration des conditions d'hébergement et des bâtiments. Un nouveau foyer composé de 3 résidences, d'une capacité de 328 élèves, sera ouvert en janvier prochain. L'ensemble des bâtiments ainsi que la clôture feront l'objet de travaux de réhabilitation et de consolidation.
Coût total: 28 MD.

Nouveau centre universitaire ultramoderne, bénéficiant du concours de l'Allemagne et comprenant:

- 50 salles de classe
 - 2 amphithéâtres
 - 1 salle de présentations
 - 4 salles de recherche
 - 26 laboratoires dont 4 de langues, 6 d'informatique, 10 techniques...
 - 1 atelier d'électronique
 - 1 salle internet
 - 1 salle polyvalente
 - 3 clubs
 - 1 studio de radio interne
 - 1 imprimerie
 - 1 librairie universitaire.
- Coût : 35 MD

Nouveau poste de commandement de l'Académie, ainsi qu'un mess des officiers, une salle omnisports, une piscine couverte...
Coût: 60 MD

Refonte des filières d'enseignement et de formation, notamment dans les disciplines juridiques et de gestion. Deux laboratoires de recherche sont prévus. Le premier est spécialisé en TIC, télécoms défense et cybersécurité. Le second en balistique. De plus, afin d'encourager la recherche et l'innovation, de nouveaux prix ont été institués.

Le réseautage avec les autres institutions similaires d'enseignement et de formation militaires est renforcé. C'est ainsi que l'Académie a adhéré à l'Association internationale des Académies militaires (AIAM). Fondée en 2017, elle compte près de 150 institutions membres telles que West Point aux Etats-Unis ou les écoles de Saint-Cyr Coëtiquidan, en France. Elle a pour mission de promouvoir le partage des connaissances et des compétences dans le domaine de la formation et de l'éducation entre les académies militaires membres.

Bref, toute une stratégie intégrée dont les retombées ne tarderont pas à bénéficier à la Tunisie.



Catégorie Carburants
دراسة أجرتها مؤسسة مركزية على المنتجات من قبل معهد البحوث والدراسات على عينة مكونة من 2400 مستهلك تونسي.

Agil X Premium

AGIL INNOVE EN LANÇANT SON CARBURANT DE DERNIÈRE GÉNÉRATION TECHNOLOGIQUE, AGILX PREMIUM GASOIL ET ESSENCE.

Agil X Premium préserve, protège et nettoie le moteur dès le premier plein. Cette nouvelle gamme est enrichie d'additifs multi actions permettant l'amélioration de la performance du moteur et l'augmentation de sa longévité. Combiné avec une conduite rationnelle **Agil X Premium** permet de faire des économies de carburants.

Agil X Premium permet également de réduire jusqu'à 25% des émissions polluantes (test labo Afton Chemical). Grâce à la dernière génération de technologie **GreenClean3™**, **Agil X Premium** Gasoil offre un excellent anti mousse lors du remplissage, une accélération plus rapide et réduit le bruit du moteur.

Adopter **Agil X Premium**, c'est adopter le bon geste pour garantir la mécanique de votre véhicule.



À votre Service



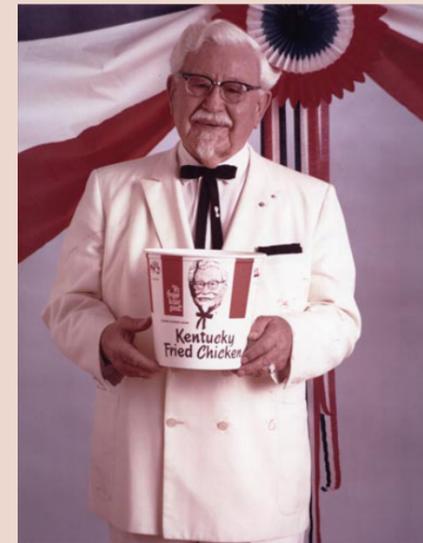
Histoire du fondateur de KFC, le Colonel Sanders

Son poulet est légendaire, et son parcours est inspirant. Voici l'histoire du fondateur de KFC, le Colonel Sanders.

Né en 1890, Harland Sanders, qui a perdu son père dès l'âge de 5 ans, a connu une enfance difficile et une vie semée d'embûches. «*J'ai commencé à travailler à 13 ans, pour aider à subvenir aux besoins de ma famille. J'ai la conviction que c'est en travaillant dur et en restant curieux et fidèle à ce que l'on est que l'on réussit dans la vie.*»

35 ans, j'avais déjà travaillé comme homme de ménage, conducteur de train, vendeur d'assurances, directeur d'une société de ferries, sage-femme, avocat, secrétaire à la chambre de commerce, vendeur de pneus ...», disait-il fièrement.

En 1930, et après avoir exercé de nombreux métiers, Harland Sanders s'installe dans le Kentucky et ouvre une station-service avec un restaurant. Il y sert du poulet cuisiné selon une recette qu'il a lui-même inventée : le



Kentucky Fried Chicken (KFC) est ainsi né. Cinq années plus tard, le Gouverneur du Kentucky l'honore avec le titre de «Colonel» pour le récompenser de sa contribution à la cuisine américaine locale grâce à son petit restaurant.

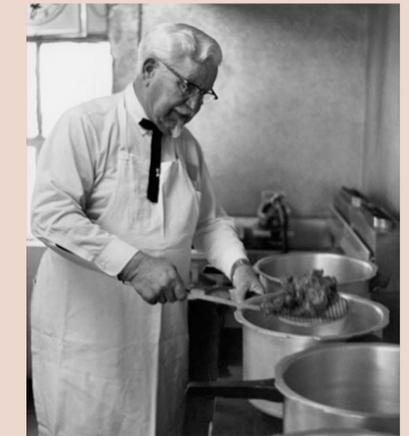
A 65 ans, c'est l'âge de la retraite, mais pas pour Colonel Sanders qui, avec

très peu d'argent, part à la conquête du marché américain avec sa recette secrète qu'il a brevetée dès 1940. La formule séduit les gourmets, et le succès est au rendez-vous. Dix ans plus tard, KFC compte plus de 600 restaurants. Le Colonel Sanders décide alors de vendre son affaire, mais il ne lâchera pas son enseigne pour autant. Loin de là, c'est lui qui assure désormais sa promotion à travers le monde.

Devenu le visage et l'emblème de sa marque, le Colonel Sanders est placé dans un sondage paru en 1976 comme la deuxième personne la plus populaire dans le monde.

Quand le Colonel Sanders décède en 1980, sa marque comptait plus de 6000 restaurants. Depuis, KFC poursuit son expansion internationale et son héritage est transmis chaque jour dans les quelque 22 000 restaurants situés aux

quatre coins du monde. «*Tout au long de ma vie, comme tout le monde finalement, j'ai connu des hauts et des bas. Mais j'ai toujours été fidèle, dans ma poursuite de la réussite, à mes valeurs : l'honnêteté, la loyauté, la reconnaissance et, par-dessus tout, la passion.*»



KFC, l'enseigne qui a réussi à séduire les Tunisiens

Depuis son installation en Tunisie il y a moins de deux ans, KFC a réussi le pari de séduire les Tunisiens. Vingt mois après l'ouverture de son premier restaurant aux Berges du Lac 1, le leader mondial du poulet frit compte déjà 5 restaurants dans le Grand Tunis, et plus de 200 employés. Prochaine destination : Sousse.

KFC, un produit unique et un moment de convivialité

En Tunisie, comme partout où elle est présente dans le monde, l'enseigne internationale crée un véritable moment de convivialité, grâce à son produit culte aux 11 herbes et épices et à la recette secrète bien gardée depuis plus de 70 ans. KFC propose une autre façon de savourer les repas au restaurant avec son produit phare : le Bucket, ce seau de pièces de poulet devenu culte au fil des années offre un moment de partage au sein de ses restaurants, ou même chez soi. Les restaurants KFC se distinguent également par un espace intérieur convivial, aux formes architecturales épurées et contemporaines offrant une ambiance chaleureuse qui se prête au partage.

KFC, partenaire du développement local

Chez KFC, la cuisine se fait tous les jours de façon traditionnelle. Du poulet frais préparé selon un processus bien défini et



particulier qui a fait ses preuves depuis plusieurs décennies. La chaîne de restauration internationale se distingue également en Tunisie en s'approvisionnant en produits alimentaires auprès de fournisseurs locaux certifiés et rigoureusement sélectionnés, qui sont tenus, selon les termes des contrats qui les lient à l'enseigne, de respecter toutes les normes spécifiques relatives à la qualité, l'hygiène, la maîtrise des procédés de production, la manutention et la traçabilité des produits.

Ainsi, le poulet et les autres produits utilisés, hormis la recette secrète aux 11 herbes et épices, sont produits en





Tunisie. Mais l'écosystème créé autour de l'enseigne ne se limite pas uniquement à l'industrie de l'agroalimentaire, il s'étend à l'agencement professionnel, l'ameublement, l'IT, le développement informatique, ou encore la communication et la publicité. Et en pressant tous les acteurs du secteur de se conformer aux standards internationaux, KFC Tunisie joue le rôle de locomotive dans le secteur de la restauration rapide, en poursuivant une démarche qui place la qualité de son produit au cœur de ses engagements. Par ailleurs, grâce à leur collaboration avec KFC Tunisie, ces fournisseurs locaux sont désormais impliqués dans un système de certification leur permettant d'intégrer le cercle très fermé des fournisseurs approuvés YUM!, maison mère de KFC et leader mondial de la restauration rapide, et être ainsi concernés par tous les marchés où les marques YUM! existent, soit plus de 125 pays.

Une formation continue pour le personnel

KFC a mis en place une politique de détection des potentiels et anticipe ses besoins pour avoir le temps de perfectionner ses collaborateurs. Les employés susceptibles de devenir responsables de service suivent un cursus de plusieurs semaines qui alterne formation pratique au restaurant et sessions en salle sur le management, la communication avec les clients, la vente, etc.

Des sessions de formation assurées par des managers internationaux de KFC sont également mises en place régulièrement, et ce en vue d'une amélioration continue des compétences et d'un renforcement constant de la dynamique de réseau.

CESSION DES PARTICIPATIONS MAJORITAIRES DETENUES DANS LE CAPITAL DES SOCIETES

« FRIGO CONFORT » ET « FRIGO CONFORT EXPORT »

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Etat tunisien envisage de céder, par voie d'Appel d'Offres, ses participations majoritaires dans le capital des deux sociétés **FRIGO CONFORT (75%)** et **FRIGO CONFORT EXPORT (100%)**.

La société Al Karama Holding a été mandatée pour faire procéder à la réalisation des deux opérations de cession envisagées (Les «Opérations»).

A cet effet, le Consortium composé par **United Gulf Advisory Services «UGAS»** et **Cabinet Yves Kamhi** a été retenu comme conseiller exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble du processus de cession.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (l'« AMI ») a pour objectif (i) d'informer les investisseurs de ces opérations, (ii) de décrire le processus de cession décidé et (iii) de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du dossier de pré-qualification.

Présentation des sociétés et informations clés :

FRIGO CONFORT est une société à responsabilité limitée créée le 16 mars 2001 dont le capital social s'élève à 1 200 000 dinars située à El Amra Sfax et ayant pour objet l'entreposage frigorifique des légumes et fruits.

La société dispose de 32 chambres frigorifiques d'une capacité totale avoisinant les 3500 tonnes et opère à présent, principalement, dans le stockage de dattes pour le compte de la société FRIGO CONFORT EXPORT.

FRIGO CONFORT EXPORT est une société à responsabilité limitée totalement exportatrice créée le 13 février 2007 dont le capital social s'élève à 6 200 000 dinars située à El Amra Sfax. La société a pour objet le traitement et le conditionnement de fruits et de dattes. Elle dispose, pour les besoins de son activité d'une chaîne de triage et de conditionnement de dattes.

Processus de Cession

Le processus de Cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouverte à tous les candidats pré-qualifiés.

Retrait du dossier de pré-qualification

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer, à partir du **Judi 22 Août 2019 à 10h00** au siège de Al Karama Holding, Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac, Tunis, le Dossier de Pré-qualification (DPQ) qui définit le processus et les critères de préqualification. Le retrait est conditionné par la signature d'un accord de confidentialité téléchargeable sur www.alkaramaholding.com et www.ugfsnorthafrica.com.tn et le paiement d'un montant non restituable de mille dinars tunisiens (1.000 DT) par chèque certifié libellé au nom de Al Karama Holding, par virement bancaire ou en espèces.

Conditions d'éligibilité :

L'Investisseur désirant participer pourra être soit (i) une personne physique ou morale, de nationalité tunisienne ou étrangère, agissant seule, soit (ii) un consortium (le « consortium ») dirigé par un chef de file (le « Chef de File ») et incluant d'autres investisseurs personnes physiques et/ou morale, de nationalité tunisienne ou étrangère. Les investisseurs désirant participer au présent Appel d'Offres devront se conformer à la réglementation en vigueur régissant le secteur d'activité des sociétés.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt directement par porteur contre décharge ou par courrier express, le cachet du bureau d'ordre et celui de la poste faisant foi, et ce au plus tard le

Vendredi 20 Septembre 2019 à 17 heures

à l'adresse suivante :

**Al Karama Holding
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi,
Les Berges du Lac, 1053 Tunis.**

Phase d'Offres Financières

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés par écrit et pourront alors retirer un dossier d'appel d'offres comprenant (i) le règlement de l'appel d'offres incluant le projet des actes de cession, (ii) les mémoranda d'information et (iii) le règlement de la Data Room. Les Candidats pré-qualifiés auront accès à une Data Room qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités définies dans le Dossier d'Appel d'Offres. Ils pourront poser des questions par écrit et proposer des amendements aux projets d'actes de cession.

Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec United Gulf Advisory Services «UGAS» pour tout complément d'informations

Personnes à contacter : Mohamed Salah FRAD/Nabil CHAHDOURA (Tél : 71 167 500)

E-mail : mfrad@ugfsnorthafrica.com.tn ou nchahdoua@ugfsnorthafrica.com.tn

Me Brahim Bouderbala Le bâtonnier de la ligne professionnelle indépendante



La huitième fois fut la bonne. A l'aube de ce dimanche 7 juillet 2019, Me Brahim Bouderbala, qui bouclera ses 67 ans ce 7 août (natif de 1952), aura relevé le défi qu'il s'était imposé depuis 21 ans et sept candidatures successives, en vain : il est élu bâtonnier des avocats de Tunisie pour la période triennale 2019-2022. Avec 71 voix seulement de différence, il l'a emporté au second tour contre son compétiteur de longues années déjà, Me Boubaker Ben Thabet, par 1 281 suffrages contre 1 210.

de Tunisie et les présidents des sections régionales. Sans compter la gestion du quotidien, les prises de position sur de grandes questions d'intérêt national, les relations avec la magistrature et les pouvoirs publics, la discipline, la résolution des conflits... Comme le veut la tradition désormais ancrée, le bâtonnier doit quitter son cabinet pour s'installer à plein temps au siège de l'Ordre, recevant une (modeste) indemnité mensuelle, en compensation de ses honoraires désormais perdus. Ce n'est donc pas sans émotion que le bâtonnier laissera son cabinet, rue de Hollande, en plein centre-ville, pour élire siège à Beb Bnet, où se trouvent le Palais de Justice et le ministère... Il restera cependant non loin de son quartier natal, Beb El Fella. Retour sur un parcours marqué par l'engagement, la persévérance et l'abnégation.

Comment devient-on bâtonnier ?

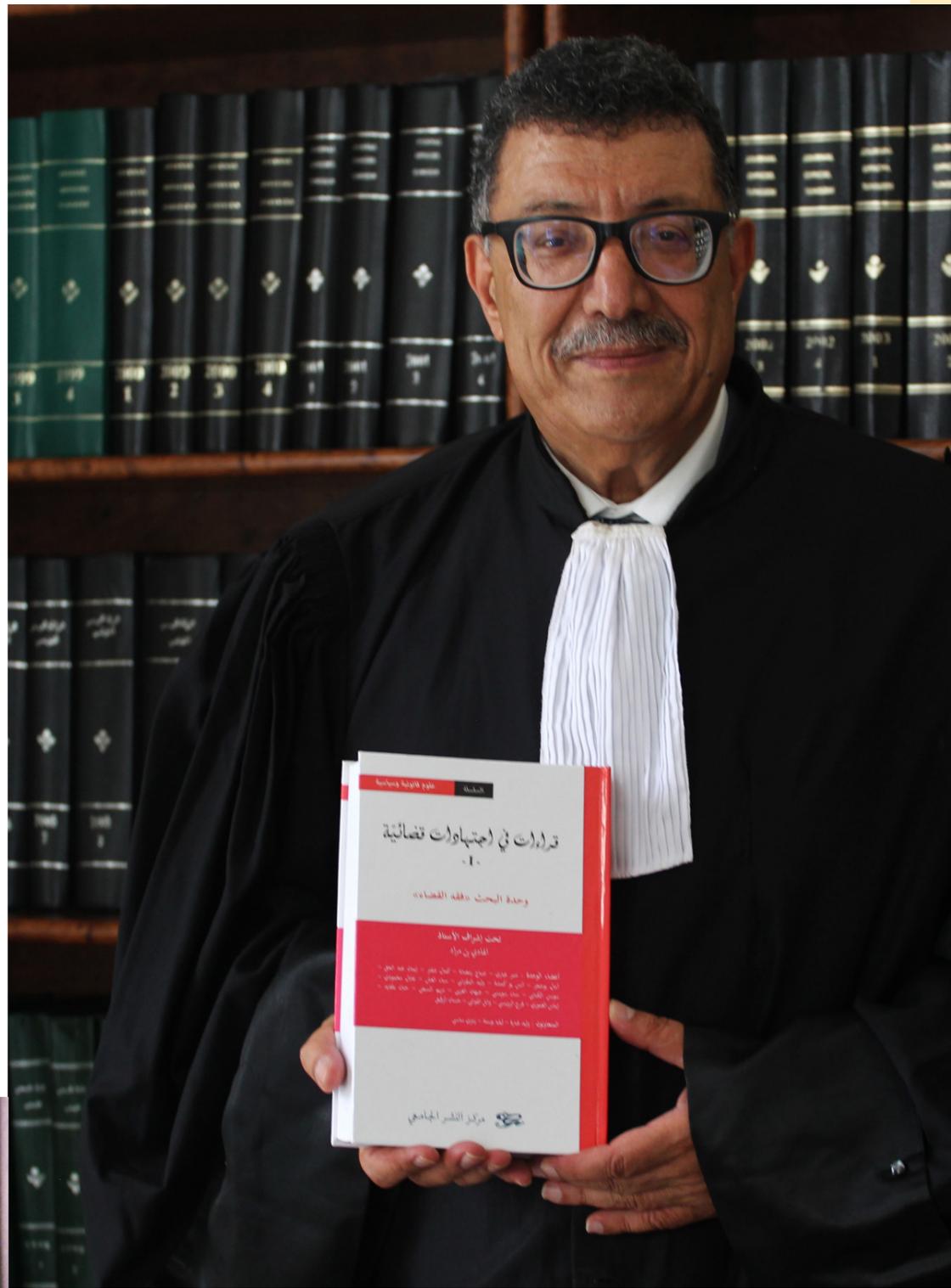
Des oasis d'El Hamma, à 50 km de Gabès, dont sa famille est originaire, Me Bouderbala a hérité des valeurs gravées dans l'âme, des images restées toujours en tête : patriotisme, droiture, sens de la parole donnée, souvenirs de palmiers dattiers et de modestes cultivateurs s'échinant à produire des légumes... Son père, comme la plupart des hommes de sa génération, montera à Tunis à la recherche d'un emploi. Il installera sa

spécialisation : ce sont les trois axes principaux que je me fixe au cours de mon mandat», poursuit-il.

Tout un programme auquel il doit s'atteler avec les 14 autres membres élus du Conseil de l'ordre national des avocats



La victoire est celle d'une ligne professionnelle indépendante, à laquelle il s'est toujours attaché, refusant tout engagement politique, tout alignement partisan. «La profession connaît suffisamment de problèmes pour s'engager dans des tiraillements politiques», confie-t-il à Leaders, au lendemain de son élection. «Attention particulière à la situation des confrères, notamment les débutants, concertation positive avec l'administration fiscale et renforcement de la formation avec un encouragement particulier de la



Maître Brahim Bouderbala Un avocat de cœur

Par Maître Sadok Marzouk



C'est en 1977 que j'ai connu, pour la première fois, Brahim Bouderbala, qui vient d'être sacré bâtonnier de l'Ordre national des avocats. Il a commencé son stage d'avocat dans mon cabinet.

Comme les autres stagiaires qui ont rejoint mon cabinet à cette époque, et je cite Radhia Nasraoui, Abdessatar Ben Moussa et Hédia Ben Ammar (qui sera élu bâtonnier en 2004), il a choisi mon cabinet parce que j'étais connu pour être l'avocat des militants de gauche, essentiellement les militants de Perspectives et de El Amel Ettounsi.

Brahim Bouderbala, comme Radhia Nasraoui, Abdessatar Ben Moussa et Hédia Ben Ammar, ne cherchait pas à faire fortune mais était mû par un élan de générosité et par la volonté de défendre la liberté et les droits de l'homme. Ils défendaient bénévolement ceux qui étaient poursuivis pour délit d'opinion et même les délinquants de droit commun, quand il s'agissait de gens pauvres. Je me rappelle qu'un jour, j'ai dit à Brahim, qui acceptait souvent de se constituer dans des affaires de droit commun sans demander des honoraires: «Il faut bien, quand même, que tu gagnes ta vie !» Il me répondit : «Mais, Maître, ces gens sont pauvres et si je refuse de les défendre, parce qu'ils n'ont pas de quoi me payer, c'est comme si je refusais de me porter au secours de personnes en danger».

Tels sont les souvenirs que je garde de Brahim Bouderbala et des autres avocats qui ont fait leur stage dans mon cabinet et que je viens de citer. Ils étaient des avocats de cœur. ■

S.M.



famille, forte de 7 enfants, à Beb El Fellah, dans les proches faubourgs de la capitale. Brahim est le benjamin de la fratrie.

La nécessité de se loger près du lieu de travail poussera le père à déménager à Chouchet Radès, à l'entrée sud de Tunis, alors peu habitée et ne comptant que quelques fermes d'Italiens et de Français. Le petit Brahim fréquentera l'école du coin, avant d'être inscrit à celle de Mégrine. Admis à l'enseignement secondaire, il ira au Lycée Ibn Charaf, non loin du Palais de Justice. Bac en poche en 1972, une année très agitée en manifestations lycéennes et estudiantines, il choisira de faire droit et se retrouvera dès la rentrée au Campus d'El Manar en pleine ébullition. Laboratoire d'idées progressistes, couvoir de l'islam politique, champ de bataille entre les factions de tous bords, c'était le lieu par excellence d'apprentissage, en plus du droit, de l'économie, des sciences ou de l'ingénierie (Enit), de l'action syndicale et politique. La plupart des grands acteurs du paysage politique actuel y avaient fait leurs premières armes à cette époque, et mené leurs gestes, parfois violente. De Hamma Hammami déjà avec Radhia Nasraoui à Cheik Mourou, Hassen Ghodhbane, Mohsen Marzouk, Lazhar Akremi, Abid Briki, Abdelkerim Harouni, Abdelwaheb El Béhi, et autres Noureddine Behiri, sans oublier les destouriens...

Studieux, Brahim Bouderbala ne tardera pas à décrocher en 1976 sa licence en droit et son certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) et il ne lui restait plus qu'à trouver un stage au cabinet d'un confrère affirmé. Sa bonne étoile



le mettra sur la piste de Me Sadok Marzouk, avocat près la Cour de cassation. Tout en mettant le pied à l'étrier, il rejoindra en 1979 l'association des jeunes avocats de Tunisie, la pépinière des futurs ténors de l'Ordre, en sera élu secrétaire général, puis président en 1983. Dès 1987, il fera partie du Conseil de l'ordre des avocats (réélu en 1989). Avec la nouvelle loi de 1989, portant nouvelle organisation de l'Ordre et la création de sections régionales, il sera élu en 1992 à la tête de la section de Tunis, la plus importante.

Maître Sadok Marzouk, son premier mentor, est une grande figure du barreau et de la gauche. C'est un bon juriste, très respecté de chaque côté du prétoire et apprécié par ses clients. Mais aussi un grand militant de la gauche tunisienne dès la décennie 1960-1970, il avait subi les affres des arrestations violentes, des interrogatoires musclés sous la torture, de la prison et des interdictions de voyage... Ce n'est pas par hasard qu'il avait choisi comme sujet «*Les luttes pour la succession de Bourguiba*»... pour un mémoire de DES de sciences politiques soutenu à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne (Centre de Tunis) en 1972 (publié aux éditions Script, en 2016).

Sollicité par *Leaders*, Me Marzouk nous révèle une facette peu connue de son jeune stagiaire devenu bâtonnier. Me Bouderbala n'est pas l'unique jeune confrère issu du cabinet, hissé à la tête de l'Ordre. Me Abdessettar Ben Moussa l'avait précédé. ■



DÉCOUVREZ

LE NOUVEAU HUB DE TURKISH AIRLINES

La compagnie aérienne qui dessert le plus grand nombre de pays au monde vous attend dans son magnifique nouvel aéroport international



AÉROPORT D'ISTANBUL



TURKISH AIRLINES

WIDEN YOUR WORLD

Service E-Transfert QNB.
Effectuez vos virements bancaires
en toute sécurité.



Anouar Maarouf

**Decash, 5G,
e-santé et fonds
des fonds du
Start'Up Act**

Qui aurait cru qu'il resterait ministre des TIC pendant bientôt trois ans et battrait ainsi en record de longévité tous ses prédécesseurs depuis 2011? Ce pari, au moins, Anouar Maarouf, 49 ans, ministre des Technologies de l'information et de l'Économie numérique, au compte du mouvement Ennahdha, dans le gouvernement Chahed, depuis le 27 août 2016, l'a tenu. Mais, qu'a-t-il fait de son mandat ? Alors que l'âge théorique du gouvernement actuel expire dans moins d'un mois, l'heure est certes au bilan, mais aussi aux chantiers à rattraper d'ici là et surtout aux frustrations de ce qui n'a pu être accompli.

Activation de la loi Start 'Up Act, renforcement de l'infrastructure TIC (Rnia2 et zones blanches), incitation au decash en invitant l'Etat à interdire le cash en paiements et recettes, développement de l'e-santé, préparation de la G5, villes intelligentes, digitalisation des échanges de correspondances de l'administration, identifiant unique, et autre Cloud national. Entre projets déjà initiés par ses prédécesseurs, notamment Mongi Marzoug (dont il était chargé de mission au sein de son cabinet) et ceux développés depuis 2016, les chantiers à faire aboutir sont nombreux, stratégiques et exigeants. « Vous voyez bien pourquoi je n'ai pas le temps de

faire de la politique », lâche avec humour Anouar Maarouf, qui n'a pas visé une investiture de son parti Ennahdha aux législatives de 2019 dans sa circonscription natale de Monastir.

Une série d'annonces

Un don chinois permettra de lancer une grande plateforme d'e-santé. Les licences pour la G5 seront accordées en 2021, en nombre réduit et à des montants incitatifs. Pas moins de 100 imadats rurales et frontalières seront couvertes par les réseaux de télécoms. Sur la trentaine de ministères, six pratiquent déjà l'échange électronique des correspondances, les récalcitrants suivront par la suite. Pour financer l'économie numérique, et couvrir le cycle de vie d'une startup jusqu'à sa

réussite, un fonds est créé. Il est doté d'un capital des fonds cible de 200 millions d'euros soit un capital de démarrage de 100 millions d'euros auquel s'ajoutent les souscriptions de la CDC, la KFW, l'AFD, etc. D'ores et déjà, une société Smart Capital est constituée avec un capital à 100% de fonds publics, mais une gestion à 100% privée. Bref, les annonces ne manquent pas.

En délocalisant le siège de son département de l'historique Hôtel des Postes et des Télécoms de la rue d'Angleterre en plein centre-ville vers le quartier de la Place Pasteur, Anouar Maarouf a profité de ce déménagement pour imposer une digitalisation quasi-totale du cabinet ainsi que de l'administration. En pionnier et pour inspirer ses collègues à la tête d'autres ministères en leur démontrant que ça fonctionne.

Frustrations ? Plutôt des regrets !

Dans son nouveau vaste bureau high-tech au 7ème étage de cet immeuble moderne, sur les hauteurs du Belvédère, aucun parapheur sur la table, juste un ordinateur portable. Et des appareils téléphoniques, fixes et mobiles, instruments de commandement. Il répond aux questions de Leaders.

Anouar Maarouf n'aime pas le terme frustration pour parler du non-accompli durant son mandat. Il préfère parler de chagrins ou regrets. Mais quelle que soit la terminologie, trois grands projets, mis sur voie de garage à la Kasbah, lui restent en travers de la gorge.

ADN, code numérique et réforme de Tunisie Telecom

D'abord, l'ADN, cette agence de développement du numérique devant servir de levier à la mise en œuvre des projets et à leur financement. S'appuyant sur le fonds des TIC, alimenté auprès du Trésor public par un prélèvement de 5% sur le chiffre d'affaires des opérateurs téléphoniques

(plus de 200 millions de dinars), elle se veut bailleur de fonds, facilitateur et accélérateur. Parmi ses actions projetées, l'intégration des compétences tunisiennes, notamment celles très pointues, dans la gouvernance des projets. Adopté en Conseil des ministres, le décret portant création de l'ADN n'est pas encore publié. Et risque de ne pas l'être. Il a suscité une levée de boucliers, notamment de la part des équipes du CNI et ceux qui craignent une mainmise politique sur cet organisme ultrasensible.

Le code numérique connaît lui aussi une même voie de garage. Moins avancé dans son processus de finalisation que l'ADN, il est encore en balade dans les bureaux de la Kasbah, sans parvenir au conseil des ministres.

Troisième regret exprimé, la réforme de Tunisie Telecom. «C'est un opérateur, non seulement historique, mais surtout à très fort potentiel, servi par des compétences de premier plan, à tous les niveaux, affirme le ministre Maarouf. Le plan de réforme est clair dans mon esprit et les détails sont bien tracés. Il suffit juste de donner le Go, pour engager les décisions à prendre.»

Une nation connectée

«Chagrins» liquidés, passons aux chantiers en cours. A leur évocation, Anouar Maarouf retrouve son regard pétillant. En visite récemment en Chine, le ministre des TIC s'est particulièrement intéressé à l'expérience chinoise en matière de digitalisation des paiements (decash), de villes intelligentes et d'e-santé. «En une semaine tant dans la capitale Pékin que dans des villes de l'intérieur, confie Anouar Maarouf, je n'ai pas vu de mes propres yeux un seul billet de yuan, la monnaie du pays. Tout s'effectue à travers les smartphones, le QR Code et la reconnaissance faciale viennent en appui pour des applications encore plus avancées.»

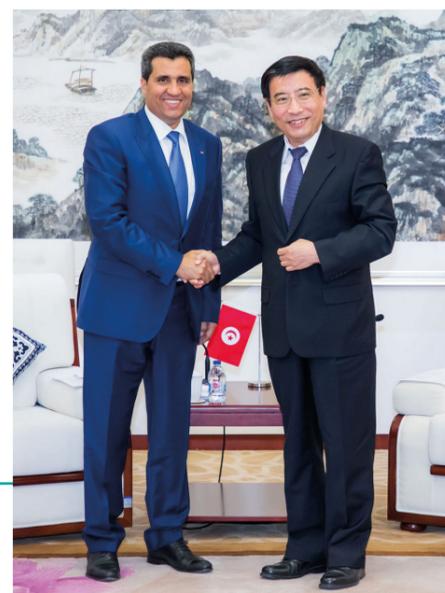
L'Etat doit interdire le cash dans ses paiements et ses recettes

«Deux acteurs principaux en Tunisie

doivent s'investir dans le decash, poursuit-il. D'abord l'Etat qui est le plus gros opérateur des paiements. Il doit généraliser les règlements électroniques et ne plus accepter, notamment dans les recettes financières, que des paiements électroniques. Interdire le cash dans les services publics, progressivement certes, est essentiel. Le deuxième acteur n'est autre que le Tunisien lui-même, qu'il faut sensibiliser et inciter. Obligation et incitation sont les deux leviers à activer. Quant aux banques, il convient de les amener à offrir un bouquet de transactions gratuites pour les paiements électroniques. Au lieu de travailler sur la rente, il vaut mieux privilégier l'abondance.

E-santé : un projet tuniso-chinois

Est-ce la fin d'un cauchemar qui dure et de promesses qui perdurent. Cette fois, le ministre Maarouf se veut affirmatif quant à la concrétisation du projet. Grâce à un don chinois, révèle-t-il, une plateforme intégrée e-santé sera bien développée, incluant les prises de rendez-vous, le dossier médical, la gestion des circuits médicamenteux et la télémédecine.



THE NEXT GENERATION

Mahindra PIKUP

على قياسك



5 ANS DE GARANTIE



f Mahindra Tunisie

ابتداء من 28 دينار في اليوم و عديد التسهيلات

AUTOMOBILES ZOUARI

CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

INFOLINE :
70 130 130

TUNIS
Route de sousse GPI Km7 2033 - Mégrine
Tél : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE
Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda
Tél : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX
Route de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5
Tél : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES
Route de Tunis: Km 0,5 DP 31 - 6001 Hached
Tél : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

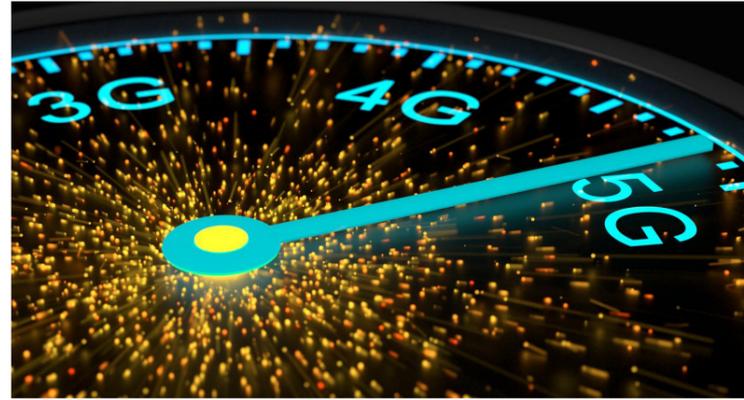
Villes intelligentes : Kairouan et Bizerte comme projets pilotes

Toujours à propos de sa récente visite en Chine, le ministre des TIC revient sur l'expérience de ces villes entièrement câblées par fibre optique et connectées, couvertes par des caméras de surveillance partout installées à même de signaler systématiquement tout incident et gérant la circulation. Outil de décision, les caméras détectent toute construction anarchique, occupation abusive des espaces publics et autres. Sans oublier les différents services numériques. «En collaboration avec l'Association tunisienne des villes intelligentes, une caravane de sensibilisation a sillonné toutes les régions, incitant chaque commune à intégrer dans son plan de développement un projet de ville intelligente. D'ores et déjà, les villes de Kairouan et Bizerte, bien avancées sur cette voie, ont été retenues comme projets pilotes par l'Union internationale des télécoms (UIT).

Les points de vigilance

Les quelques mois qui lui restent encore à la tête du ministère des TIC, Anouar Maarouf entend les consacrer au «finissage» et à la «transmission». «L'effort ne doit pas se relâcher, met-il en garde. Nous devons maintenir en flux tendu l'avancement des projets en cours et les placer sous surveillance quotidienne. Je pense particulièrement à l'interopérabilité, cette plateforme d'échange de données d'une manière fiable et non contraignante pour les systèmes d'information déjà en place. Je pense aussi à la gestion électronique des correspondances (GEC), visant la modernisation et l'amélioration de la qualité des échanges de courriers intra et inter-administrations.»

«Le développement du Cloud national est, lui aussi, très important, poursuit le ministre. Il s'agit de capitaliser sur les «Data Centers» existants (sectoriels et au niveau du CNI) afin de créer une infrastructure commune virtualisée, permettant d'offrir à l'ensemble des structures administratives



La licence 5G en nombre réduit et à prix incitatif

Si le fibrage optique est essentiel pour renforcer la digitalisation, la création de services innovants et le déploiement du très haut débit en réseau 5G sont la clé de toute stratégie numérique. Anouar Maarouf en est conscient. Avant de s'y attaquer de plain-pied, il n'a pas omis d'assurer la couverture télécommunication de l'ensemble du territoire, à travers un plan Zones blanches, étendu à 100 localités enclavées des réseaux. Aussi a-t-il fait reprendre en phase 2 le Réseau national intégré de l'administration (Rnia) devant interconnecter, à travers une infrastructure unifiée en haut débit, plus de 1 200 sites de l'administration au niveau central, régional et local. «Tenez-vous bien, nous nous sommes rendu compte que faute de moyens, certaines municipalités sont connectées à un débit de 128 octets, s'indigne Maarouf. Ne soyez pas alors surpris d'apprendre que le réseau est en panne et qu'il faut revenir le lendemain, tenter sa chance ! Souvent en vain !»

Mais venons à la 5G. «Nous allons innover dans l'octroi des licences pour la 5G. Contrairement aux expériences précédentes, les montants requis ne sont pas très élevés. Nous avons en effet tiré des enseignements de ce qui s'est passé chez nous et dans d'autres pays. Le nombre de licences sera limité, selon les besoins du pays, loin de déstabiliser le marché actuel. Nous devons inciter les opérateurs à y investir et innover.

des services industrialisés (avec un bon niveau de disponibilité et assurant la continuité de service). Mon attention se concentre également sur l'identifiant unique du citoyen et de l'entreprise, permettant d'attribuer à chaque citoyen un ID électronique unique dès sa naissance, de l'authentifier pour la délivrance de tous les services de l'Etat, de l'intégrer dans la signature électronique et autres avantages.

Mais, son véritable vaisseau d'amirauté reste la loi Start 'Up acte. Anouar Maarouf en fait son cheval de bataille.

Tout récemment, une grande session de réflexion stratégique, dans le droit fil de ce que Mongi Marzoug avait réuni à Tabarka 1 & 2, et Noomane Fehri à Korba, vient de se tenir début juillet à Hammamet. Continuité et convergence pour la mise en œuvre de la stratégie Tunisie Digitale 2020-2025, le contrat a été pris en charge par les participants. Livrable : mars 2020 pour ancrer le numérique en secteur horizontal, accélérateur du développement et levier de croissance. ■

T.H.



RESIDENCE LA BRISE Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009



Le poids socioéconomique du tourisme tunisien

Des légendes courent sur le tourisme tunisien et la place qu'il occupe réellement dans l'économie et l'emploi en Tunisie. Elles ne sont que des légendes. Pourtant, gouvernants et opinion publique partagent la conviction selon laquelle tout est conditionné en Tunisie à la réussite de l'année touristique et que tout va mal quand le tourisme va mal. Ce ressenti est subjectif, excessif et dangereux parce qu'il donne au tourisme tunisien une prépondérance qu'il n'a pas et qu'à contrario il réduit l'agriculture et l'industrie du pays à des quantités marginales ou négligeables.

En termes de valeur ajoutée, le secteur «hôtellerie et restauration» aurait contribué au PIB (aux prix du marché) à hauteur de 4,5% en moyenne entre 2003 et 2017, ayant enregistré son niveau le plus haut (5,4%) en 2005 et ses niveaux les plus bas (3,5%) en 2015 et 2016. Mais dans la mesure où l'INS parle d'«hôtellerie et restauration», on reste dans l'incapacité de distinguer ce qui revient au tourisme stricto sensu. Quoi qu'il en soit, le secteur «hôtellerie et restauration» n'a participé qu'à hauteur de 4,5% du PIB en 2017 contre 10,3% pour l'agriculture ou 16,1% pour l'industrie manufacturière (25,5% pour l'ensemble de l'industrie).

L'emploi «touristique» direct est estimé par l'Ontt à 96,5 mille en 2015, un volume quasi stable depuis quelques années (la même stabilité est constatée au niveau de la capacité en lits : 241 mille lits environ). L'INS estime la population occupée dans «hôtellerie et restauration» à 150,5 mille au premier trimestre

2019. Mais comme pour la valeur ajoutée, on ne saurait distinguer dans ce chiffre ce qui revient stricto sensu au tourisme. Cela n'a pas empêché le ministre du Tourisme et de l'Artisanat de parler de 500 000 emplois directs liés au tourisme et deux millions d'emplois indirects. A supposer que l'on sache déterminer avec précision la part du tourisme dans l'emploi occupé et mesurer convenablement l'emploi indirect qu'il génère, on restera malgré tout sous la barre des 350 000 emplois directs et indirects (la moyenne internationale de l'emploi total lié au tourisme est de 10% de l'emploi global).

Les recettes touristiques se sont élevées en 2017 à 2 831 millions de dinars. Certes, elles ont contribué à ce que le solde des services soit positif, mais comparées aux revenus du travail (4 574 millions de dinars pour la même année) dont l'impact est autrement plus déterminant sur le solde des revenus des facteurs et des transferts courants, elles pèsent beaucoup moins, surtout si on prend en considération la balance en devises des rubriques considérées.

حَبِّي يَتَبَدَّل يَتَجَدَّد...



Evolution des principaux soldes des paiements courants (en MDT) selon la BCT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Solde commercial (FOB)	-6548	-6.756	-9.535	-9.635	-11.324	-9867	-10.323	-12.841
Solde des services	3.522	2.102	3.053	2.634	2.448	594	687	739
Dont : recettes touristiques	3.523	2.433	3.175	3.221	3.626	2.415	2.373	2.831
Solde des revenus de facteurs et des transferts courants	14	-112	670	699	1.507	1.721	1.701	2.232
Dont : revenus du travail	2.935	2.822	3.539	3.721	3.984	3.867	3.912	4.574
Solde courant	-3.012	-4.766	-5.812	-6.302	-7.369	-7.552	-7.935	-9.870

Les professionnels du tourisme tunisien contestent vivement ces faits, en ce qui concerne les recettes touristiques notamment. Ils remettent en cause les données fournies par l'Ontt à ce sujet en soulignant que les recettes touristiques telles qu'elles sont calculées par l'Ontt ne prennent pas en compte les revenus du tourisme local, les revenus des Tunisiens résidant à l'étranger et les revenus du transport aérien liés au tourisme. Contestation recevable sauf en ce qui concerne les revenus du travail. De même, ils contestent le poids économique attribué au secteur touristique l'estimant à 13% du PIB ou plus au lieu des 4,5% affichés officiellement. C'est un point de vue qu'il faut prendre en considération, mais ce n'est pas là le fond du problème.

Dès l'origine, le tourisme a été critiqué par les uns, soulignant son impact négatif sur les mœurs, élevé par les autres au

rang de «sauveur» de la Patrie, indiquant son impact positif sur la balance des paiements. Les deux appréciations sont exagérées et subjectives. Contrairement à ce que disent certains économistes tunisiens, la multiplication du nombre de lits par deux (ou même trois) ne réglera pas définitivement le problème de la balance des paiements, et contrairement à ce que disent certains esprits étroits, le développement du tourisme n'a pas constitué le seul déterminant du bouleversement des mœurs en Tunisie. Si on se débarrassait une fois pour toutes de ces a priori, on s'apercevrait qu'au-delà de son impact socioéconomique, le tourisme constitue un formidable signe d'ouverture sur le monde et un potentiel multidimensionnel qu'il nous faut apprendre à exploiter et à développer de façon plus rationnelle et harmonieuse. ■



THE ALL-NEW PRINCESS F55
EXPERIENCE THE EXCEPTIONAL®

Visit us at Cannes Boat Show, July 10 - July 15

PRINCESSYACHTS TUNISIA
+21650252525
cnouira@gmail.com



FIND OUT MORE AT PRINCESSYACHTS.COM

ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...



Caisse
des Dépôts
et Consignations
(CDC)

8 ans, et déjà grande



Contrat rempli ! Bras financier de l'Etat pour sécuriser et fructifier plus de 7 000 millions de dinars d'épargne nationale et de consignations chez le Trésor Public et tout autre fonds mis à sa disposition, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) célèbre ce 13 septembre son 8^e anniversaire en affichant un bilan remarquable. Pas moins de 350 millions de dinars investis dans 18 projets, 14 fonds communs de placement à risque (FCPR) opérationnels et une SA assimilée à un FCPR créés. Mais aussi, 9 FCP actions, 11 entreprises cotées, en plus d'une contribution significative à la dynamisation du marché obligataire tunisien où sa part dépasse aujourd'hui les 12%. Appuyant les politiques de l'Etat et boostant l'investissement, la CDC se démarque par son modèle économique unique, son mode de gouvernance, sa doctrine d'investissement et sa politique de gestion des risques.

L'engagement, la confiance et l'innovation sont les valeurs inscrites dans l'ADN de la Caisse, lui permettant de devenir l'acteur incontournable dans le développement économique et social de la Tunisie. Cinq axes stratégiques constituent sa feuille de route, explique à Leaders la directrice générale de la CDC, Dr Boutheina Ben Yaghlane :

1. Soutenir les grands projets structurants à fort impact sur les régions
2. Soutenir les transitions majeures de la Tunisie (numérique et énergétique)
3. Être l'acteur de référence pour promouvoir les projets en partenariat public-privé (PPP)
4. Soutenir les PME porteuses de compétitivité et créatrice d'emplois
5. Contribuer à la dynamisation du marché financier aussi bien primaire que secondaire

Ces grands projets, ayant un fort impact sociétal, permettent d'appuyer aussi bien l'initiative publique que privée. La CDC compte dans son portefeuille 18 projets, de différentes envergures, totalisant un montant de participation de 71.7 millions de dinars qui ont permis de mobiliser 3 190,8 millions de dinars.

En pilote de l'innovation et des startups, la CDC est l'actionnaire privilégié de six technopoles parmi dix dans notre pays (Novation City à Sousse, spécialisée en mécatronique ;

BioTechPole de Sidi Thabet, spécialisée en biotechnologie ; Technopole de Sfax, spécialisée en TIC et Multimédia ; Politech de Gabès, spécialisée en écotéchnologies et énergies renouvelables ; Technopole Borj Cédria, spécialisée en énergies renouvelables et valorisation des déchets et le Complexe Industriel et Technologique (CIT) de Médenine).

La CDC s'est également engagée en 2018 dans la mise en œuvre d'un programme de développement des startups en Tunisie et ce dans le cadre de la loi Startup Act Tunisia. Ce programme dénommé ANAVA (en avant en bon tunisien!) est une initiative nationale pour impulser une dynamique de financement des startups via plusieurs leviers, y compris la création du fonds de fonds pour l'innovation et les startups de taille de 200 millions d'euros, le premier closing de 100 millions d'euros sera opérationnel avant la fin de 2019. La CDC joue ainsi un rôle prépondérant dans le positionnement de la Tunisie comme hub régional pour les startups.

La CDC joue un rôle prépondérant dans le positionnement de la Tunisie comme hub régional pour les startups.

S'employant à promouvoir le développement régional et la création d'opportunités d'emploi durables dans les régions, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a lancé en 2012 le Fonds de Développement Régional (FDR) de taille de 50 millions de dinars pour le financement des entreprises implantées dans les zones de développement régional (ZDR). Le fonds cible, comme le souligne Dr Ben Yaghlane, des projets de développement agricole et de lutte contre la pollution et la protection de l'environnement, ainsi que des entreprises technologiques et innovantes et celles



éligibles aux avantages fiscaux relatifs au réinvestissement des revenus et bénéfiques.

Le FDR a financé 25 projets dans tous les secteurs d'activité et sur l'ensemble du territoire tunisien, pour un total décaissement de 38 millions de dinars (41% en Capital création et 59% en Capital Développement). 83 % des décaissements ont été effectués dans les zones de développement régional, 12% au titre de restructuration financière, 12% dans l'innovation et 17% dans des investissements libres. Le coût des projets financés s'élève à 300 millions de dinars. Ses interventions s'inscrivent dans la lutte contre le chômage et l'investissement favorisant le développement régional et la réduction des inégalités sociales.

Un soutien effectif aux PME est apporté par la CDC, désignée entité d'exécution de la composante « financement patient » de la Ligne Mezzanine conclue entre la Banque Mondiale et l'Etat tunisien. L'objet de la ligne est de financer la restructuration et/ou le développement des PME tunisiennes. Les fonds ont été alloués sous forme d'obligations convertibles en actions à long terme à des projets structurés par des Sociétés de Capital Risque (SCR). L'objectif étant d'offrir une alternative aux moyens de financement classiques et permettre notamment de financer le fonds de roulement, d'appuyer le programme de développement des entreprises en leur offrant un financement flexible et d'accélérer la croissance des entreprises de taille moyenne ayant des besoins de développement importants.

A la clôture de la Ligne Mezzanine à fin juillet 2018, 14 entreprises ont bénéficié du financement. 87% de la ligne a été consommée, soit 25,6 millions de dinars. Ces fonds investis ont permis aux entreprises financées de boucler leurs schémas de financement pour les investissements prévus, soit de mobiliser plus de fonds dans le cadre de leurs projets de développement ou encore d'augmenter leur capacité d'endettement, qu'elle soit à court ou à long terme. Ainsi, grâce au financement Mezzanine, ces entreprises ont réussi à mobiliser en tout 49 millions de dinars, soit un effet de levier de près de 2X sans prendre en compte les levées de fonds préalablement effectuées.

Très active à l'échelle africaine et internationale, la CDC est désignée en référence pour de nombreuses Caisses similaires ainsi que des institutions financières. Elle joue un rôle actif au sein de plusieurs instances internationales. C'est ainsi qu'elle participera au cours de ce mois à la 5e édition du Forum International des Caisses de Dépôt qui

se tiendra à Dakar. Début octobre prochain, et en sa qualité de membre de la Med Confédération, la CDC organisera à Tunis, pour la première fois, le forum EUROMED autour de la thématique « La Méditerranée à l'époque de la quatrième révolution industrielle ».

Ainsi, l'expérience de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) tunisienne, présentée par Dr Ben Yaghlane, lors des Réunions de printemps du Groupe Banque Mondiale-Fonds monétaire international en avril dernier à Washington, a retenu l'attention. Le cheminement inventé depuis l'idée de projet jusqu'à la vitesse de croisière actuelle est en effet riche en enseignements. Aussi, la gouvernance mise en place, le dispositif de décision d'investissement et la gestion du portefeuille suscitent-ils l'intérêt des bailleurs de fonds ainsi que des grandes Caisses dans les pays avancés.

Par ailleurs, la CDC a signé, en mai dernier, le bulletin de souscription de 5 millions d'euros dans le fonds Meditterrania Capital III LP (MC III), le troisième fonds de Meditterrania Capital Partners. Il s'agit d'un fonds de capital-investissement offshore dédié au financement de PME à fort potentiel de croissance en Afrique du Nord et subsaharienne et qui s'intéresse essentiellement aux secteurs clés tels que l'éducation, la santé, la finance, le commerce de détail, les télécommunications, ainsi que le transport et la logistique.

En huit ans seulement, le chemin parcouru par la CDC est jalonné de performances

saluées et de notoriété confirmée. Sa gouvernance est solidement structurée: commission de surveillance, comité permanent des ressources et emploi, celui des risques, de contrôle et d'audit, des marchés, de recrutement et de rémunération. Son organisation est soutenue par un système d'information intégré et des procédures de management bien établies, s'appuyant sur des ressources humaines érigées en véritable capital et comprenant des compétences spécialisées de haut niveau. Ce sont là les leviers puissants qui permettent à la CDC d'accomplir avec brio sa mission en Tunisie et de jouer pleinement son rôle de tiers de confiance !





Remarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5*****) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29 juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

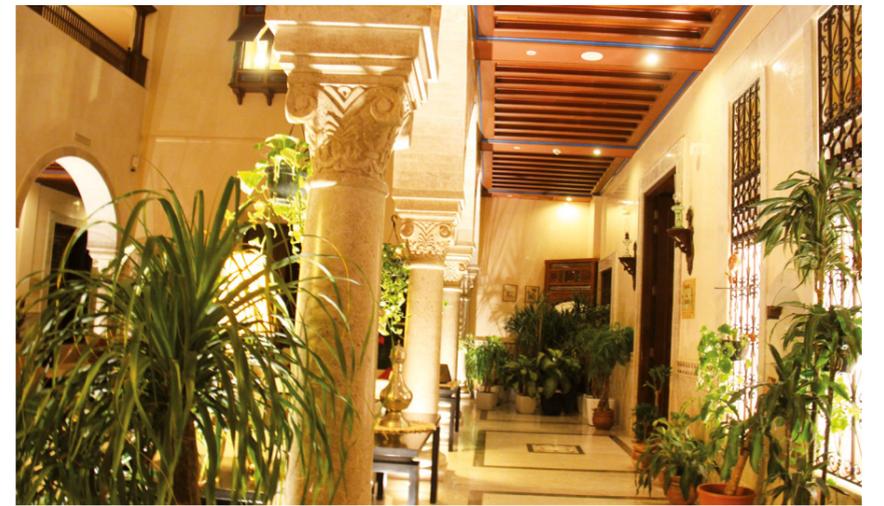
L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes,

bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfaxiennes et eau minérale vous sont offertes. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable.

Le secret de la réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtes d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle. 



Hôtel de **Charme** **Borj Dhiafa** Sfax



Exigez l'excellence



Borj Dhiafa

Hôtel de Charme

Route de la Soukra, km 3 - 3052 Sfax
Tel. +216 74 677 777
Fax: +216 676 777
Email : sfax@hotelborjdhiafa.com

Mohamed El Jazi

Le nattier de Nabeul

Perpétuer une longue tradition familiale de maître nattier à Nabeul est un devoir pour les jeunes, appris dès leur enfance. Pour Mohamed El Jazi, la vingtaine à peine, c'est une vocation, doublée d'une grande passion. Ne porte-t-il pas le prénom de son illustre grand-père, Mohamed El Jazi, proclamé le 25 mars 1958, par le tout naissant Etat indépendant, lauréat du «Diplôme du Meilleur artisan de la République tunisienne, section Sparterie». Portant encore les armoiries beylicales, le diplôme qui lui avait été décerné «sur proposition du jury» est signé par le secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie dans le premier gouvernement Bourguiba (1956-1961), qui n'était autre que feu Ezzedine Abassi...



Chez les El Jazi, on connaît l'illustre pharmacien, Si Radhi, l'éminent juriste et ministre d'exception, feu Si Dali, on découvre le maître-artisan nattier, feu Si Mohamed. Une lignée d'excellence.

Contrairement aux autres nattiers rassemblés dans une rue qui porte leur nom, dans les faubourgs, au cœur du quartier le Rbat, dans des ateliers avoisinant leurs maisons, ou à domicile, le grand-père Mohamed El Jazi préférera s'installer en plein centre-ville. Avenue Hédi-Chaker, au croisement de la rue de Marbella (l'inégalable restaurant Bon Kif), il ouvrira son atelier. Lui aussi, non loin de l'appartement qu'habitera la famille.

A son décès, c'est son fils Jamel qui prendra la relève. Passionné, créatif, disponible, il était sans cesse à l'ouvrage courbé sur son métier horizontal de 80 cm de largeur, la longueur moyenne des tiges de jonc.

Perpétuer et innover

Jamel nous a quittés il y a quelques mois. Son fils aîné, Mohamed, est inscrit en formation de mécanique navale à Kélibia. Il fallait rouvrir l'atelier et prendre la suite de son père. Dès les premiers jours de vacances estivales, il s'y mettra, au même endroit où s'asseyaient son grand-père, puis son père. Alors que les jeunes de son âge se ruent vers la merveilleuse plage de Nabeul toute proche et s'abreuvent des plaisirs de la vie au Cap Bon, si bons, Mohamed se consacre à sa mission : perpétuer et innover.

Mohamed El Jazi n'est pas dans les *hsorr* traditionnels, ces nattes utilisées en couverture de parquet dans les mosquées, les hôtels et les maisons, ou tapissant cafés maures et restaurants traditionnels. Il est surtout dans les couffins rectangulaires en nattes, surmontés de cuir, les sets de table, les cartables et autres articles. A



lui de revisiter les anciennes décorations, d'inventer de nouveaux produits et de créer un design moderne attractif.

Un vrai métier créatif

A la base, ce sont les tiges de jonc, *smar*, cueillies au début de l'été près des oueds et zones humides du Cap Bon. Il faut les calibrer par taille, les répartir par couleur, essentiellement paille, les laisser sécher à l'ombre dans des endroits couverts et humides. Puis intervient la coloration des joncs d'ornement, en noir (olive) vert, rouge ou autres. C'est déjà beaucoup de savoir-faire, un vrai métier.

Le fil de chanvre plus fin de l'alfa servira à établir la trame devant constituer la structure des nattes. Puis intervient le

tissage, agrémenté du design choisi, d'inscriptions personnalisées et autres fantaisies. Une fois le métrage nécessaire réalisé, on passe à la confection. Mohamed El Jazi, imprégné de l'art de ses aïeux, laisse libre cours à son talent et à son imagination. Sous ses mains habiles, chaque pièce est unique en son genre, de sa propre conception. Sauf si on lui demande un modèle bien précis.

Des Mohamed El Jazi, la Tunisie en a besoin

Heureux ! Sans doute ! Au moins il est tranquille, dans ce lieu chargé d'histoire familiale, s'adonnant au métier de ses ancêtres, y ajoutant sa propre empreinte. Combien de nattiers comme lui restent-ils à Nabeul ? Très peu. Malgré une forte

demande en Tunisie, mais aussi de l'étranger, notamment l'Algérie, le métier n'est plus ni attractif ni lucratif. Aucune formation spécifique n'y est réservée, aucun soutien financier particulier et aucune reconnaissance en récompense. Bourguiba l'avait fait il y a plus de soixante ans, en 1958. Ses successeurs et leurs ministres en charge de l'artisanat omettent de le suivre.

Malgré tout, Mohamed El Jazi garde la foi. Lorsqu'il lève les yeux de son métier, installé à même le sol, au milieu des tiges de jonc, son regard affectueux se pose sur le diplôme octroyé à son grand-père. Il y puise un motif d'encouragement. De tant de Mohamed El Jazi, la Tunisie a aujourd'hui grandement besoin. ■



Avis de Vente

« Palais Ahmed Bey » La Marsa

1- la société TUNIS CENTER se propose de mettre en vente le bien immobilier « Palais Ahmed Bey » objet du titre foncier n° 83137 sis à La Marsa à la rue Abdelhafidh Mekki.

2- les intéressés sont invités à envoyer leurs offres, au nom du Directeur Général de Tunis Center, par voie postale, sous pli fermé recommandé ou par rapid-post, ou directement déposées au bureau d'ordre de la société Tunis Center (pendant les horaires administratifs) à l'adresse suivante :

(4 rue de Grèce – 1000 Tunis - Centre commercial le palmarium – 4ème étage)

Les offres doivent être anonymes ne portant aucune indication et ne portant que la mention « Ne pas ouvrir – Avis de vente – Palais Ahmed Bey – La Marsa »

3- le paiement d'un montant de 1000 dinars, non remboursable à la caisse, pour participation à cette vente payé directement à la caisse de Tunis Center contre un reçu qui sera délivré par la société.

4- Contenu et validité de l'offre :

- Offre financière d'achat en chiffre et en lettre.
- Copie de la CIN ou du registre national des entreprises de l'intéressé et l'adresse complète ainsi que le numéro de téléphone.

- Reçu de paiement évoqué dans le point n°3
- Caution bancaire de 1 % du montant de l'offre.

5- La caution bancaire ne sera pas rendue s'il ya désistement de la part de l'acquéreur choisi qui a pour obligation de payer le reste du montant dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la date d'acceptation de l'offre.

6- Remboursement des cautions pour les offres non retenues dès la fin de la procédure de vente qui ne dépassera pas une période de 90 jours.

7- La date limite de réception des offres est fixée pour le 23/09/2019, le cachet du bureau d'ordre de Tunis Center faisant foi.

8- La société a le droit d'annuler la vente si les offres ne sont pas convenables.

9- la société Tunis Center met à la disposition des intéressés une présentation du bien immobilier.

10- Pour toute information complémentaire et visite du Palais, veuillez contacter Tunis Center à son siège sis au 4 rue de Grèce – 1000 Tunis sur le numéro 71 336 344.

Cheikh Mokhtar Sellami

Un savant musulman du XXe



La disparition d'un grand mufti de la République suscite toujours tristesse, émotion et compassion. Celle d'un savant, érudit reconnu de la pensée islamique, de la trempe de Cheikh Mohamed Mokhtar Sellami, décédé le 19 août à l'âge de 94 ans, prend une dimension particulière. En témoignent les centaines de messages de condoléances du monde islamique et des communautés musulmanes qui ont afflué de partout, mais aussi la présence lors de ses funérailles à Sfax des représentants officiels du président de la République et du chef du gouvernement, de dirigeants de partis et d'un très grand nombre de parents, amis et disciples.

Spécialement dépêché par le président Ennaceur au mausolée de Sidi Lakhmi à Sfax, le mufti Cheikh Battikh saluera en lui le penseur éclairé et le savant érudit. Au nom du gouvernement, le ministre des Affaires religieuses, Ahmed Adhoum, porteur d'un message écrit de Youssef Chahed, dira qu'avec la disparition de Cheikh Sellami, c'est tout un phare puissant, guide et repère qui s'éteint. Il soulignera surtout que le défunt mufti avait su allier la double capacité d'une excellente exégèse du texte religieux

et une grande compréhension de la réalité du monde des affaires et de la finance islamique. A la tête d'une forte délégation d'Ennahdha, Rached Ghannouchi laissera Cheikh Abdelfettah Mourou prendre à l'improviste la parole, sous le regard approbateur de ses «frères» Ellouze, Dilou, El Mekki, et autres, pour rendre hommage aux qualités du défunt dont il se dit être resté toujours proche.

Un exégète éclairé, ouvert sur le monde des affaires et de la finance islamique

Issu d'une famille sfaxienne qui a donné naissance au fil de siècles successifs à d'illustres oulémas, médecins et juristes, Cheikh Mokhtar Sellami, natif de 1925, avait puisé les fondements de la science islamique auprès des illustres cheikhs de la Zitouna: Mohamed El Aziz Djaiet, Fadhel Ben Achour, Mohamed Mestiri, Mohamed El Mokhtar Ben Mahmoud et autres Mohamed Larbi Al Mejeri. Enseignant universitaire, Cheikh Sellami sera nommé mufti de la République en 1984, prenant la relève de l'illustre Mohamed Habib Belkhdja (1976 - 1984), parti diriger à Djeddah l'Académie du fikh islamique. Il passera le témoin en 1998 au Cheikh Kamel Djaiet (1998 - 2008). Parallèlement, il cumulera la présidence du Conseil supérieur islamique (1993 - 1996).

Exégète reconnu dans le monde islamique, membre de nombreuses académies et auteur d'ouvrages de référence, il se spécialisera particulièrement dans la finance islamique dont il deviendra un expert. C'est ainsi qu'il sera nommé président du comité charaïque de Beit Ettamouil Ettounsi Essaoudi, de la Banque Zitouna et de la Wifak Bank.

Modéré, ouvert sur l'évolution de la société et une lecture actuelle et tolérante de la religion et de ses pratiques, l'ancien mufti incarnait un islam tunisien qui trouve son écho dans de nombreux pays. Tout récemment, il avait légué le 19 avril 2016 à la bibliothèque publique de Sfax, sa ville natale, son précieux fonds documentaire, fort de près de 5 000 ouvrages, des manuscrits de grande valeur et des documents de divers travaux. Fidèle à la tradition, Cheikh Mokhtar Sellami veillait à son élégance, portant fièrement des *djebba* tunisiennes richement brodées, une *chéchia* zitounienne avec son turban réservés aux savants. C'était son uniforme statutaire, bien lourd à porter en été, mais lui conférant une aura particulière. La majesté du statut de mufti ne privait pas Cheikh Sellami d'un humour raffiné, d'un sens incisif de la réplique et surtout d'une réelle volonté de recommander la solution la plus appropriée et la moins pesante. Un grand mufti de l'islam tunisien... Comme ses prédécesseurs... ■



LA MATINALE 06:00 - 10:00
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !
Le tout dans la bonne humeur !



Radiomed

une vague de bonheur

NABEUL
HAMMAMET
100.0
FM

GRAND TUNIS
93.5
FM

CAP BON
GRAND TUNIS
104.1
FM



WWW.RADIOMEDTUNISIE.COM

🏠 Cité El Wafa Nabeul Jadida 800 Nabeul - Tunisie 📞 (+216) 72 328 500 📠 (+216) 72 328 560

✉️ marketing@radiomedtunisie.com 🌐 www.radiomedtunisie.com

Société anonyme

Dr Abderrahman Robana

L'illustre universitaire tunisien aux Etats-Unis, si discret

Autant sa réussite universitaire était fulgurante aux Etats-Unis, autant sa discrétion aura été légendaire. La science n'aime pas le show. Eminent professeur en commerce, finance et investissement pendant près d'un demi-siècle aux Etats-Unis, Dr Abderrahman Robana, 81 ans, s'est éteint fin juillet dernier dans son île d'origine, Djerba. Professeur titulaire de la chaire de finance à Alfred University, New York, il s'est distingué par une grande renommée universitaire dans la modestie et la discrétion. De grands milliardaires américains et autres lui doivent leurs fortunes. C'est notamment le cas de Richard Chilton, ancien étudiant du Dr Robana et à présent milliardaire et président de Chilton Investment Company.

Deux mois avant son décès, il avait décidé, en juin dernier, de rentrer définitivement au pays avec son épouse Zakia Mrabet-Robana pour savourer les délices de l'île des Lotophages. Tous deux partagent une intense passion pour Djerba. Zakia, professeure à la même unité, a publié en 2010 un excellent ouvrage d'anthropologie de l'île intitulé *The Traditional Women of the Mediterranean Island of Djerba North Africa*.

Son départ des Etats-Unis était salué avec beaucoup d'émotion. «Un hommage approprié à un professeur, mentor, universitaire et homme merveilleux, dira Dr Mark Zupan, président de l'Université Alfred (New York). Les contributions du professeur Robana à l'Université Alfred ont été importantes et sont profondément appréciées. Ses étudiants et collègues seront toujours reconnaissants pour une vie bien vécue. Fiat Lux!»

«Tu es le meilleur professeur, le meilleur ami, le meilleur homme que je connaisse. Tu es celui qui m'a appris non seulement la finance, mais aussi comment être honnête, modeste et quelqu'un de bien, affirmera Richard Chilton, le milliardaire et président de Chilton Investment Company. Je garde toujours tes livres sur mon bureau. La chaire de finance Abderrahman Robana restera pour toujours.»

Steve Heine, président et directeur général de Woodsboro Bank, a fait écho aux propos de M. Chilton lorsqu'il a téléphoné peu avant le départ du couple Robana de Santa

Barbara, en Californie, vers la Tunisie en juin 2019, rapportera à Leaders Zakia Mrabet-Robana. Au cours de la longue conversation avec M. Heine, Abderrahman a déclaré : « C'est très gentil de votre part d'appeler, vous devriez visiter la Tunisie, vous allez adorer.» C'était sa phrase préférée de tous, y compris des administrateurs de l'Université Alfred, ainsi que de tous ses médecins et infirmières.

Une brillante carrière

Les parents du Dr Abderrahman Robana, comme beaucoup de familles djerbiennes, étaient installés à Tunis. Il y naîtra le 29 janvier 1938. Son père, Haj Ayed Robana, l'inscrira à l'école puis au collège Sadiki. Il ira pour ses études secondaires au lycée Khaznadar. Mettant le cap sur les Etats-Unis d'Amérique, il enchaînera alors une série de diplômes. C'est ainsi qu'il réussira, tour à tour, son Under Graduate à la Washington University Saint Louis Missouri, son Master of International Business à la New York University, son PhD in Business and Finance puis son PhD en commerce international et finance à la même université.

Professeur titulaire de chaire (finance) Dr Robana était conseiller finance au sein du conseil d'administration d'Alfred University pendant plus de 30 ans. Il aligne un parcours des plus brillants. C'est ainsi qu'il a été membre de la société honorifique Delta Mu Delta en Business, a donné son nom à une bourse nationale d'études Abderrahman Robana en commerce pour le meilleur étudiant en commerce. Dr Robana était également professeur visiteur au Center



الكلمة ليك

الكلمة ليك

radio Cap FM

VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188
Fax: 72 279 177
Mobile : 28 222 601
E-mail : commercial@capradio.tn

www.capradio.tn



for Middle Eastern Studies at Harvard University, avait créé un nouveau cours universitaire sur l'investissement permettant aux étudiants d'investir de l'argent réel (universitaire) en bourse (véritable apprentissage pratique), ainsi qu'un cours sur les petites entreprises pour aider la communauté.

Chercheur apprécié pour son abondante production universitaire, Dr Robana est l'auteur de dizaines d'articles publiés dans des revues économiques indexées. On lui doit également un ouvrage de référence publié en 1975 sous le titre de *The prospects of an Economic Community in North Africa* (Les perspectives d'une communauté économique en Afrique du Nord).

De nombreux étudiants tunisiens lui sont reconnaissants. Il avait en effet aidé des dizaines d'étudiants tunisiens venus à l'université Alfred et à l'université d'État de New York, ainsi que dans des dizaines d'autres universités américaines, à travers les décennies. **L**

Humble, positif, toujours prêt à rendre service

Difficile pour Zakia Mrabet-Robana de faire le deuil de celui qui a été son ami, son compagnon, son partenaire académique, le père de ses deux enfants, Ramzi et Aïda, et surtout la grande passion de sa vie. Depuis Djerba où elle essaye de reprendre le souffle sans quitter ses souvenirs, elle a bien voulu esquisser pour Leaders de grands traits du personnage du Dr Robana.

«Abderrahman était connu pour son sens de l'humour, sa gentillesse et son attitude humble. Il était toujours positif, toujours optimiste et toujours prêt à aider. Il était très fier de sa famille, de sa Tunisie bien-aimée (dont il n'a jamais manqué de parler dans ses discours, ses conversations ou ses écrits). Il ne s'attendait à aucune récompense, ni reconnaissance de sa part, mais a poursuivi ce chemin jusqu'à ses derniers jours.

Je me souviens que dans les années 70, lors d'un dîner chez son proche ami, le regretté Bechir Salem Belkhiria (BSB), Abderrahman avait été interrogé sur les besoins de la Tunisie. Sa réponse fut : «De bons techniciens solides formés dans des programmes de deux ans dans des universités américaines qui reviennent avec des diplômes. Mais quoi de mieux, être bien formé et compétent pour réparer un moteur de voiture, un réfrigérateur, un climatiseur, un problème de plomberie, etc.

Il a toujours cru que chaque personne a la capacité de faire de bonnes choses avec les outils appropriés.

Abderrahman a toujours eu le courage de tendre la main, où qu'il soit, grâce à son expertise. Qu'il assiste des particuliers ou des institutions, il travaille régulièrement sans aucune rémunération et souvent sans être remarqué. Abderrahman Robana était un leader qui menait par derrière.

Ramzi, Aida et moi-même sommes si reconnaissants d'avoir vécu quatre décennies avec un grand homme pour mari et pour père, qui a rempli notre vie d'une richesse sans commune mesure de savoir, de blagues, de jeux de mots, d'intégrité, de poésie, simplement d'un bel amour inconditionnel.

C'était un grand professeur et humaniste qui a laissé un héritage inoubliable pour nous tous. Allah Yarhamik notre bien-aimé Abdou, puisses-tu reposer en paix. **L**

Zakia Mrabet-Robana

FM

Jawhara

Diga
DIGA

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 17H à 20H

جعفر



GAMMARTH IMMOBILIERE
 SA au capital social de 1 000 000 DT
 Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
 Immeuble AL KARAMA HOLDING
 Les berges du lac Tunis 1053
 MF: 425194L/P/M/000
 TEL: +216 71 960 100
 GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
 www.gammarth-immobiliere.tn
 Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O n° 18/2019 Cession de biens à Utique- Bizerte, (en deux Lots séparés)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres pour la cession à l'amiable de biens sis à Utique – Bizerte (en deux Lots séparés) :

• Une résidence sise à Utique-Bizerte:

Lot	Résidence	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Résidence Dar El Baraka	37981 Bizerte (Parcelles 5- 42(1) et 8)	Sur les hauteurs des collines d'Utique- Bizerte ; dans un site naturel et agricole spécifique ; surplombant les lacs collinaires et les terrains agricoles avoisinants ; Accessible à partir de l'autoroute Tunis-Bizerte à travers une voie aménagée et revêtue (environ 4 Km) ; à proximité des villes côtières de Raf-Raf, Ghar-Melh, Metelline et Bizerte et à environ 30Km de la Capitale Tunis	Bien clôturé Composé de : -Une résidence principale Superficie couverte environ 1 448 m ² - Une étable Superficie couverte environ 934 m ² -Deux (02) maisons secondaires inachevées (Phase travaux de finition) Superficie couverte environ 1047 m ² - Deux (02) loges gardiens et des locaux techniques Superficie couverte environ 186 m ²	16 Ha environ (161 772 m ²)	3 615 m ²
		35879 Bizerte (Parcelles 2 et 43(1))				

Voir la fiche technique du cahier des charges du présent appel d'offres

• Terrains agricoles sis à Utique-Bizerte:

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	vocation	superficie	Sup. du bien Objet de la cession
II	Essaniya	37981 Bizerte (Parcelle 3)	Sur les hauts des collines d'Utique- Bizerte; dans un site naturel et agricole spécifique; surplombant les lacs collinaires et les agricoles avoisinants. Accessible depuis l'autoroute Tunis-Bizerte à travers une voie aménagée (environ 4 km), à proximité des villes côtières de Raf Raf, Ghar El Melh, Metlin et Bizerte et à environ 30 km de la Capitale Tunis	Terrain Agricole dans une zone irriguée, planté et équipé d'un réseau d'irrigation goutte à goutte et composé d'environ 7465 d'arbres fruitiers de différentes catégories à savoir: - poiriers environ 2,5 Ha - Pêcheurs environ 15,45 Ha Et Grandes Cultures - Blé environ 14,2 Ha dont 8 Ha en sec	340 488 m ² (34 Hect dont 32,15 Hect exploitées et plantées)	38 Ha environ (380 097,5 m ²)
		28458 Bizerte		Passage agricole commun	4 109,5 m ² dans l'indivision de 5 480m ²	
		48217 Bizerte (Parcelle 80)		Terrain agricole en sec non planté	38 500m ² (3,8 Hect)	

Voir la fiche technique du cahier des charges du présent appel d'offres

- Les biens objet du présent appel d'offres sont la propriété privée de l'Etat
- Les constructions objet du lot 1 (essentiellement la résidence principale et l'étable) ont subi des dégradations.
- L'irrigation du bien 37981 Bizerte se fait à partir d'un réseau d'irrigation commun avec les autres exploitations gérées par la société «El Baraka». Les ressources en eaux proviennent essentiellement des lacs collinaires limitrophes.

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège Social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part à un ou plusieurs lots du présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 05 Août au 23 Septembre 2019. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de Deux Cent Dinars (200dt) en espèces

ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°18/2019
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant Au C.C est fixé forfaitairement à Cinquante mille dinars (50 000 DT) pour le lot I et à Cent mille dinars (100 000 DT) pour le lot II. La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 24 Septembre 2019 à 15H00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 15H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant cent quatre-vingt(180) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000)



Il faut que **la justice passe**

Quitte à ternir cette belle unanimité contre l'arrestation de Nabil Karoui, je ne peux qu'approuver son arrestation. Car les faits qui lui sont reprochés sont là. Ils sont avérés.

Voilà un homme à la réputation sulfureuse dont la chaîne nargue la Haïca depuis des années en émettant illégalement, lance des appels à la sédition à longueur de journée, diffamant ses adversaires au nom de la liberté d'expression, défie impunément l'Etat, rameute ses obligés dans les médias nationaux, cherche à discréditer son pays à l'étranger. Mais surtout, on lui doit la plus grande opération de manipulation de l'opinion publique que notre pays ait jamais connue sous couvert d'actions caritatives. Géniale dans l'ordre de l'efficacité, elle est condamnable à la fois dans l'ordre de la morale et de la loi électorale.

Quoi qu'on en dise, la décision du parquet n'est pas inique. Elle est fondée sur des faits avérés qui n'ont jamais été niés par l'inculpé lui-même. Au fond, c'est un acte de salubrité publique parce qu'il sanctionne un homme qui foule aux pieds les lois de la République et constitue un danger permanent pour l'unité nationale. Non, Nabil Karoui n'est pas un prisonnier politique mais un détenu de droit commun, contrairement à ce que ses partisans veulent bien nous faire croire. J'ai confiance en la justice de mon pays et je n'ai aucun doute sur l'intégrité et la compétence de nos magistrats. Quel est le pays arabe autre que la Tunisie où un président de la République est débouté de sa plainte contre un citoyen? Jusque-là, Karoui avait échappé à la justice. Heureusement, il existe une justice immanente. Bien mal acquis ne profite jamais.

«Le Grand **remplacement**»

Cette théorie souvent invoquée par Eric Zemmour et Alain Finkielkraut a fait florès ces dernières années. De quoi s'agit-il? Selon son auteur —un cadre du parti d'extrême droite français, le Rassemblement national—, il existerait un complot qui viserait à substituer à la population autochtone française des populations maghrébines et africaines. Chiffres à l'appui, d'éminents démographes français ont démontré l'absurdité de cette théorie.

Utilisée avec une précaution de guillemets et débarrassée de toute connotation raciste, cette expression reflète la réalité des classes politiques dans maints pays par l'ampleur des changements qui s'y sont produits. Cela s'est fait très vite: apparition de mouvements antisystème et avènement de leaders dont le profil ne correspond nullement à celui de leurs prédécesseurs à tout point de vue: âge, éducation, opinions politiques (populistes en majorité: Boris Johnson en Angleterre, Jair Bolsonaro au Brésil, Emmanuel Macron, Salvini et Matarella en Italie, Zeylinski en Ukraine. Comme par enchantement, les partis qui dominaient la vie politique

et leurs dirigeants sont passés à la trappe. C'est le grand remplacement: on était habitués aux changements dans la continuité. On a affaire à une rupture aussi rapide que radicale.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, c'est ce qui risque de se produire en Tunisie dans un futur proche, sans doute immédiatement après les élections. Ankylosée depuis des années pour n'avoir pas su se renouveler, la classe politique tunisienne est désormais incapable de répondre aux attentes de la population, d'où la désaffection des électeurs, la désacralisation des dirigeants qui sont souvent pris à partie par les journaux et humiliés sur les réseaux sociaux.

L'un des candidats favoris à l'élection présidentielle cherche déjà à se démarquer des politiciens actuels: «Je ne suis pas un homme politique, je ne sais pas mentir», a-t-il déclaré lors d'une séance d'audition à l'ARP. ■

H.B.